

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
Saint-Leu Trois-Bassins Saint-Paul Le Port La Possession

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2013



INFORMATION

Les services du TCO réalisent chaque année un rapport d'activités, qui dresse un bilan de toutes les actions conduites par l'agglomération aussi bien dans les services quotidiens apportés à la population qu'à travers les grands chantiers d'intérêt communautaire. Ce document constitue un outil de référence à l'intention des élus communautaires et conseillers municipaux des communes membres.



LE MOT DU PRÉSIDENT

"Le chemin est long du projet à la chose."

Molière

De la naissance en 1996 de la CCCC que j'ai présidée, au TCO de 2014 que je retrouve, dix-huit ans se sont écoulés: Aujourd'hui c'est une communauté majeure, qui a grandi pour devenir la plus peuplée et la plus attractive de l'Ile, avec son parcours, son bilan, son passé, ses forces et les défis auxquels elle reste confrontée.

Mais un bilan, ce sont aussi des racines qui permettent de grandir davantage, de projeter un avenir, de croiser les destinées des communes qui ont fait le pari de donner à leurs habitants, non seulement un territoire communal viable, mais un espace commun encore plus vaste, de vie, de partage, de développement et d'épanouissement individuel.

C'est pour cela que loin d'être un effet de mode, le développement durable a profondément marqué le TCO dans ses choix et ses réalisations. Présent sur les trois axes sans s'étioler, car portant des priorités, le TCO affiche aujourd'hui un rapport d'activités de 2013 qui mesure le chemin parcouru, mais qui rappelle aussi la mesure du temps nécessaire aux grandes œuvres.

Chacun sait que le TCO a souffert des turbulences politiques de ces deux dernières années, des divisions qui ont fermé la porte des financeurs. Les comptes de la communauté en portent les traces: ralentissement des investissements, faiblesse des subventions, envolée de la dette...

Il convient d'y remédier et ne pas oublier qu'au regard de nos nouvelles ambitions pour l'Ouest, cohésion territoriale, ténacité politique et performance administrative sont de mise, car effectivement, "le chemin est long du projet à la chose."

Le Président

Joseph Sinimalé

SOMMAIRE

L'institution

Cinq communes pour un territoire
La construction d'un espace communautaire
Le TCO, une communauté d'agglomération
Les compétences de la collectivité
Les instances délibérantes

page 8
page 9
page 11
page 11
page 11
page 12

Le Rapport financier

Le compte administratif 2013
 Les taux de réalisation
 L'épargne nette
Le fonctionnement
 Les recettes
 Les dépenses
L'investissement
 Les dépenses
 Les recettes
La synthèse globale 2008/2013

page 14
page 15
page 15
page 15
page 17
page 17
page 19
page 22
page 22
page 23
page 25

Annexes

Le taux de couverture par commune
L'analyse financière comparée
La gestion de la dette
La fiscalité

page 26
page 26
page 28
page 29
page 31

SOMMAIRE

01 Renforcer l'attractivité du territoire

- Concevoir un aménagement cohérent et durable du territoire
- Anticiper les mutations du territoire
- Rendre le territoire plus respectueux de ses ressources
- Cœur d'agglomération Ecocité

page 40

page 40

page 42

page 43

page 46

02 Participer à la création d'emplois durables

- Favoriser l'implantation et la pérennisation des entreprises au sein des parcs d'activités
- Accompagner la création et le développement d'activités
- Soutenir et développer les filières stratégiques et innovantes
- Favoriser l'accès à l'emploi par l'insertion

page 49

page 49

page 50

page 51

page 51

03 Développer les conditions d'une mobilité pour tous

- Développer le service de transports collectifs
- Développer le recours aux modes alternatifs et rationaliser l'usage de la voiture

page 54

page 54

page 58

04 Garantir un service public de déchets raisonné

- Réduire les déchets
- Offrir aux usagers un service de collecte et de traitement durable

page 61

page 61

page 64

05 Favoriser la mixité sociale par le logement

- Contribuer à la mise en œuvre de parcours résidentiels cohérents progressifs
- Garantir et améliorer le niveau de confort du parc

page 67

page 67

page 68

# 06 Contribuer à l'épanouissement des habitants et au rayonnement du territoire	page 70
○ Démocratiser l'accès à la culture et contribuer à faire de l'ouest un foyer artistique et culturel de référence	page 71
○ Conforter l'attractivité touristique et de loisirs du territoire	page 72
○ Développer les conditions de pratique des activités sportives de pleine nature	page 73
○ Favoriser l'accès aux savoirs à travers l'appropriation d'internet et des TIC	page 75
 # 07 Disposer d'une administration performante	 page 77
○ Le TCO propriétaire et maître d'ouvrage	page 77
○ Le TCO expert	page 85
Les Ressources Humaines	page 85
L'Informatique	page 93
La Communication	page 98
La Coopération Décentralisée	page 102
La Commande Publique	page 104
La Cellule Juridique	page 106
La Documentation	page 108
Les Archives	page 110
Le Courrier	page 111
Pilotage, Organisation, Méthode, Evaluation	page 112
○ Le TCO responsable	page 115
La responsabilité sociétale des entreprises	page 115

L'INSTITUTION



CINQ COMMUNES POUR UN TERRITOIRE

Le Territoire de la Côte Ouest est une communauté d'agglomération qui regroupe cinq communes : La Possession, Le Port, Saint-Paul, Saint-Leu, Trois-Bassins. Sur ce territoire, qui s'étend sur 53 606 hectares, vivent 212 788 habitants. Le TCO, créé en 2001, compte aujourd'hui 269 agents et fonctionne avec un budget de 146.5 millions d'€.

La Possession, du Littoral à Mafate...

La Possession du Roy d'il y a 351 ans, simple rivage puis hameau et paroisse, est aujourd'hui devenue l'une des communes les plus attractives de l'île. Avec plus de 22 000 habitants sur 12 hectares environ, la ville bat tous les records de l'île en matière de croissance démographique. Reliée à Saint-Denis depuis 1963, La Possession, fière de ses jujubes, a su également relever le défi économique par ses zones artisanales, en littoral, et son agriculture avec de l'arboriculture dans les bas, de la canne à sucre à mi-hauteur, du maraîchage et de l'élevage à Dos d'Âne. Autre atout : le tourisme vert et de pleine nature sous le Vent, qui s'épanouit de la Grande Chaloupe à la Rivière des Galets via le Chemin des Anglais, Dos d'Âne, et le Cirque de Mafate.

Le Port, la cité maritime

Créée le 22 avril 1895, la commune du Port est l'une des plus jeunes de l'île de La Réunion. Elle est aussi la plus petite avec une superficie totale de 1 660 ha. C'est pourtant sur ce minuscule territoire communal que sont implantées les deux seules unités portuaires de commerce de l'île, forgeant une identité unique dans l'île : cité ouvrière, berceau du syndicalisme réunionnais, véritable porte de l'île par où entrent et sortent les marchandises et les voyageurs. Quatrième commune de l'île par le nombre d'entreprises implantées sur son territoire et première en termes de concentration d'entreprises, le Port s'inscrit comme un élément moteur de l'économie locale.

Saint-Paul, la plus grande commune de l'île

S'étalant sur plus de 24 000 ha, Saint-Paul est l'une des trois plus grandes communes de France. Considérée comme le berceau du peuplement de La Réunion, elle en a été la capitale jusqu'en 1738. Saint-Paul bénéficie d'atouts naturels importants et connaît un développement touristique sur le littoral (avec des structures hôtelières, un port de plaisance, ...) mais aussi dans les hauts sous des formes beaucoup plus familiales (tables et chambres d'hôtes, artisanat, ...). En matière économique, la commune mêle commerces de proximité et zones commerciales avec en point d'orgue une institution : le marché forain, que locaux et touristes prennent plaisir à fréquenter. Sur le plan des loisirs, Saint-Paul offre toutes sortes d'activités sportives liées à la mer ou à la montagne, sur terre ou dans les airs.

Trois-Bassins, au cœur de l'authenticité

Trois-Bassins s'étend sur plus de 4 500 ha du « battant des lames au sommet des montagnes ». La ville a entrepris ces dernières années de nombreux travaux qui ont permis la réalisation d'équipements tels que la structuration de Bourg, la modernisation des routes, la réhabilitation des écoles, de la mairie, et l'aménagement de la Plateforme de Services Publics. Trois-Bassins offre désormais aux habitants un cadre de vie à nul autre pareil. Carrefour des Hauts de l'Ouest, la commune a fait de l'authenticité sa marque de fabrique.

Saint-Leu, en pleine mutation

Autrefois on y produisait du café, avant que ne se développent les grands domaines fonciers et l'industrie sucrière. C'est à Saint-Leu qu'éclate en 1811 la première grande révolte des esclaves. Commune à vocation rurale, Saint-Leu se tourne peu à peu vers le tourisme et mise de plus en plus sur une vocation balnéaire et résidentielle. Plusieurs projets d'envergure ont été menés à terme comme la réalisation de la voie de contournement ainsi que la restructuration du centre-ville. Les activités qui s'y développent, font de cette commune une région incontournable pour tous les amateurs de sports (parapente, plongée sous-marine, pelote basque, ...) et de culture (festivals, concerts, théâtre, ...).

Aujourd'hui

5 COMMUNES	HABITANTS	SUPERFICIES (ha)
La Possession	30 584	11 835
Le Port	38 881	1 162
Saint-Paul	104 907	24 128
Trois-Bassins	7 157	4 258
Saint-Leu	30 770	11 837

Et demain

	En 2010	En 2020	Evolutions
Population	210 000	232 000	+ 22 000
Jeunes	72 000	71 000	- 1 000
Adultes	114 450	124 000	+ 9 500
Seniors	17 000	27 000	+ 10 000
Seniors + 75 ans	6 500	10 000	+ 3 500
Actifs (avec ou sans emploi)	91 000	101 000	+ 10 000
Ménages	69 500	86 000	+ 16 500

Source Insee

LA CONSTRUCTION D'UN ESPACE COMMUNAUTAIRE

En 2001, la CIVIS, communauté de communes - issue du SIVOMR, premier syndicat intercommunal à vocation multiple de La Réunion, créé en 1983 - est profondément impactée par les élections municipales. Avec la nouvelle donne politique, deux communes de l'Ouest demandent à se retirer de la CIVIS. En effet, la loi invite les intercommunalités à se conformer à un périmètre « d'un seul tenant et sans enclave ». La continuité géographique devient une condition nécessaire pour favoriser le plein exercice des compétences « aménagement » et « développement économique ». Les communes du Port et de La Possession s'interrogent alors sur leur rattachement à la communauté de communes de l'Ouest (CCCO) composée de St-Paul, St-Leu et Trois-Bassins. La CCCO intéressée par le nouveau statut de communauté d'agglomération, accepte alors l'adhésion de ces deux nouvelles communes et étend ainsi son périmètre pour devenir la plus grande intercommunalité de La Réunion. Ainsi naît la communauté d'agglomération du « Territoire de la Cote Ouest », forte alors de 180 000 habitants et d'un périmètre parfaitement conforme à un vrai bassin de vie, que le SAR de 1995 avait identifié comme la microrégion Ouest.

LE TCO, UNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Le TCO est une communauté d'agglomération. C'est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, qui dispose du droit de prélever l'impôt. Cette structure prévoit également une importante intégration des communes membres. Une communauté d'agglomération doit, selon l'article L 5216-1 du Code général des collectivités territoriales :

- rassembler au minimum 50 000 habitants ;
- comporter une commune d'au moins 15 000 habitants
- être géographiquement d'un seul tenant et sans enclave

Par la population comme par le degré de coopération, elle se trouve à un niveau intermédiaire entre la communauté de communes et la communauté urbaine.

LES COMPÉTENCES DE LA COLLECTIVITÉ

Le TCO exerce des compétences en matière de :

- développement économique,
- aménagement de l'espace communautaire,
- équilibre social de l'habitat,
- politique de la ville,
- création ou aménagement et entretien de voiries,
- environnement et cadre de vie
- culture et sport
- aide sociale
- coopération internationale
- accès à l'outil informatique via les espaces cyber-base® et les cybermobiles

LES INSTANCES DÉLIBÉRANTES

Principes

Le TCO est administré par un organe délibérant composé de conseillers communautaires élus au suffrage universel direct dans le cadre du scrutin municipal. Les conseillers communautaires sont élus en même temps et dans les mêmes conditions que les conseillers municipaux, pour un mandat de 6 ans.

Le conseil communautaire

Le conseil communautaire règle, par ses délibérations, les affaires qui relèvent de sa compétence en application du principe de spécialité.

Il se réunit au moins une fois par trimestre sur convocation du président, soit au siège de la communauté, soit dans un lieu choisi par le conseil communautaire dans l'une de ses communes membres.

Les séances sont publiques. À la demande de cinq membres ou du président, l'organe délibérant peut décider, sans débat et à la majorité absolue, de se réunir à huis clos.

Le nombre de sièges

En vertu de l'arrêté préfectoral du 29 janvier 2014, la composition du conseil communautaire du TCO prévoit une assemblée de 64 élus.

Le bureau communautaire

Le bureau est composé du président, des vice-présidents et d'un membre conseiller communautaire. Il se réunit tous les mois pour exercer des attributions déléguées par le Conseil communautaire. Il est aussi un lieu de débat entre ses membres afin de préparer et définir les objectifs et les modalités d'action de la politique communautaire.



Les commissions

Les commissions thématiques sont appelées à étudier en amont les affaires qui seront soumises au vote du Conseil ou du Bureau communautaires et sont présidées par les vice-présidents. Les commissions ont pour rôle d'instruire les affaires qui leur sont soumises et préparent des rapports relatifs aux projets de délibérations intéressant leurs secteurs d'activités. L'avis des commissions est formulé sur les projets de délibération. Leur travail est transmis au Bureau communautaire qui décide de la suite à donner aux dossiers.

Le président

Le président prépare et exécute les délibérations de l'organe délibérant de la communauté.

Il est l'ordonnateur des dépenses et prescrit l'exécution des recettes. Il est le supérieur hiérarchique des services de la communauté. Il représente la communauté en justice. Il peut recevoir délégation du conseil de communauté de certaines de ses attributions et peut déléguer sa signature à certains personnels administratifs.

Les vice-présidents

Les vice-présidents n'ont pas d'attribution propre. Toutefois, le président peut leur accorder personnellement des délégations de fonction.

EN CHIFFRES

261 délibérations

47 décisions

**24 commissions de coordination
et de propositions**

12 bureaux communautaires

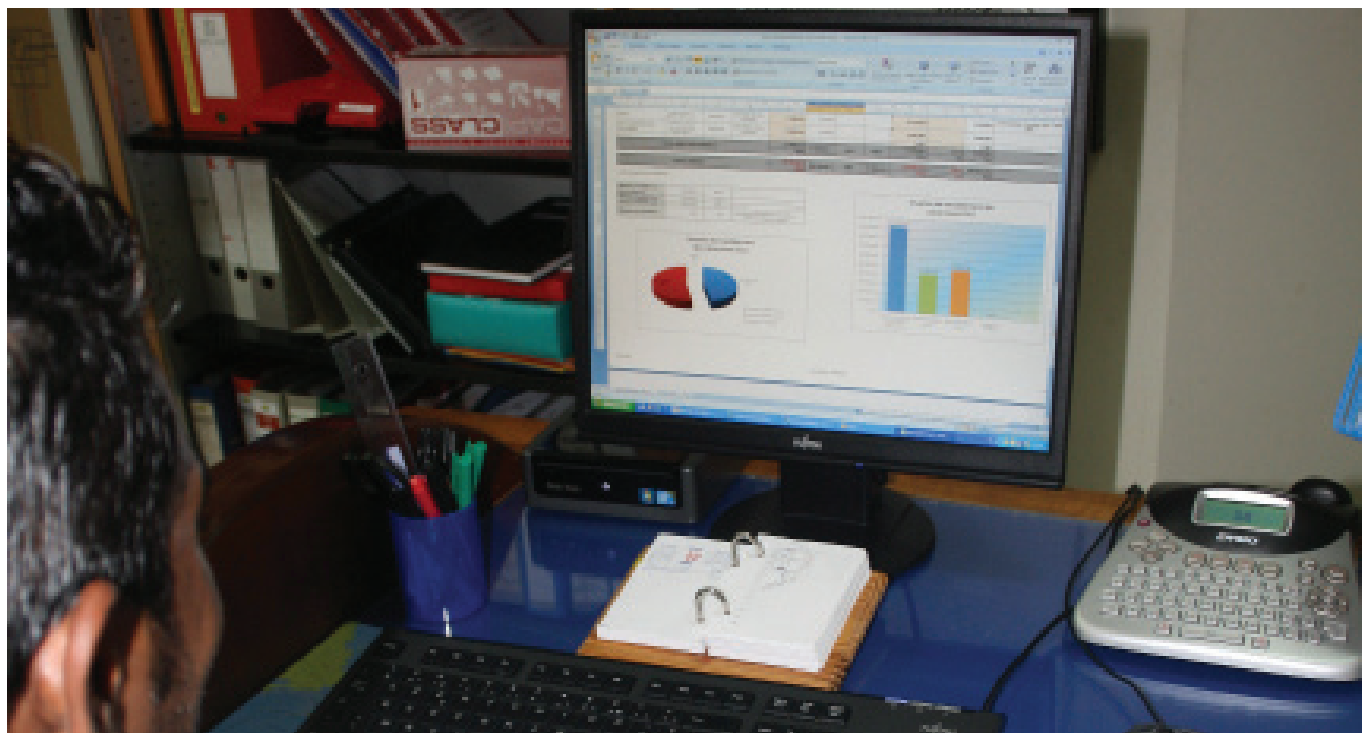
6 conseils communautaires

LE RAPPORT FINANCIER

La direction des services financiers se compose d'un pôle budgétaire, d'une cellule analyse et prospective et d'un service du système de l'information financier récemment créé.

C'est une direction transversale dont les missions principales sont consacrées à la mise en œuvre de la politique financière de l'agglomération définie par les élus, à l'élaboration et à l'exécution du budget en étroite collaboration avec les directions opérationnelles et conformément aux crédits inscrits. Enfin la direction des services financiers s'attache à sécuriser le portage financier de toutes les opérations inscrites au Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2009-2014. Dans un environnement financier marqué par des dotations de l'État en diminution et un levier fiscal amputé sur la fiscalité entreprise, le TCO maintient au titre de 2013 une situation financière satisfaisante, avec un niveau d'investissement soutenu (de l'ordre de 20 à 21 M€/an en moyenne depuis 2008).

Cependant, le stock de dette au 31 décembre 2013 reste à surveiller compte tenu de sa progression importante ces dernières années (17 M€ en 2008 à + de 60 M€ en 2013).



LE COMPTE ADMINISTRATIF 2013

A la clôture de l'exercice, le compte administratif de l'exercice 2013 du TCO dégage un résultat excédentaire de la section de fonctionnement de 2,8 M€ et un besoin de financement de 0,4 M€, soit un excédent net de clôture de 2,4 M€.

L'exercice budgétaire 2013 du TCO a été arrêté à hauteur de :

→ En dépenses globales : 170,2 M€. Pour sa part, le volume de dépenses réelles réalisées en 2013 s'élève à 148,2 M€.

Fonctionnement = 123,5 M€ (soit 83%)

Investissement = 24,7 M€ (soit 17%)

→ En recettes globales : 172,5 M€.

Les taux de réalisation de l'exercice 2013

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Taux de réalisation 2013	73%	72%	99%	101%
Rappel des taux de réalisation 2012	91%	95%	98%	101%

L'épargne nette

L'épargne nette est un indicateur de santé financière. Il correspond au solde restant une fois payées toutes les dépenses de fonctionnement et le remboursement du capital de la dette.

En K€	2011	2012	2013
Epargne nette	5 158	5 000	3 254

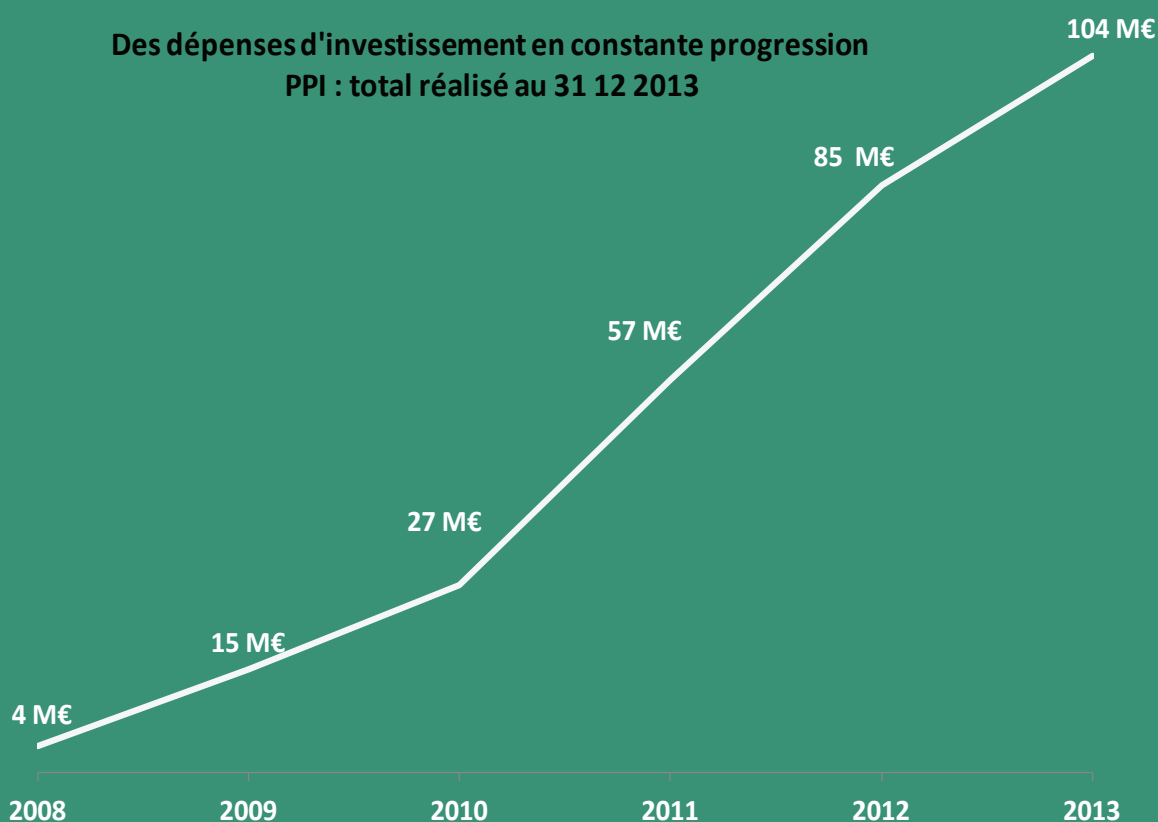
LE FAIT MARQUANT

En 2009, le TCO a validé sa feuille de route en matière d'investissement jusqu'en 2015 avec le Plan Pluriannuel des Investissements. Sur un volume global de 200 M€, le TCO a réalisé au 31 décembre 2013 près de 104 M€ répartis comme suit :

- Environnement : 30 M€
- Transports : 26 M€
- Aménagement/habitat : 19 M€
- Economie : 13 M€
- Tourisme : 10 M€
- Culture : 4 M€

Pour sécuriser le portage financier de ces opérations, le TCO a souhaité un accompagnement pluriannuel avec l'Agence Française de Développement, à des taux bonifiés (2,01% sur 15 ans, contre 3,85% sur le marché). De plus, dans le cadre de ce partenariat, le TCO est assuré d'avoir 60% de son besoin annuel d'emprunt.

Des dépenses d'investissement en constante progression
PPI : total réalisé au 31 12 2013



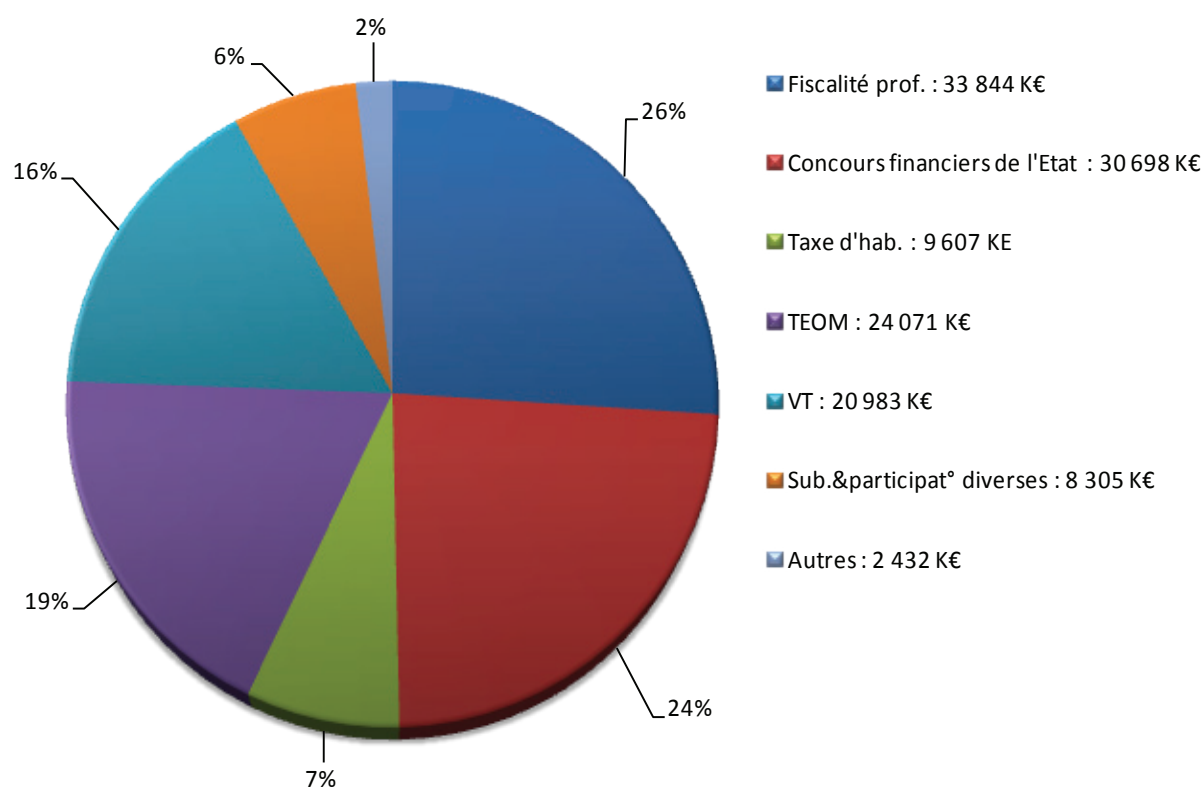
Dépenses cumulées en Millions d'Euros

LE FONCTIONNEMENT

→ Les Recettes

Répartition des recettes réelles de fonctionnement

⇒ 129 940 746 €



Globalement la fiscalité représente près de 70% de nos recettes de fonctionnement, avec 2/3 prélevés sur les entreprises et 1/3 sur les ménages. La capacité pour le TCO d'actionner les taux aussi bien sur les entreprises que sur les ménages est aujourd'hui limitée dans un contexte de ralentissement de la croissance économique.

D'où l'importance pour le TCO d'investir dans des équipements productifs de revenus et subventionnés afin de dynamiser nos recettes fiscales.

L'évolution des recettes réelles de fonctionnement

	2011	2012	2013	Evolution 13/12	Evolution en €
Fiscalité professionnelle (1)	32 136 150	30 938 957	33 844 015	9%	2 905 058
Concours financiers de l'Etat (2)	29 402 666	30 914 775	30 698 290	-1%	-216 485
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (3)	21 233 455	22 641 110	24 070 688	6%	1 429 578
Versement Transport (4)	17 261 317	19 042 126	20 983 317	10%	1 941 191
Taxe d'Habitation (5)	8 694 272	9 181 016	9 606 993	5%	425 977
Subventions (6)	4 514 045	6 786 345	4 321 461	-36%	-2 464 884
Participation des usagers (7)	2 875 756	3 744 730	3 983 614	10%	238 884
Autres recettes (8)	1 711 195	1 388 034	2 432 368	75%	1 044 334
TOTAL	117 828 856	124 637 093	129 940 746	4%	5 303 653

(1) Sur les 2.9 M€ d'augmentation, 1.2 M€ concernent la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (recette + importante qu'en 2012) et 1.7 M€ concernent des rôles supplémentaires TP (taxes professionnelles) et CFE (cotisation foncière des entreprises)

(2) Diminution essentiellement liée à une baisse de la DGF (dotation globale de fonctionnement) (-1%)

(3) Produit supplémentaire de TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) dû principalement à des bases dynamiques (+5%)

(4) Augmentation due à la dynamique des bases

(5) Augmentation due à la dynamique de la base (Taux de TH de 6.82% inchangé depuis 2011)

(6) Diminution constatée en 2013 car pas de dotation du Conseil Général au titre des transports scolaires (2012 = 1.2 M€ et 2013 = 0€). De plus, en 2012 des régularisations sont intervenues au titre des éco organismes et du PLIE.

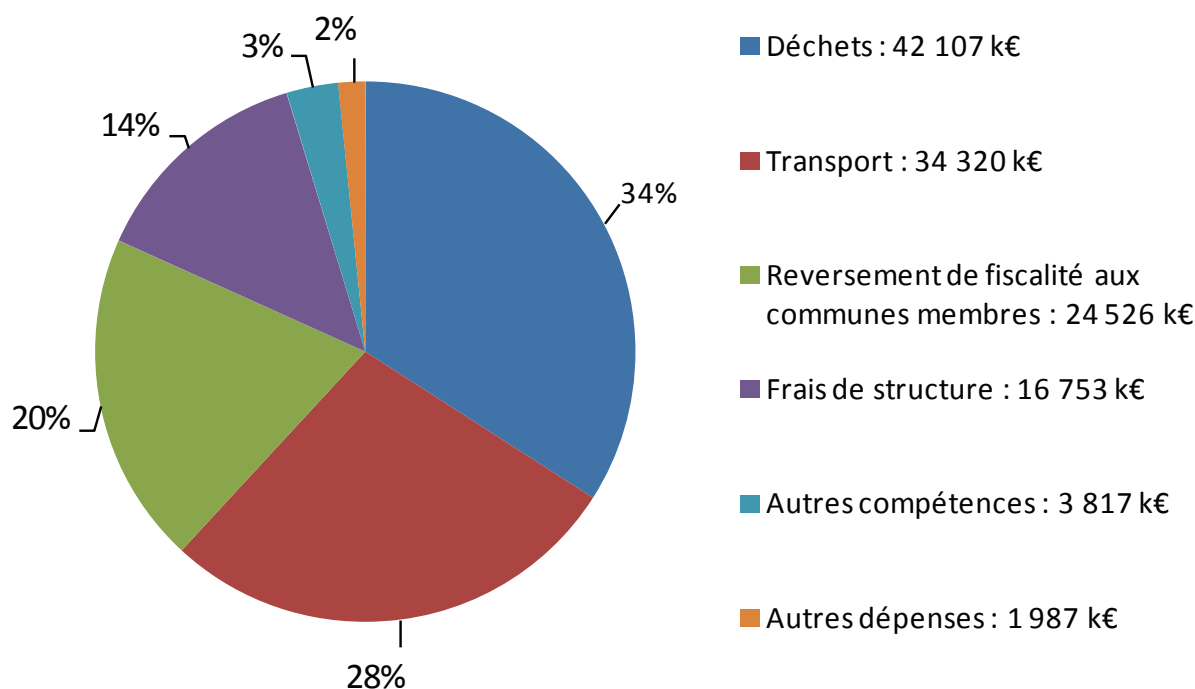
(7) Augmentation liée à la recette du camping (ouverture en décembre 2012)

(8) Recette exceptionnelle liée à des régularisations sur des prestations antérieures + produit lié à une cession de terrain

→ Les Dépenses

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement

⇒ 123 522 692 €



Globalement 62 % de nos dépenses de fonctionnement sont consacrées aux prestations de services en matière environnement et transports. Compte tenu du ralentissement attendu de nos recettes de fonctionnement pour les années futures (maintien des taux de fiscalité, gel voire diminution des dotations de l'Etat), le TCO a tout intérêt à contenir la croissance de ses charges de fonctionnement pour développer de nouvelles compétences et assurer le remboursement de sa dette future.

L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement

	2011	2012	2013	Evolut° 12/13	Evolution en €
Prestations aux usagers :	72 390 187	77 420 979	80 244 744	4%	2 823 765
<i>Environnement & cadre de vie</i>	37 395 705	39 913 301	42 107 554	5%	2 194 253
<i>Transports publics & scolaires</i>	31 348 943	33 505 683	34 320 146	2%	814 463
<i>Politique de la Ville</i>	1 369 826	1 446 975	981 194	-32%	-465 781
<i>Economie</i>	222 512	297 462	181 647	-39%	-115 815
<i>Tourisme</i>	738 360	604 739	1 208 612	100%	603 873
<i>Aménagement du territoire</i>	313 027	357 636	231 285	-35%	-126 351
<i>Culture</i>	963 763	1 126 619	1 060 021	-6%	-66 598
<i>Sport</i>	38 052	168 564	154 284	-8%	-14 280
Revt de fiscalité aux communes	23 983 495	24 526 944	24 526 944		
<i>Attribution de compensation</i>	19 383 495	19 926 944	19 926 944		
<i>Dotation de solidarité communautaire</i>	4 600 000	4 600 000	4 600 000		
Frais de structure dont :	12 719 633	14 184 021	16 763 253	18%	2 579 232
* <i>Frais de personnel</i>	9 770 125	11 198 898	12 937 771	16%	1 738 873
* <i>Elus</i>	944 568	964 631	1 180 151	22%	215 520
* <i>Communication</i>	109 030	100 049	96 263	-4%	-3 786
* <i>Frais de siège</i>	1 895 910	1 920 444	2 549 068	33%	628 624
Frais financiers	596 000	896 150	1 259 911	41%	363 761
Frais d'études	33 418		1 181		1 181
Honoraires	188 898	367 779	548 466	49%	180 687
Charges exceptionnelles	1 098	256 896	178 193	-31%	-78 703
Dotations aux provisions	1 100 000				
TOTAL	111 012 729	117 652 769	123 522 692	5%	5 869 922

* Les Prestations de services aux usagers : + 4 %

Environnement + 5 % = augmentation due essentiellement au passage du cyclone Dumile début 2013 (1,6M€) et à la DSP du centre de tri.
Transports + 2 % = impact des avenants mis en service en 2013 (transport de personnes à mobilité réduite, création de dessertes à Saint-Paul, mise en œuvre d'équipements porte vélos, expérimentation semaine de 4,5 jours sur La Possession...)

* Les indemnités élus : + 22 %

Régularisation due à l'affiliation des élus à la Sécurité Sociale en 2013. Si le cumul des indemnités des élus est supérieur à 50% du plafond de la sécurité sociale, obligation est faite à ces élus de cotiser à la Sécurité sociale.

* Les frais de siège : + 33 %

Les dépenses générées par la réhabilitation du siège social (déménagement, gardiennage, interconnexion des sites distants...) représentent 330 K€.

Subventions exceptionnelles pour 130 K€ = aide aux Philippines, séminaire INTA Ecocité et coopération avec Madagascar.

Formation + 80 K€/ à 2012 = volonté de mettre l'accent sur la professionnalisation des agents.

* Les honoraires : + 49 %

Mission d'assistance confiée au cabinet Deloitte pour la préparation du cadrage financier de la période 2014-2020 (104 k€)

Dans la mise en œuvre de ses politiques publiques, le TCO a versé un montant global de 2,3 M€ aux associations, dont 1 M€ à la culture.

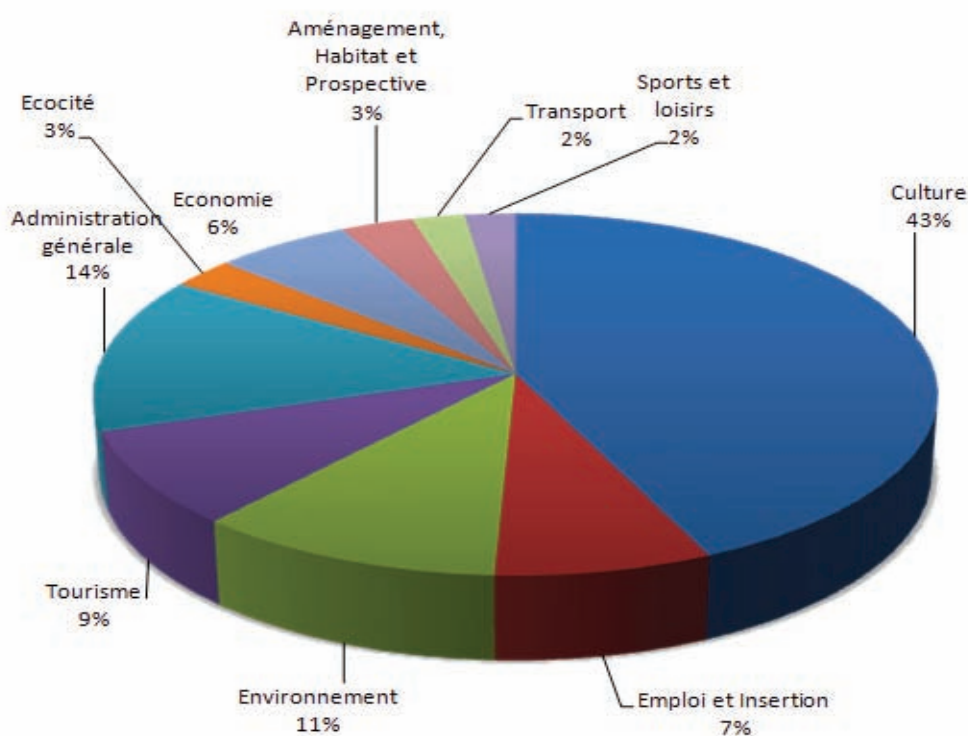
Avec la mise en place de la régie d'enseignement artistique qui sera pleinement opérationnelle en 2014, cette enveloppe sera répartie différemment, avec 50% fléchés sur la régie. L'objectif de cette structure est de proposer une offre d'enseignement aux arts de la scène et arts plastiques dans le cadre d'un projet pédagogique global.

ZOOM

2,3 M€

versés aux associations pour
l'exercice des compétences

Répartition des Subventions octroyées au titre de l'année 2013

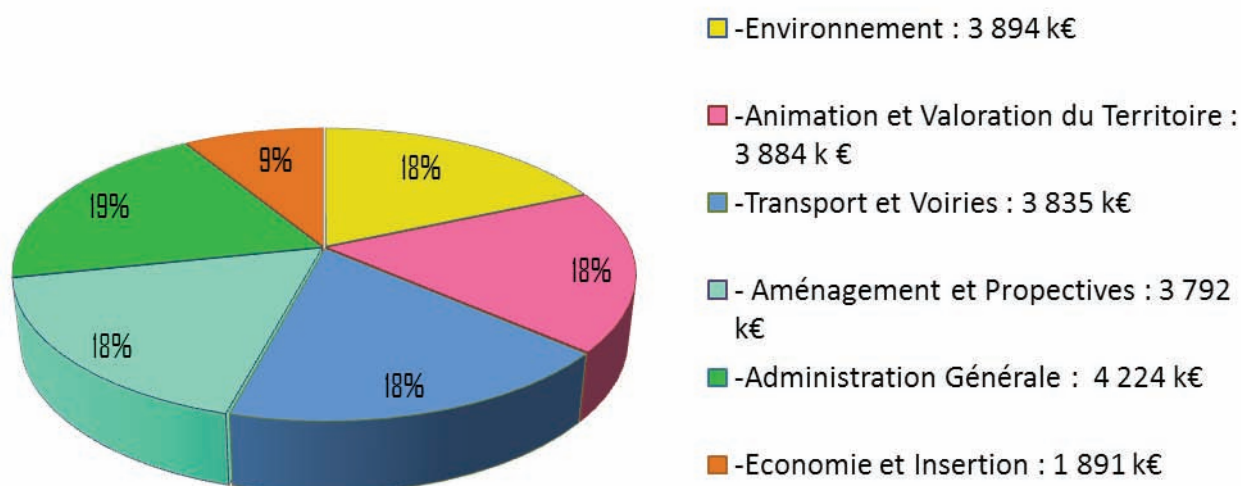


	2011	2012	2013	Evolution 2013/2012
Subventions aux associations	2 705 453 €	2 756 504 €	2 327 949 €	- 16%

L'INVESTISSEMENT

→ Les Dépenses

La structure des dépenses d'investissement



L'évolution des dépenses d'investissement

2011	2012	2013
33,49 M€	28,9 M€	21,6 M€

En 2011, l'acquisition du centre de tri et la participation à la SEMADER ont représenté 12M€. Hors ces 2 dépenses, le volume d'investissement 2011 = 21 M€

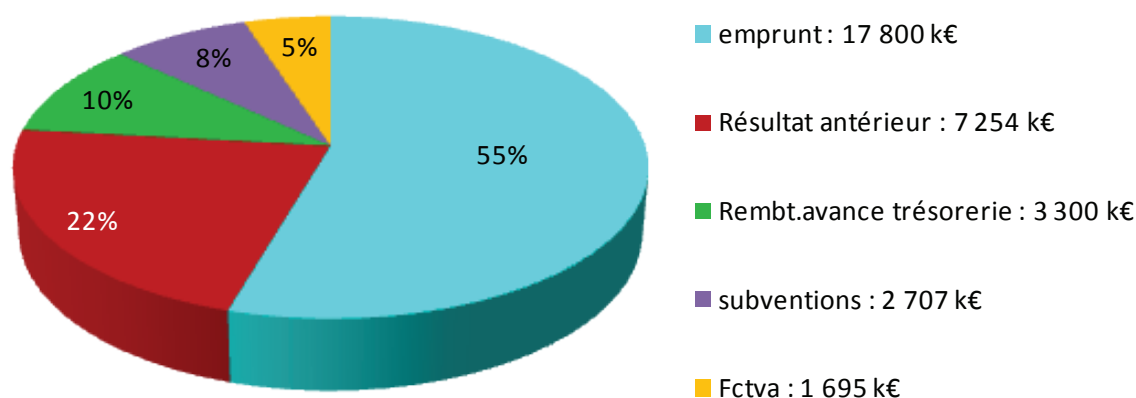
En 2012, la réalisation du camping et l'aménagement du littoral de St-Leu ont représenté une dépense de 5,8 M€.

→ Hors dépenses exceptionnelles, en moyenne le volume d'investissement est de 21 M€ sur les 3 exercices

→ Les Recettes

La structure des recettes d'investissement

Cette année encore l'emprunt a une place prépondérante dans le financement de nos investissements. Au titre de 2013, c'est 17.8 M€ qui ont été mobilisés, soit une annuité supplémentaire de 1.4 M€ à compter de 2014.



L'évolution des recettes d'investissement

2011	2012	2013	Evolution 2013/2012
29,6 M€	31,6 M€	32,7 M€	3 %

A noter la faible part des subventions perçues par le TCO : moins de 3M€ pour 2013. C'est le volume moyen constaté depuis 3 ans. Pour les exercices futurs, le TCO a tout intérêt à privilégier des opérations plus fortement subventionnées, afin de limiter le recours à l'emprunt.

REPARTITION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2013

	TOTAL REALISE EN 2013	Direction des Investissement	Direction de projet
Matériels pré collecte (Bacs Om, Cs, Bav, composteurs)	2 145 966,78		2 145 966,78
Acquisition d'engins de chantier & équipements divers	1 120 375,06		1 120 375,06
Etudes environnement	165 535,76		165 535,76
Réhabilitation de la décharge Cambaie	164 357,23	164 357,23	
Plate forme de broyage de Saint Leu	137 396,72	137 396,72	
Panneaux d'information	89 180,30	26 505,48	62 674,82
Plate forme de transit du Port	32 984,80	32 745,58	239,22
Realisation de la plate forme de broyage de Cambaie	40 357,01	40 357,01	
Réalisation de nouvelles déchèteries	24 012,11	24 012,11	
Réhabilitation des déchèteries existantes	16 421,78	16 421,78	
Rehabilitation de la décharge Cocatre à Trois Bassins	14 563,72	14 563,72	
Fourrière animale de Cambaie	7 876,02	7 876,02	
Centre animalier	7 388,03	7 388,03	
Subventions d'équipements versées	6 150,00		6 150,00
Rebab décharge port	6 132,06		6 132,06
Panneaux de signalisation directionnelle	3 573,56		3 573,56
Plate forme de compostage du Port	1 617,77	538,20	1 079,57
Service numérique a l'usager	431,08		431,08
ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE	3 984 319,79	472 161,88	3 512 157,91
Foncier (écocité, indemnités expropriation littoral Sud St Leu...)	1 666 409,34	1 666 409,34	
Annexes et Maison 3 bassins (centre pédagogique)	880 554,40	870 564,80	9 989,60
Camping	452 040,21	452 040,21	
Pole loisirs nature du dos d'âne	342 253,24	342 253,24	
Zénith	143 474,03	143 474,03	
Darse de grande plaisance du port ouest	128 852,44		128 852,44
Levées topographiques et foncières territoire Tco	106 945,70	106 945,70	
Zalm de 3 bassins	34 978,40		34 978,40
Signalisation touristique	62 244,15	62 244,15	
Réalisation campagnes piézométriques	28 799,53	28 799,53	
Ecole enseignement artistique du Tco	27 305,37	27 305,37	
Campagne piézométrique	4 860,80	4 860,80	
Autres subventions dvat	2 640,00		2 640,00
Etude diagnostic & sch. directeur	2 510,00	2 510,00	
Création o.t.i (office de tourisme intercommunal)	309,86		309,86
ANIMATION & VALORISATION DU TERRITOIRE	3 884 177,47	3 707 407,17	176 770,30
Contrats pdu	2 678 153,57		2 678 153,57
Arrêts de bus	823 387,63	465 148,71	358 238,92
Itinéraires privilégies du TCO	96 522,15	96 522,15	-
Etudes transports	163 690,43		163 690,43
Carte vie quotidienne	43 964,59		43 964,59
Gare routière de Saint Paul	15 310,04	15 310,04	
Subventions d'équipements versées	14 000,00		14 000,00
TRANSPORT & VOIRIE	3 835 028,41	576 980,90	3 258 047,51
Aide a la pierre	1 438 194,10		1 438 194,10
Epfr	1 042 949,55		1 042 949,55
Anru port	800 802,64		800 802,64
Etudes dev. et aménagement touristique de Saint leu	160 007,66		160 007,66
Scot	60 354,21		60 354,21
Etudes mi- pentes	59 370,72		59 370,72
Révision du sage ouest	55 160,16		55 160,16
Etude plaine Chabrier	42 930,43		42 930,43
Ouverture ville sur la mer	37 848,12		37 848,12
Acquisition de données sur le logement	34 937,00		34 937,00
Structuration de bourgs	30 000,00		30 000,00
Etude sociologique	20 886,25		20 886,25
Matériel adoc	7 770,00		7 770,00
Giml (gestion intégrée mer littoral)	1 312,74		1 312,74
Foncier	292,00		292,00
AMENAGEMENT & PROSPECTIVE	3 792 815,58	-	3 792 815,58
Travaux de Vrd	1 034 782,90	1 034 782,90	
Ecocité	700 376,28	-	700 376,28
Siege t.c.o.	551 252,58	551 252,58	
Autres dépenses	508 461,58		508 461,58
Acq. véhicules Tco	259 554,06	259 554,06	
Transformation tamarun	255 450,00		255 450,00
Déménagements	105 539,67		105 539,67
Acq fournitures diverses	96 737,48	96 737,48	
Climatisation	15 138,30	15 138,30	
Travaux et entretien bâtiments du Tco	12 407,01	12 407,01	
Construction modulaire Tco	5 391,04	5 391,04	
Frais de structure	1 790,25		1 790,25
Matériel de quincaillerie	1 088,29	1 088,29	
Cadrage financier 14/20 europe-etat	538,20		538,20
ADMINISTRATION GENERALE	3 548 507,64	1 976 351,66	1 572 155,98
Eco parc	1 175 978,47		1 175 978,47
Aménagement du littoral de Saint Leu	163 003,64	163 003,64	
Prestations d'accompagnement à la création d'activités/tco	146 162,67		146 162,67
Zae henri cornu	143 144,20		143 144,20
Triangle agricole	96 714,02	96 714,02	
Définition filières stratégiques	52 514,00		52 514,00
Za saline, guillaume et extension de montvert	58 261,15		58 261,15
Rhd signalisation touristique	24 929,07	24 929,07	
Zae bmv/vue belle	16 068,35		16 068,35
Acé vélos	8 800,00		8 800,00
Aménagement du littoral de trois bassins	4 870,15	4 870,15	
Subventions économie	878,00		878,00
Schéma directeur des pôles d'échange tco	451,00	451,00	
ECONOMIE & INSERTION	1 891 774,72	289 967,88	1 601 806,84
Réalisation du sd informatique	508 529,24		508 529,24
Matériel s/op. déménagements	72 717,21		72 717,21
INFORMATIQUE	581 246,45	-	581 246,45
Accès savoirs internet et t.i.c.	94 902,28		94 902,28
DIVERS	94 902,28	-	94 902,28
TOTAL GENERAL	21 612 772,34	7 022 869,49	14 589 902,85

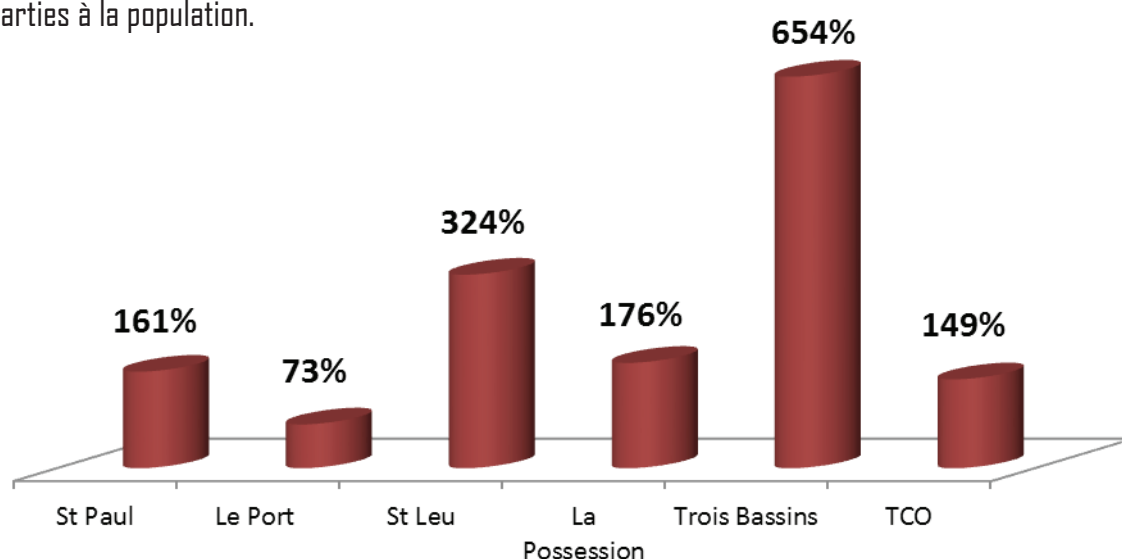
SYNTHÈSE GLOBALE 2008 / 2013

	Projets ventilés / segmentation stratégique	Montant PPF réalisé de 2008 à 2013	Montant PPI réalisé de 2008 à 2013
Finalité Politique	Contribuer à l'épanouissement des habitants et au rayonnement du territoire	7 791	15 046
Axe strat	<i>Conforter l'attractivité touristique et de loisirs du territoire</i>	3 612	12 239
Projet PPI	Pôle de loisirs et nature de Dos D'Ane		932
	Camping intercommunal		5 042
	Sentier littoral, aménagement de la route Hubert Delisle		5 739
	Signalisation touristique		526
	<i>Démocratiser l'accès à la culture et contribuer à faire de l'Ouest un foyer artistique et culturel de référence</i>	4 179	2 807
	Zénith		1 516
	Antenne d'enseignement artistique à Plateau Caillou, annexes et maison de Trois Bassins		1 291
	Développer les conditions d'une mobilité pour tous	186 362	25 627
	<i>Développer le recours aux modes alternatifs et rationaliser l'usage de la voiture</i>		16 464
	Itinéraires Privilégiés : rue Saint Louis, rue 20 décembre, RN1 E (couloirs de bus, TCSP...)		8 622
	Acquisition de bus propres		359
	Régime d'aide PDU de soutien aux communes		6 597
	Etudes prospectives		886
	<i>Développer le recours aux transports collectifs</i>		9 163
	Aménagement de 1656 points d'arrêt du réseau Kar Ouest		
	Rénovation et extension de la gare routière de Saint Paul		9 163
	Développer un patrimoine durable, adapté et au service de l'usager		1 329
	<i>Améliorer la connaissance patrimoniale et optimiser les ressources</i>		1 329
	Mise aux normes et extension du siège social du TCO		1 329
	Acquisition de locaux à la Possession (Anséllia)		-
	Donner aux usagers du TCO les meilleures chances de bénéficier des commodités des services de communication électronique		201
	<i>Avoir une couverture totale du territoire par ses services numériques</i>		126
	Développer du haut débit		126
	<i>Développer l'administration électronique et les usagers des services numériques</i>		75
	Carte vie quotidienne		75
	Garantir un service public des déchets raisonné	228 522	29 645
	<i>Offrir aux usagers un service de collecte et de traitement durable</i>		29 262
	Acquisition de matériels de pré-collecte		8 519
	Réalisation de 5 nouvelles déchèteries/		4 445
	Réhabilitation des 6 déchèteries existantes/Réhabilitation de 3 décharges		2 370
	Extension et optimisation de la plate forme de compostage du Port/mise aux normes de la plate forme de transit du Port/		3 847
	2 plates formes de déchets verts (ST Leu-Cambaie)		200
	Réhabilitation fourrière cambaie-complexe animalier et véhicules		124
	Aménagement des points de regroupement		261
	Rachat du centre de tri du Port		9 496
	<i>Rendre le territoire plus respectueux de ses ressources</i>		383
	Etudes prospectives environnementales		383
	Participer à la création et au maintien d'emplois durables par le développement de l'activité économique	8 990	12 666
	<i>Favoriser l'accès à l'emploi par l'insertion</i>	7 079	23
	Centre d'hébergement d'urgence		23
	<i>Favoriser l'implantation et la pérenisation des entreprises au sein de Parc d'Activités</i>	1 911	12 643
	Portage financier pour l'aménagement d'espaces à vocation économique et touristique		12 594
	Varangue des Docks		49
	Renforcer l'attractivité du territoire	1 670	19 393
	<i>Concevoir un aménagement cohérent et durable du territoire</i>	1 673	19 393
	Bonification foncière		1 248
	Accompagnement sur la structuration des bourgs		450
	Accompagnement aux projets d'ouverture des villes sur la mer		237
	Etudes prospectives, dont Ecocité		2 848
	Soutien à la production de logements aidés (PLH 1 et PLH 2)		12 308
	Soutien au projet ANRU Port et Saint Leu		2 302
Total général		433 335	103 907

LES ANNEXES

LE TAUX DE COUVERTURE PAR COMMUNE

Le taux de couverture mesure le rapport entre les dépenses réparties par commune et les recettes perçues par commune. Les dépenses du TCO sont ventilées en fonction de la localisation géographique des prestations et des investissements réalisés, le cas échéant, elles sont réparties à la population.



2013

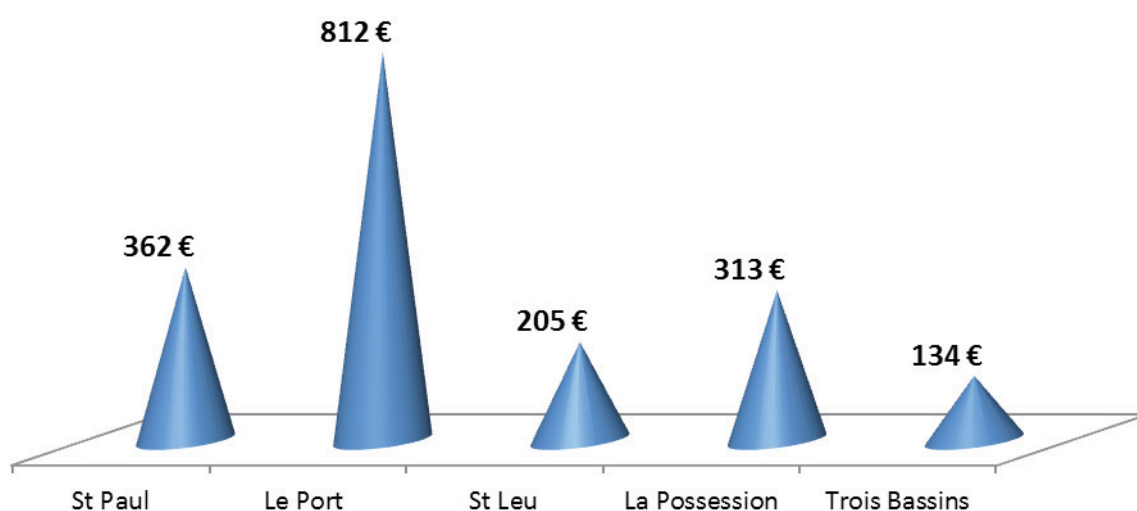
	Fonctionnement	Investissement	Dépenses totales	Recettes	Taux de couverture
St Paul	52 044 336	9 192 707	61 237 043	37 941 974	161%
Le Port	16 176 739	6 831 262	23 008 001	31 407 298	73%
St Leu	17 609 174	3 166 866	20 776 039	6 421 003	324%
La Possession	13 680 789	3 317 272	16 998 062	9 649 324	176%
Trois Bassins	4 084 711	2 267 257	6 351 969	970 541	654%
TCO	103 595 749	24 775 365	128 371 114	86 390 140	149%

La répartition des recettes par commune

2013

	Recettes totales (*)	Recettes à l'habitant
St Paul	37 941 974	362 €
Le Port	31 407 298	812 €
St Leu	6 421 003	205 €
La Possession	9 649 324	313 €
Trois Bassins	970 541	134 €
TOTAL	86 390 140	406 €

(*) Recettes fiscales perçues par commune (compensations Etat inclus mais hors attribution de compensation) et participation des familles au transport scolaire par commune.ments réalisés, le cas échéant, elles sont réparties à la population.



L'ANALYSE FINANCIÈRE COMPARÉE : BENCHMARKING

RATIOS REGLEMENTAIRES

CA 2013 - INFORMATIONS FINANCIERES - RATIOS	TCO	CINOR	CIVIS	CIREST	CASUD	Moyenne Nationale CA*
Dépenses réelles de fonctionnement/population	580 €	574 €	655 €	480 €	392 €	551€/hab
Produits des impositions directes/Population	204 €	225 €	222 €	209	79 €	306€/hab
Recettes réelles de fonctionnement/population	611 €	704 €	769 €	510 €	496 €	642€/hab
Dépenses d'équipement brut/population	100 €	254 €	153 €	46 €	172 €	132€/hab
Encours de la dette/population	296 €	317 €	260 €	53 €	301 €	351€/hab
Dotation globale de fonctionnement/population	88 €	98 €	83 €	67 €	77 €	155€/hab
Dépenses de personnel/Dépenses réelles de fonctionnement	10%	16%	21%	9%	18%	18%
Dépenses de fonctionnement+Remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	97%	86%	88%	99%	81%	90%
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	16%	36%	20%	9%	35%	21%
Encours de la dette/recettes de fonctionnement	48%	44%	34%	10%	61%	54,7%

*source DGCL

Année 2011

	TCO	CINOR	CIVIS	CIREST	CASUD
ANALYSE FISCALE					
FISCALITE					
Taux de CFE	24,26 %	23,17 %	28,03 %	27,60 %	22,76 %
Bases nettes CFE/hab	281 €	390 €	266 €	255 €	117 €
Produit fiscal /hab (compensat.comprises)	189 €	225 €	222 €	209 €	79 €
Dotation de Solidarité versée/hab.	22 €	41,65 €	35 €	0 €	14,49 €
Taux de TEOM	15 %	14,80 %	17,06 %	16,00 %	15,71 %
Bases nettes TEOM/hab	751 €	1 129 €	730 €	577 €	661 €
Produit de TEOM/hab	113 €	167 €	124 €	92 €	104 €
Versement transport perçu/hab.	99 €	162 €	94 €	55 €	28,45 €
Epargne nette (capacité d'autofinancement) en	3000 K€	20000 K€	11000 K€	3300 K€	2650 K€
Taux d'épargne nette (EP/RRF)	2 %	14 %	5 %	5 %	2 %

Population 2013 = 212 788 habitants

LA GESTION DE LA DETTE

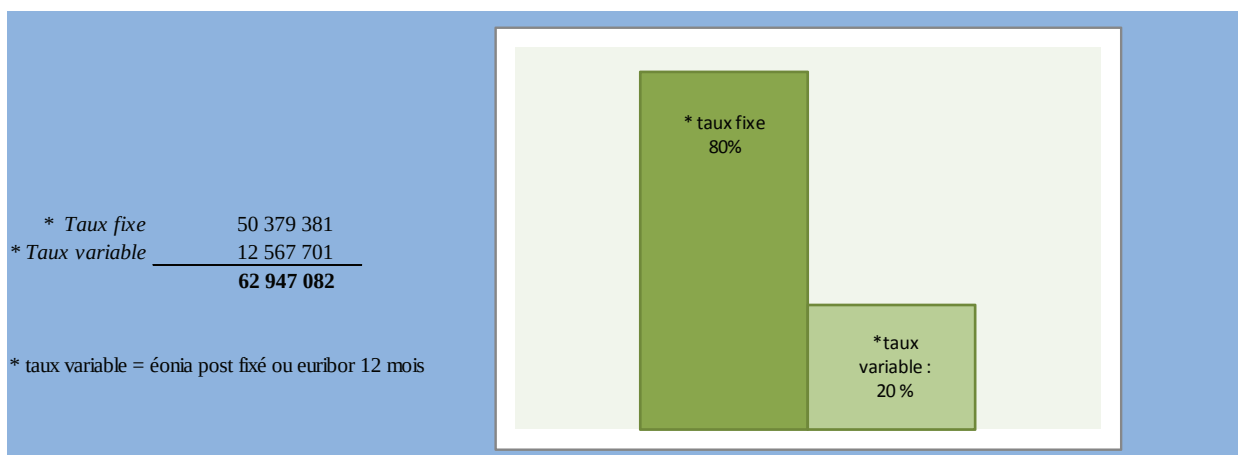
Encours de la dette

	2011	2012	2013
Encours de dette au 01/01	18 927 769	27 669 932	48 309 673
Annuité	1 833 837	2 811 320	4 422 502
Dont : Capital	1 257 837	1 960 259	3 162 591
Intérêts	576 000	851 061	1 259 911
Emprunt tiré dans l'année	10 000 000	22 600 000	17 800 000
Encours de dette au 31/12	27 669 932	48 309 673	62 947 082
Encours/habitant	130 €	228 €	296 €

Le partenariat AFD/TCO a permis en 2013 d'avoir un taux préférentiel de 2,01 %M sur un contrat de 13 M€ à rembourser sur 15 ans. (3,85 % marché en cours).

→ En 2 ans, l'encours de dette a évolué de + de 120 %, d'où la nécessité de limiter dans les années futures le recours à l'emprunt et privilégier des opérations d'investissement plus fortement subventionnées.

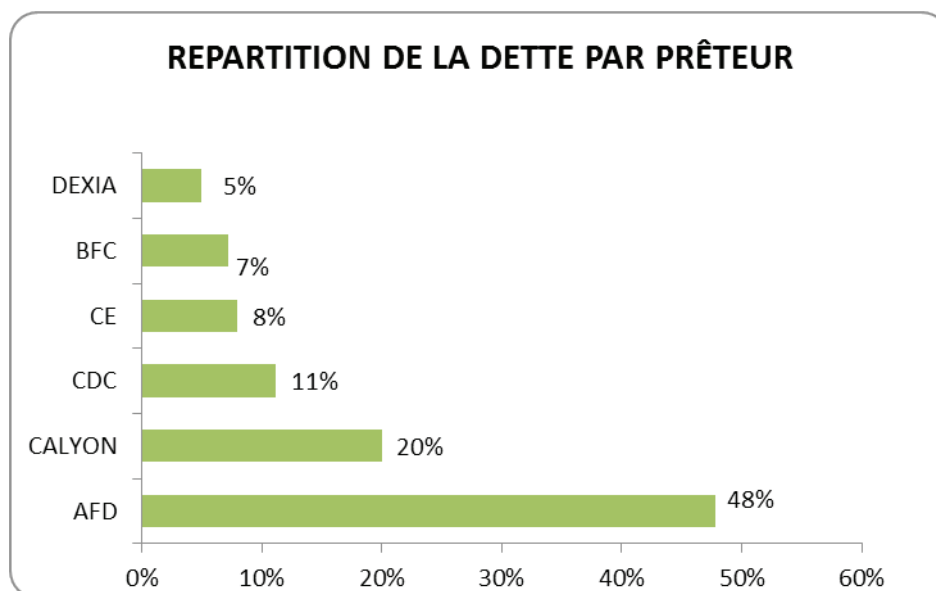
Répartition de la dette par type de taux



Le taux fixe moyen du TCO est de 2,79 % compte tenu des taux bonifiés prévus dans notre convention avec l'AFD. Cependant, afin de mieux répartir notre encours, les prochains contrats devraient privilégier les taux variables.

Répartition de la dette par prêteur

L'Agence Française de Développement demeure notre principal prêteur.



A noter que l'encours de la dette du TCO n'est composé d'aucun emprunt structuré, ni « toxique ».

ZOOM

La mise en place d'une ligne de trésorerie

Pour faire face à des besoins ponctuels de trésorerie et avec l'entrée de la Banque Postale sur le marché des collectivités, le TCO a mis en place une ligne de trésorerie de 5 M€ en 2013. La mobilisation des fonds sur une période globale de 3 mois a généré des frais de l'ordre de près de 5 000 € sur un index éonia, avec une marge de 1,67%.

LA FISCALITÉ

La cellule fiscale

Le TCO a créé en octobre 2011, une cellule fiscale rattachée à la Direction des Services Financiers. Cette cellule a été conçue afin d'optimiser et d'élargir les bases fiscales de taxation. Ses principaux objectifs sont :

- ☐ d'augmenter les recettes fiscales du TCO en élargissant la base de taxation,
- ☐ de s'assurer de l'exhaustivité des constructions présentes dans le fichier du cadastre,
- ☐ de rétablir l'équité fiscale entre les contribuables,
- ☐ et de fiabiliser les taxations assises sur le foncier.

Cette cellule fiscale du TCO est composée de 3 agents de terrain dont un responsable (1 CAE et 2 contractuels).

L'activité principale de ces agents est de réaliser des enquêtes de terrain.

Un outil cartographique basé sur le traitement informatique des fichiers du cadastre et ceux de l'IGN (Institut Géographique National) a été développé en interne afin d'identifier les éventuelles anomalies et incohérences présentes dans les fichiers fiscaux. Pour confirmer (ou pas) ces incohérences, une visite de terrain est indispensable.

Les résultats de la cellule fiscale du TCO

Sur les 41 000 parcelles du TCO, il y aurait environ 8 000 parcelles à enquêter compte tenu des anomalies détectées sur informatique.

Au 31 décembre 2013, la cellule fiscale du TCO a déjà réalisé 3 300 enquêtes dont :

- ☐ un quart va aboutir sur une nouvelle taxation,
- ☐ un autre quart devrait aussi augmenter la base de taxation (il s'agit de constructions non terminées ou encore d'enquêtes restant à compléter ou à vérifier),
- ☐ enfin, la dernière moitié des enquêtes accomplies n'a pas élargi la base fiscale. Cependant, une partie de ces investigations aura permis une fiabilisation de la taxation par la correction des fichiers fiscaux.

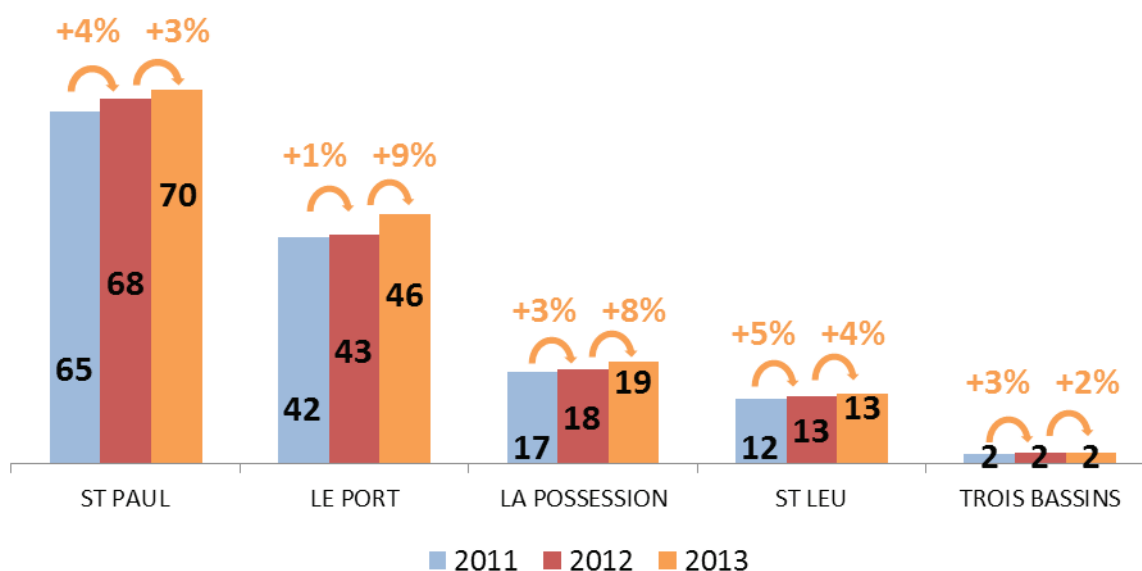
Ces résultats sont le fruit d'une étroite collaboration entre les services fiscaux, communaux et intercommunaux.

L'observatoire fiscal

L'évolution des bases foncières du TCO

Le calcul des impôts locaux (taxe foncière, taxe d'enlèvement des ordures ménagères, taxe d'habitation, cotisation foncière des entreprises) est directement lié à la valeur locative des habitations et des commerces. En effet, cette valeur locative constitue la base sur laquelle s'appliquent les taux votés par le TCO. Elle est définie par les géomètres du Centre des Impôts Fonciers de Saint-Denis.

Evolution des bases foncières du TCO entre 2011 et 2013 (*) en M€



(*) Hors coefficient de revalorisation annuelle (ce qui permet de mesurer l'augmentation physique des bases).

En 2013, à l'échelle du TCO, la progression moyenne des bases foncières est d'environ 5% par rapport à l'année dernière.

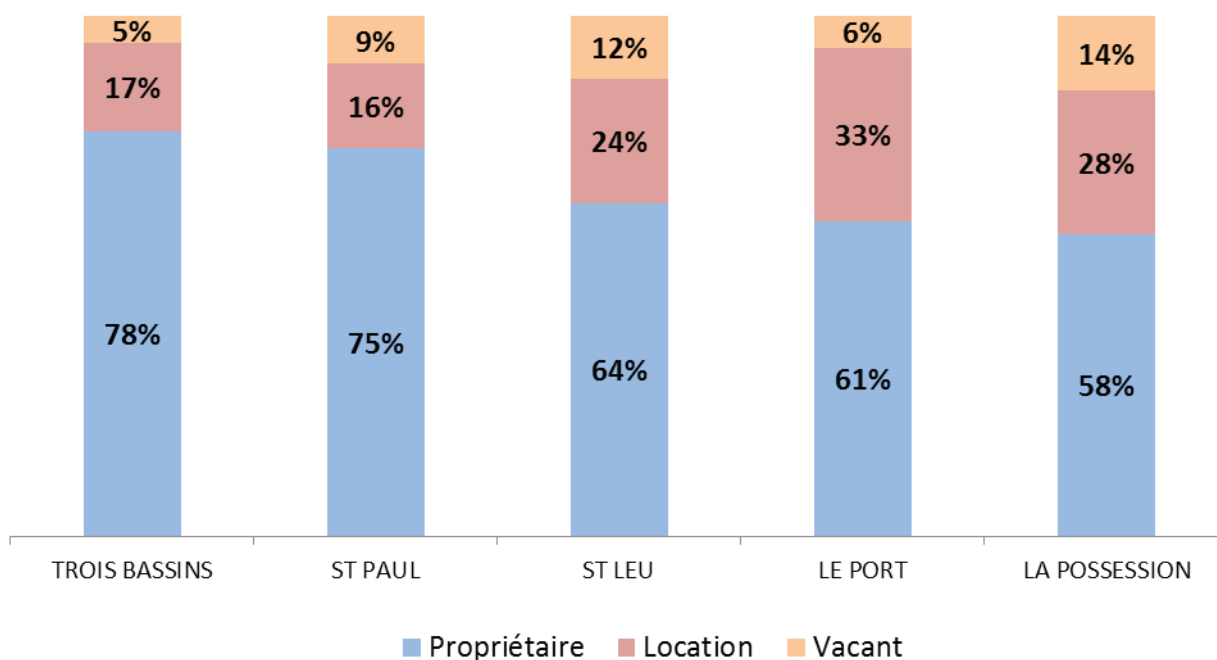
Les communes du Port et de La Possession bénéficient d'une augmentation de plus de 8% de leurs bases physiques. Cette hausse s'explique principalement par l'accroissement des valeurs locatives des locaux commerciaux et industriels avec +12% d'augmentation sur Le Port et +46% sur La Possession. L'augmentation sur La Possession est imputable à la forte réévaluation d'un unique établissement industriel de la commune (usine Edena).

En revanche, la croissance des bases foncières des locaux d'habitation reste modérée : moins de 5% sur toutes les communes du TCO.

Les principales caractéristiques des locaux d'habitation du territoire

Globalement sur le territoire du TCO, la maison individuelle reste le local d'habitation majoritaire. En effet, la maison représente plus de 60% des logements, sur pratiquement toutes les communes du TCO. Elle constitue même 93% des locaux d'habitation de Trois Bassins. Seule la commune du Port a une proportion d'appartements et de maisons individuelles équilibrées. Sur cette commune, 52% des locaux d'habitation sont des appartements.

Occupation des locaux



Source : fichiers fiscaux - 2013

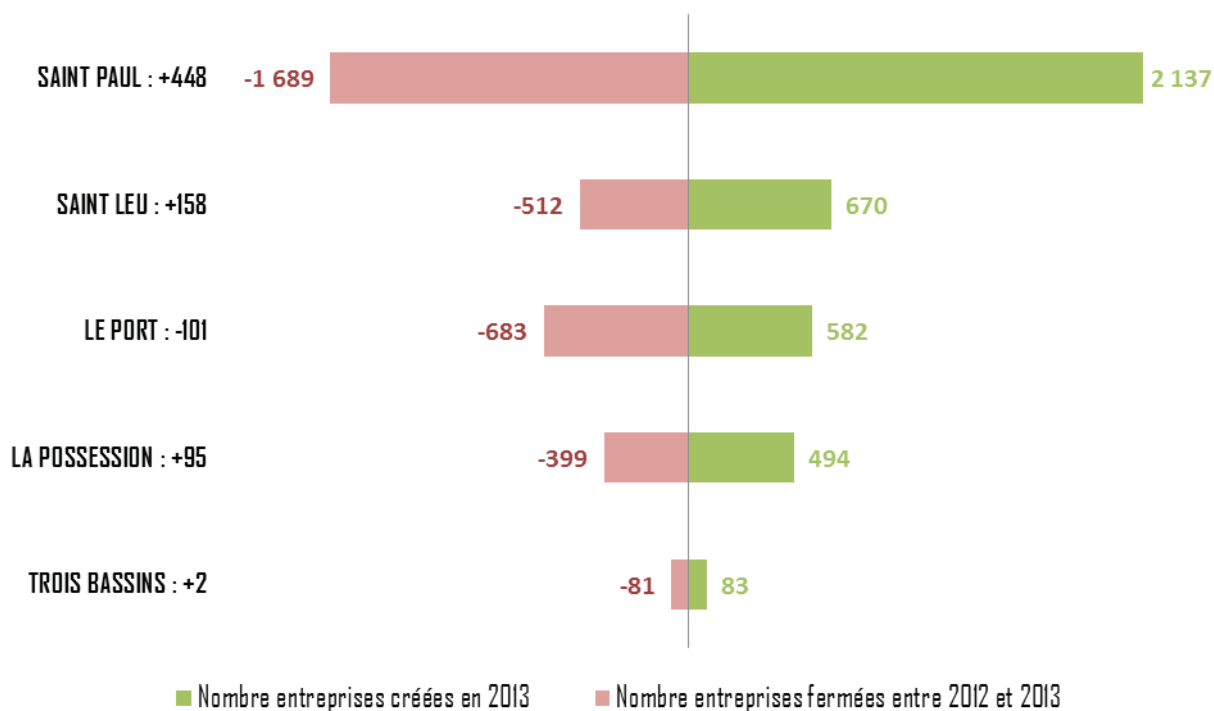
Les locaux d'habitation sont occupés à plus de 65% par leurs propriétaires, environ 26% par des locataires et 9% sont déclarés vacants. Les communes de La Possession et de Saint-Leu présentent les taux de vacance les plus importants avec respectivement 14% et 12%.

Plus de 95% des habitations sont occupées à titre de résidence principale.

Les entreprises du territoire

En 2013, le nombre d'entreprises référencées sur le territoire du TCO par les services fiscaux s'élève à 15 146. Entre 2012 et 2013, le nombre d'entreprises a progressé de + 600 unités.

Créations et fermetures d'entreprises entre 2012 et 2013



Ce solde positif de 600 entreprises est le résultat de la fermeture (ou du déménagement) de 3 400 sociétés et de la création de 4 000 établissements.

La révision des valeurs locatives des locaux commerciaux et professionnels

Les valeurs locatives sont calculées à partir d'un dispositif qui date des années 1970. Ce dispositif repose entre autres, sur la comparaison avec des locaux qui aujourd'hui ont disparu et sur des données non actualisées. Ainsi, une inégalité entre contribuables et entre collectivités existe. A ce titre, la loi de finances rectificative pour 2010 a proposé une réforme du système d'évaluation des locaux commerciaux et professionnels.

Après des expérimentations en 2011 dans cinq départements, une collecte exhaustive des caractéristiques des locaux professionnels et commerciaux a été généralisée en 2013. Ainsi, les services fiscaux ont invité les propriétaires à retourner les baux de leurs locaux commerciaux et professionnels afin de constituer une base de données actualisée des montants des loyers.

Ces données seront compilées par les services fiscaux pour :

- ☐ classer chaque bail dans une catégorie de professionnel,
- ☐ et définir des zones homogènes où un tarif au mètre carré sera appliqué pour chaque catégorie de professionnels.

La Réunion devrait être sectorisée en 6 zones géographiques et il devrait y avoir une quarantaine de catégories de professionnels par secteur géographique. Il est prévu que les services fiscaux mettent à jour annuellement cette tarification par zone et par catégorie de professionnels.

Des représentants des collectivités territoriales participeront en 2014 aux travaux de révision de ces valeurs locatives. L'application de cette réforme est prévue pour l'année 2016.

Enfin, il est à noter que les recettes des collectivités ne devraient pas diminuer mais que cette réforme entraînera un transfert de charges entre contribuables.

Les recettes fiscales perçues par le TCO en 2013

	LA POSSESSION	LE PORT	TROIS BASSINS	SAINT-LEU	SAINT-PAUL	TCO
TEOM	3 670 320	3 517 962	422 093	2 659 708	13 711 726	23 981 809
Taxe d'habitation	1 576 061	1 033 388	220 880	1 337 336	5 326 312	9 493 977
CFE	1 073 857	6 346 834	121 202	916 409	6 025 543	14 483 845
CVAE	723 357	4 780 185	28 144	319 735	2 408 307	8 259 728
TASCOM	43 178	469 221		100 399	649 064	1 261 862
IFER	106 674	171 576	19 244	101 629	332 261	731 384
Versement Transport	1 564 070	7 540 919	110 633	794 032	10 973 663	20 983 317
Total Recettes 2013	8 757 517	23 860 085	922 196	6 229 248	39 426 876	79 195 922

LA FISCALITÉ DES MÉNAGES

TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Elle est perçue en même temps que la taxe foncière.

Son taux est de 15% et sa base de calcul correspond à la moitié de la valeur locative du local.

TH : Taxe d'Habitation

Suite à la réforme de la taxe professionnelle en 2010, le TCO a récupéré la part départementale de la taxe d'habitation, la majeure partie de cet impôt revenant aux communes. Le taux de la taxe d'habitation fixé par le TCO est de 6,82%. Sa base de calcul est fonction de la valeur locative du local et d'autres paramètres (tels que les revenus du foyer ou encore le nombre de personnes à charge) viennent moduler cette base.

LA FISCALITÉ DES ENTREPRISES :

La taxe professionnelle a été supprimée en 2010 et a été remplacée par la CFE, la CVAE, la TASCOM et l'IFER.

CFE : Cotisation Foncière des Entreprises

Son taux est de 24,26% pour la part revenant au TCO, principal bénéficiaire de cet impôt.

Sa base de calcul est fonction de la valeur locative du local.

CVAE : Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

Cet impôt ne concerne que les entreprises dont le chiffre d'affaires annuel est supérieur à 500 000 €. Son taux est progressif en fonction du niveau de chiffre d'affaires, le taux maximum étant de 1,5%. La valeur ajoutée de l'entreprise constitue la base de calcul de cet impôt.

TASCOM : Taxe sur les surfaces commerciales

Cette taxe concerne les commerces exploitant une surface de vente au détail de plus de 400 m² et réalisant un chiffre d'affaires annuel de plus de 460 000 €. Un tarif au m² qui est fonction du chiffre d'affaires, de la surface totale et du type de commerce permet de calculer le montant de la TASCOM.

IFER : Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux

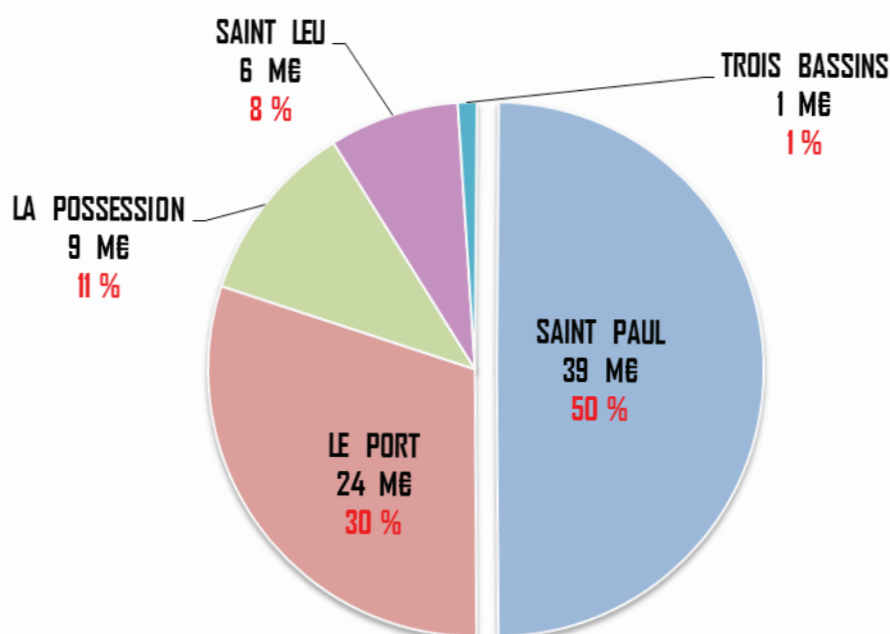
Cet impôt concerne les entreprises de réseaux (secteurs de l'énergie, du transport ferroviaire et des télécommunications). Neuf composantes existent dans le calcul de l'IFER. Le TCO est concerné par trois de ces composantes :

- ☐ composante photovoltaïque. Elle taxe la puissance de production de l'installation,
- ☐ composante station radioélectrique. La taxe sera calculée en fonction du nombre de stations radioélectriques,
- ☐ et composante transformateur. La taxe sera calculée en fonction du nombre et de la puissance des transformateurs.

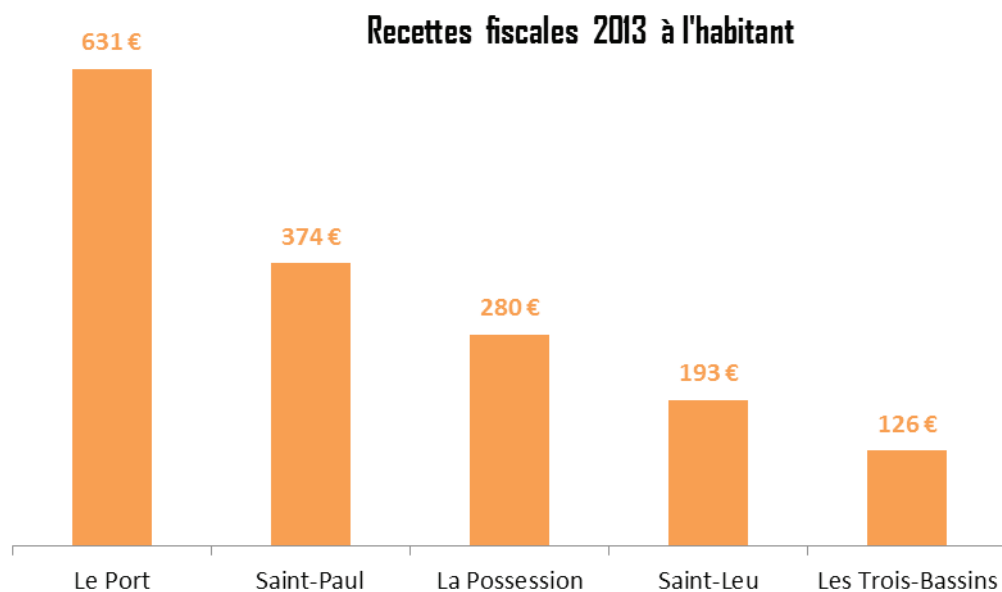
VT : Versement Transport

Cette contribution est due par les entreprises privées ou publiques, qui emploient plus de 9 salariés. Elle est destinée à financer les transports en commun et est recouvrée par les Urssaf qui sont chargées de la reverser aux autorités organisatrices de transport (le TCO sur la région Ouest). Le taux de cette cotisation sociale s'élève à 2% de la masse salariale.

Recettes fiscales par commune en 2013



La moitié des recettes fiscales du TCO a pour origine la commune de Saint-Paul.



Sur la commune du Port la recette fiscale par habitant est de 631€, les autres communes présentent une recette inférieure à 400€ par habitant.

LES PERSPECTIVES

La complexité financière des nouveaux projets (Ecocité, gestion de budgets annexes : port de plaisance, budgets autonomes : office de tourisme intercommunal, régie d'enseignement artistique....) nécessite de repenser notre stratégie financière pour le futur.

Afin d'optimiser nos recettes, le prochain PPI 2014-2020 devrait orienter nos capacités de financement vers des investissements ayant un véritable effet levier sur le territoire (impact sur la fiscalité future), avec un fléchage sur les opérations subventionnées (recrutement d'un chargé de financement externe prévu en 2014).

La baisse des dotations de l'État combiné à un sentiment général de « ras le bol fiscal » nous conduit à être très vigilants sur l'évolution de nos dépenses et nos engagements futurs. La programmation de notre PPI 2014-2020 devra concilier volontarisme et rigueur afin de sécuriser le portage financier de nos opérations.

La gestion des risques externes constitue un enjeu majeur aujourd'hui, compte tenu de notre participation de plus en plus importante au capital des SEM. Par ailleurs, la notion de « contrôle analogue » que le TCO doit exercer est un exercice nouveau qui suppose expertise et connaissance plus fine de la comptabilité privée.

Il faudra s'attacher en 2014 à préparer le passage à la dématérialisation des opérations comptables. Concrètement à compter du 1er janvier 2015 les bordereaux de mandats et titres des ordonnateurs devront obligatoirement être transmis au comptable par voie dématérialisée.

7 OBJECTIFS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU GRAND OUEST

01 Renforcer l'attractivité du territoire

- Concevoir un aménagement cohérent et durable du territoire
- Anticiper les mutations du territoire
- Rendre le territoire plus respectueux de ses ressources
- Cœur d'agglomération Ecocité

page 40
page 40
page 42
page 43
page 46

02 Participer à la création d'emplois durables

- Favoriser l'implantation et la pérennisation des entreprises au sein des parcs d'activités
- Accompagner la création et le développement d'activités
- Soutenir et développer les filières stratégiques et innovantes
- Favoriser l'accès à l'emploi par l'insertion

page 49

page 49
page 50
page 51
page 51

03 Développer les conditions d'une mobilité pour tous

- Développer le service de transports collectifs
- Développer le recours aux modes alternatifs et rationaliser l'usage de la voiture

page 54
page 54
page 58

04 Garantir un service public de déchets raisonné

- Réduire les déchets
- Offrir aux usagers un service de collecte et de traitement durable

page 61
page 61
page 64

05 Favoriser la mixité sociale par le logement

- Contribuer à la mise en œuvre de parcours résidentiels cohérents progressifs
- Garantir et améliorer le niveau de confort du parc

page 67
page 67
page 68

# 06 Contribuer à l'épanouissement des habitants et au rayonnement du territoire	page 70
○ Démocratiser l'accès à la culture et contribuer à faire de l'ouest un foyer artistique et culturel de référence	page 71
○ Conforter l'attractivité touristique et de loisirs du territoire	page 72
○ Développer les conditions de pratique des activités sportives de pleine nature	page 73
○ Favoriser l'accès aux savoirs à travers l'appropriation d'internet et des TIC	page 75
 # 07 Disposer d'une administration performante	 page 77
○ Le TCO propriétaire et maître d'ouvrage	page 77
 ○ Le TCO expert	 page 85
Les Ressources Humaines	page 85
L'Informatique	page 93
La Communication	page 98
La Coopération Décentralisée	page 102
La Commande Publique	page 104
La Cellule Juridique	page 106
La Documentation	page 108
Les Archives	page 110
Le Courrier	page 111
Pilotage, Organisation, Méthode, Evaluation	page 112
 ○ Le TCO responsable	 page 115
La responsabilité sociétale des entreprises	page 115

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

- Concevoir un aménagement cohérent et durable du territoire
- Anticiper les mutations du territoire
- Rendre le territoire plus respectueux de ses ressources
- Cœur d'agglomération Ecocité

LE FAIT MARQUANT

L'année 2013 a été marquée par l'approbation du SCOT en conseil communautaire du 8 avril. Désormais, le TCO est doté de son document de planification du territoire jusqu'en 2023. Les travaux liés à la révision du SAGE ont abouti à l'approbation du projet par la Commission Locale de l'Eau du 10 décembre 2013.

Concevoir un aménagement cohérent et durable du territoire

Préserver les grands équilibres urbains, naturels et agricoles du territoire

Le rôle de la Direction consiste à disposer d'une stratégie d'anticipation sur les grands enjeux du territoire : enjeux de développement durable/ enjeu environnemental (contrainte des ressources naturelles, problématique de la gestion et maîtrise des milieux), enjeu urbain, enjeu économique et social.

Les partenariats et dialogues avec les acteurs de territoire (communes, institutions, Parc National, Réserve Marine) ont été poursuivis et se renforcent : rôle actif de la Commission Locale de l'Eau dans le cadre de la révision du SAGE, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et les acteurs concernés, les travaux d'élaboration de la Charte de Développement Rural ont pu avancer sur le volet agricole.

Parallèlement se sont maintenus les échanges avec le CAUE et l'Agorah.

ZOOM

La démarche partenariale est particulièrement forte avec les acteurs de territoire sur le volet environnemental (Réserve Marine, Parc National, Réserve naturelle de l'Etang).

Mettre en œuvre l'armature urbaine du SCOT

Avec l'approbation du SCOT, la deuxième mission qui consiste à jouer le rôle de relais (risques maîtrisés, cohérence SCOT) entre les documents de planification inférieurs et supérieurs revêt un caractère stratégique. Cette mission se traduit par la participation aux PPA des documents de planification inférieurs (PLU, PDU, PLH...) et supérieurs (SAR, SRIT, SRCAE...).

Le suivi des études de programmation de ZAC ainsi que le pilotage en direct d'études d'aménagement participent à la déclinaison des documents stratégiques en enjeux pré-opérationnels.

Études sectorielles d'aménagement :

- ☐ Finalisation des études urbaines sur le pôle secondaire du SAR/SCOT : Piton Saint Leu et ville relais : centre-ville de Saint Leu et les bourgs des hauts de Saint Leu.
- ☐ Poursuite de l'étude urbaine sur le pôle secondaire du SAR/SCOT : Plateau Caillou-Saint Gilles les Hauts.
- ☐ Lancement de l'étude d'aménagement sur le « triangle agricole » sur Cœur d'agglomération, sur la commune du Port.

ZOOM

1^{ère} évaluation du PLH 2011-2016 et mise en place de l'observatoire de l'habitat

En 2013, une première évaluation du PLH (un an après son adoption), a été réalisée. Les résultats furent présentés en Comité Territorial de l'Habitat à l'ensemble des partenaires institutionnels (communes, Etat, bailleurs, ...).

La mise en place de l'observatoire de l'habitat s'est traduite par le lancement d'une mission d'assistance à l'acquisition, la fiabilisation et la coordination des données du logement. Ces données concernant l'habitat permettront d'affiner l'évaluation du PLH et d'apporter des éléments d'aide à la décision (planification, collecte des déchets ...).

Anticiper les mutations du territoire

Développer la prospective territoriale

En 2013, la prospective territoriale s'est intensifiée avec :

- ❑ DESCARTES : 5 ateliers (mitage, prospective, scénario urbain, modèle agricole, modèle urbain) de mars à décembre.
- ❑ GIML : groupement retenu (Université, CIRAD, IFREMER, consultant).
- ❑ Etude hydrogéologique (Plaine de Cambaie) : acquisition de données via l'implantation de 3 piézomètres (sur 5 de prévus)

Le SIG

L'année 2013 pour le SIG a particulièrement été marquée par le recrutement de son responsable de service et d'un technicien développeur.

La nouvelle équipe ainsi formée s'oriente vers le développement d'un nouveau système d'information géographique basé sur des logiciels « libres ».

En parallèle, le service poursuit ses efforts pour constituer et fiabiliser les bases de données métiers (aménagement, environnement, transport...) afin d'améliorer de manière significative la qualité de ses services.

Ce nouvel outil sera opérationnel à la fin du premier semestre 2014. Il permettra pour un grand nombre d'utilisateurs internes au TCO d'accéder aux informations dont ils auraient besoin de manière simple, conviviale et à moindre coût.

Les Fonds de concours

Dans le cadre des fonds de concours « ouverture des villes sur la mer », alloués aux communes pour la réalisation d'études et équipements permettant d'améliorer la qualité paysagère et fonctionnelle du territoire, 527 884 € ont été consacrés à l'aménagement du front de mer de St Paul.

Rendre le territoire plus respectueux de ses ressources

Les ressources du territoire sont aujourd'hui peu valorisées et vulnérables aux problématiques économiques et climatiques mondiales. L'enjeu du TCO est d'utiliser plus sobrement et efficacement ses ressources tout en privilégiant les ressources locales.

Réduire l'empreinte carbone du territoire

Contribuer aux efforts de réduction de la consommation d'énergie du territoire : L'opération Village Solaire de Dos d'âne a été réorganisée et prolongée en vue d'atteindre l'objectif fixé d'équiper 80 foyers en chauffe-eau solaires. Le Bilan Carbone a été réalisé en 2013 sur les compétences exercées par le TCO et sur son patrimoine : 90% des émissions du TCO sont imputables aux services environnement et transport. Il en est ressorti un plan d'action, qui fixe à court terme 3% la réduction en 2014 des émissions de Gaz à Effet de Serre de la collectivité, et qui participera à l'exemplarité du TCO.

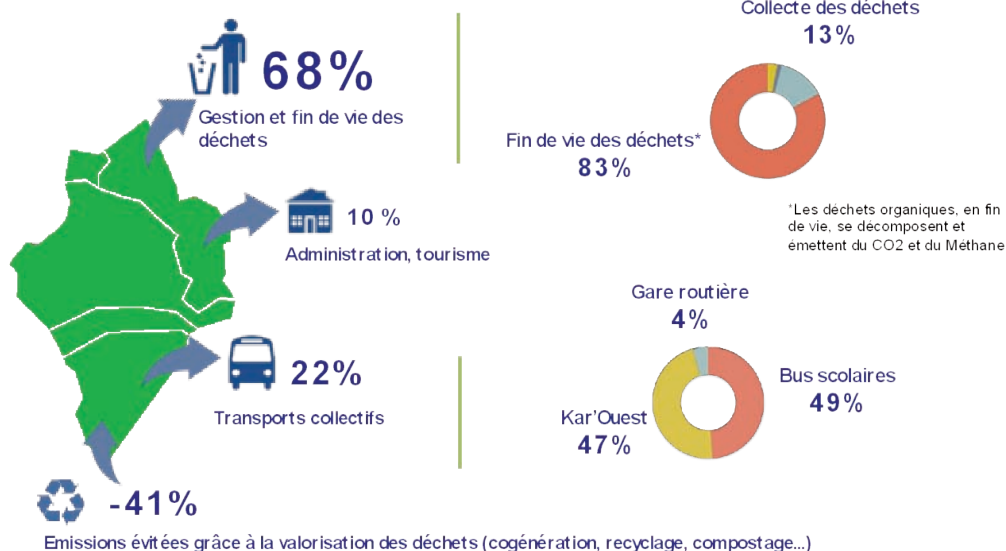
Réduire la vulnérabilité du territoire aux changements climatiques

Adapter le territoire aux changements climatiques : la phase diagnostic du Plan Climat Energie Territorial (PCET) a permis de faire état de la vulnérabilité du territoire. Au cours des prochaines phases, des actions d'adaptation seront définies.

ZOOM

Résultats du Bilan Carbone Patrimoine et Compétences du TCO

Bilan Carbone des compétences du TCO: **54 600 tonnes CO₂e***



Garantir un environnement de qualité

Des nuisances polluent directement ou indirectement l'environnement (bruit, déchets encombrants, déchets végétaux, épaves de véhicules, animaux errants) et constituent des « verrues » sur le paysage du TCO, qui dégradent son image. L'enjeu est de trouver des solutions pour maîtriser les sources de pollution et d'en atténuer les impacts.

Lutter contre les nuisances environnementales

Lutte contre la pollution de l'air

3 nouvelles stations de mesures de l'air ont été installées sur la commune de Saint-Paul par l'Observatoire Réunionnais de l'Air (ORA), qui consolident le réseau de surveillance de la qualité de l'air du territoire.

Lutter contre les nuisances sonores

Le diagnostic bruit du territoire a été réalisé en 2013, répertoriant un certain nombre de nuisances sur le territoire du TCO. Il devra être exploité pour poser un plan d'actions en 2014 pour réduire ces nuisances.

Modifier les comportements

Assurer des actions de communication et de médiation

Le TCO a orienté son mode de communication sur la « proximité », en déployant les médiateurs sur des activités au plus près des habitants (dans leur quartier, dans leur foyer). Les messages ont été particulièrement ciblés sur le civisme, l'importance de respecter les consignes.

Un nouveau marché de communication de proximité a démarré, avec l'enjeu d'une restructuration de l'activité (intégration de 20 médiateurs, réorganisation du service, adaptation au changement, professionnalisation des médiateurs « force de vente », création d'une nouvelle charte graphique).

Accompagner les agents et les partenaires dans une démarche de changement

Le TCO a lancé un projet pilote auprès de ses équipes de ménage pour substituer les produits naturels (achat de produits labellisés...) aux produits ménagers conventionnels (achat de produits labellisés...). Des partenariats avec les communes ont été initiés avec Saint-Paul et Saint-Leu pour les accompagner sur des actions internes similaires.

EN CHIFFRES

Plus de 3,5 M€/an pour lutter
contre les incivilités

32 500 foyers ont été approchés
pour de la médiation de proximité

ZOOM

Réprimer les incivilités

Le règlement intercommunal de collecte des déchets a été adopté en 2013 ; il fixe des règles générales et notamment les règles d'utilisation du service par les habitants, et les sanctions encourues en cas de non-respect des consignes. Le TCO a accompagné les communes et notamment la police municipale dans son application.

Maintenir la salubrité publique

- ◆ 2736 chats et chiens capturés sur la voie publique et 2558 cadavres d'animaux ramassés (soit +18%/2012)
- ◆ Baisse significative de 40% des épaves et VHU ramassés (183 au total)
- ◆ Diminution d'environ 9% des quantités de dépôts sauvages de déchets collectées

LES PERSPECTIVES

Préserver les grands équilibres urbains, naturels et agricoles du territoire

- ◆ Anticipation des évolutions législatives : Engagement de la « Grenellisation » du SCOT, loi ALUR, loi de modernisation de la vie publique (GEMAPI).
- ◆ Enquête publique et approbation du SAGE.

Mettre en œuvre l'armature urbaine du SCOT

- ◆ Continuité des études sur les Hauts (sur les autres communes que Saint Leu), Mafate, ...
- ◆ Etude sur la caractérisation de la demande de logements sociaux.
- ◆ 2ème évaluation du PLH 2.
- ◆ Finalisation de la mission d'accompagnement pour la mise en place de l'observatoire de l'habitat (acquisition et consolidations des données du logement).

Développer la prospective territoriale

- ◆ Mission d'étude GIML.
- ◆ Séminaire DESCARTES et GIML.
- ◆ Poursuite des investigations hydrogéologiques sur la plaine de Cambaie (Implantation de 2 piézomètres) puis amorce de modélisation.

LE FAIT MARQUANT

Le cœur d'agglomération, constitué de la commune du Port et d'une partie de Saint-Paul et de la Possession fait l'objet d'une réflexion intégrée. Un plan-guide est en cours d'élaboration. Il organise l'urbanisation selon cinq principes :

- ◆ Une ville jardin, faisant la part belle aux jardins, aux parcs publics, aux circulations douces, valorisant l'Étang, le front de mer et sachant respecter l'agriculture urbaine.
- ◆ Une ville de la proximité. Les familles qui choisissent d'habiter dans le cœur d'agglomération doivent pouvoir trouver, à quelques minutes de chez elles, une école, des commerces, un parc, un transport en commun. L'ensemble des opportunités foncières disponibles, ce qu'Yves Lion appelle le foncier invisible, sont mises à profit.
- ◆ Une ville accessible. Le cœur d'agglomération est au service de l'ouest, il doit donc être accessible et circulable, que ce soit en voiture, à pied ou en transport en commun.
- ◆ Une ville économe en ressources. L'eau, l'énergie et la réutilisation des déchets sont au cœur de la démarche de développement durable du cœur d'agglomération.
- ◆ Une ville créatrice d'emplois, qu'il s'agit d'emploi dans le BTP, dans le développement durable, dans le loisir ou l'économie sociale et solidaire.

Cœur d'agglomération Ecocité

Construire une ville attractive où habiter, vivre et travailler

La sélection du candidat

Un concours international d'urbanisme a été lancé en 2012, il concernait l'ensemble du cœur d'agglomération soit un territoire de 5.000 hectares incluant aussi bien les trois centres villes du Port, de Saint-Paul et de La Possession que l'Étang ou le Triangle agricole. Une vingtaine d'équipes de haut niveau ont répondu. Les équipes de Bernard Reichen, François Leclercq, Thomas Richez et Yves Lion ont été sélectionnées une première fois. C'est finalement le projet d'Yves Lion qui a été retenu, pour sa capacité à répondre au mieux à l'ensemble des enjeux du territoire.

L'esquisse urbaine

Le travail d'élaboration du plan-guide est en cours. Une première esquisse a été élaborée de septembre à décembre 2013. Le plan-guide, qui organise l'urbanisation dans le temps et dans l'espace, va maintenant être débattu avec les habitants, les acteurs économiques du territoire et les partenaires du projet.

Cambaie Oméga et la plaine de loisirs

La stratégie de financement

L'aménagement de Cambaie va faire appel à l'investissement privé pour construire les logements intermédiaires et les logements en accession, les commerces et les bureaux. La puissance publique investira dans les rues, les parcs, les équipements publics et le logement social. L'optimisation du foncier disponible et la construction d'une ville de la proximité permettent de faire des économies d'échelle. C'est la solution la plus économique pour répondre à l'augmentation rapide de la population à La Réunion.

La maîtrise foncière

L'année 2013 a été consacrée à la définition de la stratégie d'aménagement de Cambaie. Compte-tenu de l'importance d'organiser la construction de la ville nouvelle dans le temps et dans l'espace tout en limitant le coût, le TCO a choisi d'acquérir le foncier, de l'aménager puis d'impliquer le secteur privé pour la construction des immeubles. L'enquête publique en décembre 2013 est venue confirmer l'utilité publique du projet.

ZOOM

L'équipe qui accompagnera le TCO pendant dix ans est constituée

- Des Ateliers Lion associés, architectes, urbanistes et paysagistes
- De Zone UP Urbanisme et Zone UP Paysage
- D'Artélia Ville et Transport
- Et de Jean-Marie Gleizes, sociologue, consultant en développement durable

EN CHIFFRES

Cambaie Oméga s'étend sur 150 ha.
Sa construction va nécessiter 30.000 emplois répartis sur une vingtaine d'années
A terme, Cambaie accueillera 7.000 emplois en plus de ses 40.000 habitants

LES PERSPECTIVES

2014 sera consacré à concerter le projet du cœur d'agglomération avec les habitants, le monde économique et les partenaires du TCO. Le plan-guide sera ajusté en conséquence.

La composante développement durable du cœur d'agglomération va être renforcée, en particulier sur les thèmes de l'énergie, des matériaux, de l'eau et des déplacements.

Les matières premières disponibles sur Cambaie vont être extraites préalablement à l'urbanisation. Pendant ce temps, le TCO va produire le schéma d'aménagement des espaces publics.



PARTICIPER À LA CRÉATION D'EMPLOIS DURABLES

- Favoriser l'implantation et la pérennisation des entreprises au sein des parcs d'activités
- Accompagner la création et le développement d'activités
- Soutenir et développer les filières stratégiques et innovantes
- Favoriser l'accès à l'emploi par l'insertion

LE FAIT MARQUANT

Compte tenu de son influence sur le développement économique du territoire, le TCO a défini ses orientations en matière d'accompagnement de ses filières au cours de l'année 2013. Il a été convenu que ces orientations devaient cibler des filières stratégiques afin d'éviter la dispersion de moyens. Les évaluations menées ont permis de dégager 3 orientations principales et une orientation transversale ayant chacune leurs objectifs et modalités de mise en œuvre, mais agissant en synergie pour développer le TCO.

Favoriser l'implantation et la pérennisation des entreprises au sein des parcs d'activités

Différents types de zones d'activités sont mis en œuvre afin de proposer une offre adaptée aux besoins des entreprises industrielles ou artisanales de production.



Aménagement des parcs d'activités

- ❑ Ecoparc Le Port : l'aménagement de 6 ha a été terminé et livré. 8 parcelles sont ainsi mises en commercialisation. L'acquisition de 3,5 ha de foncier aménagé a été rachetée à la SODIAC pour un montant de 3,5 M€.
- ❑ Henri Cornu St-Paul : Le maître d'œuvre pour la réalisation d'une première zone de 15 ha à destination des entreprises industrielles et artisanales a été retenu, et les études opérationnelles en partie réalisées. La concertation préalable et les études réglementaires ont été lancées en vue d'obtenir le permis d'aménager pour un démarrage des travaux courant 2014.
- ❑ ZAC Portail St-Leu : 30 ha sont aménagés et commercialisés pour du commerce, du logement, des bureaux, et des entreprises artisanales et logistiques. Le TCO a fait l'acquisition en 2013, à titre gratuit, des voiries d'intérêt communautaires, qu'il est chargé d'entretenir.
- ❑ Extension du village Mascareignes Le Port : Le TCO soutient la création de l'opération de 37 ateliers artisanaux qui seront réalisés et gérés par Actisem (filiale de la Semader) en mettant à disposition le foncier, via un bail à construction. Le TCO a validé en 2013 la garantie de l'emprunt de 4,5 M€ contracté par Actisem à l'AFD. Les travaux sont prévus en 2014, en cas d'obtention des subventions FEDER et Région.
- ❑ Zone artisanale Eperon St Paul. Le TCO a validé d'intérêt communautaire l'opération, ainsi que l'acquisition du foncier nécessaire à la réalisation de l'opération pour un montant de 1,2M€. Un bail à construction sera établi en faveur de la SEDRE, constructeur et gestionnaire des 20 ateliers artisanaux prévus. Une subvention d'1,2M€ à la SEDRE a été délibérée pour participer à l'équilibre de l'opération.

Accompagner la création et le développement d'activités

- ❑ Accueil des entreprises en vue de leur installation sur les zones d'activités : sur les 70 entreprises reçues en 2013, 12 candidatures ont été instruites via des commissions techniques et commissions d'attribution. En dehors des zones de Vue Belle et Montvert, c'est essentiellement la zone Eco parc qui a fait l'objet d'attribution de parcelles. Les entreprises travaillent sur leur dossier de construction.
- ❑ Les autres demandes ont été réorientées ou sont en liste d'attente pour les prochaines zones (Mascareignes, Henri Cornu....)
- ❑ Animation économique et promotion du territoire : Le TCO a soutenu 3 salons à hauteur de 180 000 € (Foire des Mascareignes, Flore et Halle, Salon de Noël à Trois -Bassins). Par ailleurs, une expérimentation a été menée sur trois séances d'animations et d'information envers les entreprises par type de zone d'activités.

Soutenir et développer les filières stratégiques et innovantes

□ L'étude de définition des filières de développement économique stratégiques pour le TCO s'est déroulée sur toute l'année 2013. Elle a mis en avant 3 axes principaux qui doivent être déclinés en action dès 2014 : le pôle industriel et logistique, la valorisation industrielle des ressources locales, le tourisme rural multifacettes et les circuits courts.

ZOOM

De nombreux ateliers ont été menés avec les acteurs économiques qui permettent d'envisager des partenariats constructifs sur ces différentes filières pour 2014.

Favoriser l'accès à l'emploi par l'insertion

□ L'animation territoriale des acteurs de l'insertion se fait en lien avec les services des communes, autour des dispositifs pilotés par le TCO (PLIE, Contrat Urbain de Cohésion Sociale) et des actions mises en place.

Un important travail de diagnostic partagé a été réalisé avec les acteurs du SPEL (service public de l'emploi) piloté par la Sous-Préfète de l'arrondissement, sur les thématiques de la prospective emploi, de la création d'activité, de l'économie sociale et solidaire, des freins à l'emploi et de l'accès aux services de proximité.



❑ L'accompagnement des publics vers l'emploi.

Le PLIE, piloté à l'échelle de l'agglomération, depuis 2009 a fait l'objet d'une évaluation interne, dans le cadre du protocole signé avec l'Etat et qui se termine en 2013. Un avenant a été signé pour 2014, en vue de maintenir le suivi des bénéficiaires et préparer la nouvelle contractualisation 2015/2020 en lien avec les fonds européens FSE. Il en ressort pour la période 2009/2013 que :

- ◆ 2280 personnes ont bénéficié d'un accompagnement individualisé et renforcé
- ◆ Le taux de sorties « positives » de 37% s'est fait sur l'emploi (21% en CDI et 57% en CDD hors contrats aidés) sur la formation qualifiante (20%) ou la création d'activité (2%).
- ◆ Les participants ont été suivis en moyenne sur 2 ans et ont bénéficié d'au moins trois étapes de parcours (formation, emploi temporaire, remises à niveau etc...)
- ◆ De nombreux abandons sont toutefois enregistrés et sont le reflet de l'importance des problématiques que vivent les personnes éloignées de l'emploi.

❑ Professionnalisation de publics éloignés de l'emploi par les Ateliers Chantiers d'insertion.

Le TCO porte des ACI en direct (ex ACI intercommunal de réparation de vélos) ou finance l'encadrement technique d'ACI communaux.

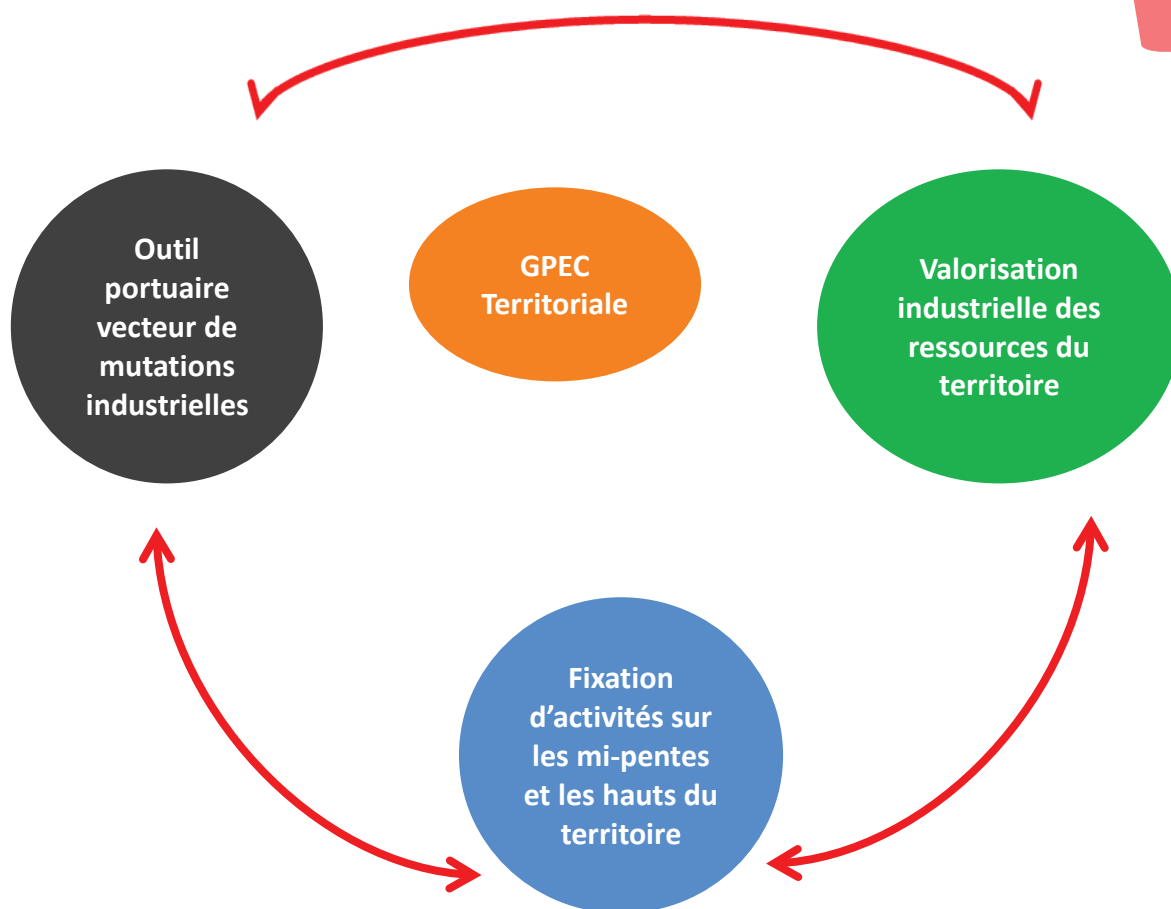
Sur la période 2009/2013 ce sont près de 400 personnes qui ont bénéficié de contrats aidés dans plus de 30 chantiers.

❑ Prestation pour l'intégration de la clause sociale dans la commande publique : 157 000 heures d'insertion ont été clausées, dont 48 000 sur des marchés en cours d'exécution. 73 postes de travail ont ainsi été générés.

❑ Accompagnement à la création d'activité : une alternative à l'emploi

Le groupement AD2R/ coopérative d'emplois Dynamique Services a été retenu pour accompagner des projets à la création d'entreprises des demandeurs d'emploi, pour une durée de 4 ans, avec l'intervention de chargés de mission économique, répartis sur l'ensemble du territoire. Plus de 70 porteurs de projets accompagnés ont pu immatriculer leur entreprise en 2013.

- ◆ Financement et pilotage de la coordination des plateformes de services de proximité situées en zones prioritaires communales de la politique de la ville, en complément des fonds spécifiques politiques de la ville.



LES PERSPECTIVES

- ◆ Poursuivre la production de foncier aménagé pour les entreprises
- ◆ Développer une offre diversifiée en matière de locaux économiques
- ◆ Avoir une vision globale de l'offre et développer une démarche de « guichet unique » pour l'accueil des entreprises
- ◆ Soutenir le développement économique et l'emploi au travers des filières structurantes pour l'ouest (pôle industriel et logistique majeur en lien avec l'outil portuaire, valorisation des ressources locales dans une logique industrielle, tourisme rural multifacettes et accentuation des circuits courts production/consommation)

DÉVELOPPER LES CONDITIONS D'UNE MOBILITÉ POUR TOUS

- Développer le service de transports collectifs
- Développer le recours aux modes alternatifs et rationaliser l'usage de la voiture

LES FAITS MARQUANTS

- ◆ **Kar'ouest Mouv', le service TPMR** : Conformément aux orientations du Schéma directeur d'accessibilité et à la Loi « handicap » de 2005, le TCO organise et met en place depuis le 26 août 2013 un service spécifique de transport de personnes à mobilité réduite (TPMR). Ce service à la demande en « porte à porte » avec des véhicules spécifiques et adaptés, est destiné aux personnes qui, en raison de leur handicap, ne peuvent pas utiliser le réseau régulier kar'ouest, même quand ce dernier est accessible. Le réseau kar'ouest Mouv', exploité par la SEMTO, est le premier réseau public TPMR de l'île. Le nombre d'abonnés était de 450 en 2013.
- ◆ **Gratuité du réseau kar'ouest pour les personnes à mobilité réduite et les personnes de + de 65 ans**

Développer le service de transports collectifs

Développer le service de transports collectifs urbains

Rénover le réseau kar'ouest

L'étude de modernisation du réseau kar'ouest a été revisitée en 2013 au regard des nouvelles orientations du réseau interurbain Car jaune dont la mise en œuvre est envisagée pour 2014.

Des adaptations de lignes ont été proposées sur les communes de Saint-Paul (Chemins Ibar et Saulnier), de Saint-Leu (Chemins Duguet, Mutel, des Badamiers, Banoirs et la ZAC Portail), de La Possession (Zac Moulin Joli) et à Trois-Bassins (Chemin Blanchard).

Une navette gratuite desservant le centre-ville de Saint-Paul les jours de marché a été proposée aux usagers.

Optimiser le réseau urbain

Acquisitions de nouveaux véhicules accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Arrêts de bus : près de 90% des 1 731 arrêts de bus ont déjà été réaménagés, dont 152 arrêts en 2013.

Mise à disposition d'un local destiné à la vente et à l'information du réseau kar'ouest sur la commune de La Possession.

Améliorer la qualité de service

Système d'aide à l'exploitation et à l'information des voyageurs : l'année 2013 a vu aboutir le déploiement d'un dispositif de gestion des flux de bus en temps réel à partir d'un suivi GPS. L'équipement de l'ensemble de la flotte (130 véhicules) a été réalisé.

Bonus-malus : la démarche qualité a généré un bonus de + 210 000€ pour l'exploitant SEMTO au titre de la convention de DSP.

Lancement d'une étude sur le transport à la demande : ce nouveau service est envisagé pour mieux desservir les secteurs peu urbanisés. L'étude de faisabilité permettra de confirmer l'opportunité et de préparer une expérimentation.

Améliorer l'image du réseau

Le réseau kar'ouest a participé à plusieurs événementiels d'envergure intercommunale :

- ◆ Carrefour de l'emploi à Saint-Paul
- ◆ Cap à l' Ouest
- ◆ Le Grand Boucan à Saint-Paul
- ◆ Leu Tempo Festival à Saint-Leu
- ◆ Kartié 3 lèt à Saint-Leu
- ◆ Fête du Sport à Saint-Paul
- ◆ Antenne Réunion Tour au Port
- ◆ Foire des Mascareignes au Port

Le réseau urbain a également participé à la Semaine européenne de la mobilité en septembre 2013. En 2013, l'étude concernant l'équipement de la gare routière en vidéo-surveillance a donné ses premières orientations en termes de besoin en équipement.

EN CHIFFRES

66 lignes

134 véhicules

3.9 M€ de voyageurs

19.4 M€ de contribution du TCO

90% des arrêts de bus aménagés
soit 1 559 à fin 2013



Développer le service de transports scolaires

Optimiser les services de transports scolaires

Les marchés de transports scolaires (10 lots) et d'accompagnement scolaires (4 lots) ont été prolongés jusqu'en juillet 2014. De nouveaux marchés (respectivement 12 et 4 lots) ont été attribués en 2013 pour un début d'exécution des prestations à partir de la rentrée 2014/2015 pour 6 ans.

La rentrée scolaire 2013/2014 a été l'occasion de réaménager certains circuits de façon à déposer les élèves à des horaires mieux adaptés (10-15 minutes avant le début des cours).

La semaine de 4,5 jours effective sur la commune de La Possession a modifié la consistance des services sur cette commune.

Améliorer l'accès au service de transport

En 2013, le TCO a pérennisé le dispositif visant à accepter dans les transports scolaires une dizaine de jeunes handicapés, scolarisés en milieu ordinaire au lycée de Trois-Bassins, en partenariat avec l'établissement spécialisé IM PRO Marie Caze.

Attribution et démarrage du marché d'acquisition et de mise en place d'un dispositif « carte sans contact » afin de mesurer la fréquentation des bus scolaires (démarrage 2013).

EN CHIFFRES

209 circuits

209 véhicules

17 343 élèves transportés

14.7 M€ de contribution du TCO

Prioriser la circulation des transports collectifs

Réaliser les itinéraires privilégiés (TCSP)

L'itinéraire privilégié de la rue Saint-Louis, inauguré en août 2012, s'est vu apporter des mesures correctives mi 2013 pour optimiser son fonctionnement.

Les projets "avenue du 20 Décembre 1848" au Port, et "RNIE" ont été poursuivis (phases réglementaires, AVP, DCE).

Des demandes de financement ont été formulées auprès du programme opérationnel européen et auprès de l'Etat (appel à projets Grenelle 3).

Enfin, des consultations (maîtrise d'œuvre et AMO) pour le lancement en 2014 de nouvelles opérations d'itinéraires privilégiés ont été préparées en 2013.

Fiabiliser les temps de parcours

Le recours au GPS au service d'une plus grande régularité des bus scolaires.

La poursuite du déploiement SAE (système d'aide à l'exploitation) sur le réseau kar'ouest pour améliorer la régularité des véhicules (suivi GPS en temps réel).

Développer l'intermodalité entre les réseaux de l'île

Assurer la cohérence du système global de transports collectifs

Des échanges avec le réseau Car jaune ont eu lieu en 2013 dans le cadre du nouveau Plan départemental de transport. Les autorités organisatrices de transport ont créé en 2013 le syndicat mixte de transports de La Réunion (SMTR).

Ses missions principales :

- ◆ Coordonner les services organisés par les autorités organisatrices membres,
- ◆ Mettre en place un système d'information à l'intention des usagers
- ◆ Mettre en place un système de tarification coordonnée permettant la délivrance de titres de transport uniques ou unifiés.

Organiser l'intermodalité entre les réseaux

Des échanges ont également eu lieu entre les autorités organisatrices de transport dans le domaine des tarifications intermodales.



Permettre aux personnes à mobilité réduite de se déplacer

Rendre accessible le réseau

Poursuite du programme avec mise en accessibilité des supports d'information, du site internet, des agences commerciales, de nouveaux bus accessibles, formation des personnels de conduite, etc.

Par ailleurs, la gratuité du réseau kar'ouest pour les personnes à mobilité réduite a été mise en place depuis le 26 août 2013.

Développer le service TPMR

Le service de transport de personnes à mobilité réduite (TPMR) est effectif depuis le 26 août 2013. Ce nouveau réseau appelé kar'ouest Mouv est exploité par la SEMTD. Le nombre d'usagers répertorié est de 450 en 2013.

Animer la concertation autour de l'accessibilité

La Commission Intercommunale d'Accessibilité des Personnes Handicapées (CIAPH) ainsi que ses sous-groupes thématiques se sont réunis à plusieurs reprises en 2013.

Développer le recours aux modes alternatifs et rationaliser l'usage de la voiture

Développer l'usage du vélo et de la marche à pied

Définir la politique vélo

Le cercle d'échanges vélo de l'ouest s'est réuni à plusieurs reprises en 2013 et a développé des programmes d'actions.

Le Plan de déplacements urbains comportera une annexe vélo, valant actualisation du Schéma directeur intercommunal vélo.

Mettre en œuvre des actions et des mesures en faveur de la pratique du vélo

Comme chaque année, 5 mini randos-vélos et une rando-vélo intercommunale ont été organisées. En 2013, 551 personnes ont ainsi participé à ces randos-vélos dont la notoriété grandit d'année en année.



Développer la bimodalité bus-vélo

En termes de dispositifs d'embarquement des vélos dans les bus, divers prototypes ont été testés en 2012. Un programme de déploiement pour 2013-2014 a ainsi pu être défini.

Par ailleurs, des services vélos en gare routière ont été proposés en 2013, avec notamment un nouveau local sur la gare routière de Saint-Paul et un nouveau parc de vélos à assistance électrique en location.

Favoriser la marche à pied

Le TCO a attribué plusieurs subventions aux Communes membres sur des opérations de réaménagement ou de créations de trottoirs. Environ 60% des opérations communales présentées aux contrats de PDU ont ainsi permis d'améliorer la pratique de la marche à pied sur le territoire.

EN CHIFFRES

5 mini randos-vélos

1 rando-vélo intercommunale

551 participants

Offrir des services d'aide à la mobilité

Promouvoir les plans de déplacements d'entreprises

Le TCO et l'ADEME ont accompagné une démarche Plan de Déplacements Inter-Entreprises (PDIE) dans la ZAC 2000. Cette démarche a permis de mettre en place une expérimentation de navettes gratuite à destination des employés de la ZAC.

Par ailleurs, le TCO donne l'exemple en mettant en place son Plan de Déplacement Administration. Celui-ci devrait être mis en œuvre à partir de juillet 2014, et a pour objectif de réduire la part des déplacements en voitures individuelles (autosolisme) des agents du TCO pour les trajets professionnels et domicile / travail.

Développer le covoiturage

Outre quelques actions internes au TCO dans le cadre de la Semaine européenne de la mobilité, le TCO a participé à des réflexions avec les partenaires institutionnels (Région...) sur l'aménagement de parcs de covoiturage aux abords de certains échangeurs de la route des Tamarins.

ZOOM

2.7 M€ de subventions versées en 2013

17 opérations menées

Décliner territorialement le Plan de déplacements urbains

Inciter et aider les partenaires à mettre en œuvre le PDU

Le TCO a aidé les communes membres à réaliser des opérations « PDU-compatibles » : aides techniques, mais aussi aides financières au travers des Contrats de PDU.

En 2013 ; 2,7 millions d'euros de "subvention PDU" ont ainsi été octroyés aux communes pour cofinancer des opérations aux objectifs compatibles avec le Plan de déplacements urbains.

Garantir la réalisation du PDU

Une démarche d'évaluation et de révision du Plan de déplacements urbains est en cours depuis décembre 2013. Actuellement en phase diagnostic, le futur PDU vise une approbation en Conseil Communautaire en décembre 2015. Le calendrier est coordonné avec l'avancement de la démarche Ecocité et la mise en conformité du SCOT aux lois Grenelle.

LES PERSPECTIVES

◆ Développer le recours aux transports collectifs

- Développer le service de transports collectifs urbains, tant sur le plan qualitatif que quantitatif. Un nouveau réseau kar'ouest : + 25% de fréquentation, 40% de places supplémentaires pour 2020, 33 bus supplémentaires, 20 stations de correspondance.
- Développer le service de transports scolaires en offrant un service plus performant, optimisé, avec des horaires et des temps de parcours améliorés. Moins de 45 mn de temps de parcours et 10 mn de temps d'attente maximum pour les scolaires.
- Prioriser la circulation des transports collectifs avec des temps de parcours attractifs, en réorganisant (utilisation de la Route des Tamarins), en hiérarchisant l'ensemble des lignes, et en aménageant des TCSP sur un linéaire significatif. Jusqu'à 50% de temps de parcours en moins sur les lignes Kar'ouest, 30 km de TCSP d'ici 2020.
- Assurer la cohérence du système global de transport collectif en menant une politique de mobilité conforme au développement du territoire (SCOT, PDU, correspondances avec les autres réseaux de l'île et le syndicat mixte). Un tarif d'abonnement inter-réseaux, et le projet de 5 pôles d'échanges interurbains.
- Permettre aux personnes à mobilité réduite de se déplacer sur tout le réseau de transport collectif dès 2015, conformément à la loi.

◆ Développer le recours aux modes alternatifs et rationaliser l'usage de la voiture

- Développer les modes alternatifs et moins polluants (itinéraires et services vélo, liaisons piétonnes, véhicules propres et développement de filières non polluantes...) : 6 bus hybrides, 3 bus électriques, 20 km de piste cyclable.
- Offrir des services d'aide à la mobilité

En termes de résultat, on vise des services concrets offerts à horizon 2016 au plus tard.

GARANTIR UN SERVICE PUBLIC DE DÉCHETS RAISONNÉ

- Réduire les déchets
- Offrir aux usagers un service de collecte et de traitement durable

LES FAITS MARQUANTS

◆ Création du syndicat mixte de traitement des déchets des régions sud et ouest de l'île (SMTD), avec les délibérations fin 2013 de ses cinq membres fondateurs : la CIVIS, la CASUD, le TCO, la Région et le Département. Cette décision commune constitue une avancée essentielle pour une gestion mutualisée des moyens de traitement. Le SMTD permettra la création d'un nouvel équipement de traitement plus vertueux favorisant la valorisation des déchets avant enfouissement (multi filières) pour ce vaste territoire.

◆ Une nouvelle politique des déchets : fort du bilan des 10 dernières années, qui fait ressortir un service de déchets surdimensionné, coûteux et assistant, le TCO a amorcé une nouvelle approche de la gestion des déchets. Celle-ci consiste à offrir un service plus adapté à l'utilisation réelle par les habitants et faisant de l'utilisateur un acteur responsable. Elle repose sur un changement de vision des déchets – plus positive – et du service environnement – porteur d'une identité forte et de valeurs fédératrices.

Réduire les déchets

La production de déchets n'a cessé d'augmenter ces deux dernières décennies, impactant fortement l'économie et l'environnement. Les lois Grenelle fixent aujourd'hui aux collectivités la prévention comme priorité et un objectif de réduction de 7% minimum. Cet enjeu est d'autant mieux compris du TCO qu'il permet d'économiser environ 250 0000€ chaque année sur la collecte et le traitement des déchets.

Comprendre et respecter le cycle de la matière organique

Accompagner des démarches contre le gaspillage alimentaire en restauration scolaire

La cuisine centrale du Port a été le cœur de cible. Un usage des « bonnes pratiques » a été testé et a porté ses fruits puisqu'une réduction de plus de 10% sur ses achats est constatée. L'expérience devra être partagée via un comité technique en 2014 pour transformer l'essai.

Utiliser les déchets organiques comme une ressource

Objectif : développer la gestion des déchets organiques sur leur lieu de production au travers du compostage et du paillage. Les résultats 2013 sont très positifs, avec 3273 composteurs livrés aux particuliers (portant le parc à 19 435 unités soit une augmentation de 20.25% par rapport à 2012), 17 écoles équipées de composteurs, 6 sites de compostage collectif lancés, une campagne de communication dans les jardineries volontaires et 6 espaces verts et cimetières démarrant une démarche de gestion autonome de leurs déchets verts. 175 000€ ont ainsi été économisés.

Allonger la vie des encombrants

Création d'espaces de réemploi en déchèterie

Le TCO a créé le premier espace de réemploi en déchèterie à La Réunion (déchèterie de Plateau-Caillou).

Les objets encore fonctionnels y sont mis en libre-service au lieu d'être jetés, sensibilisant ainsi les usagers à la 2^{de} vie des objets. Au vu du vif succès rencontré par cette initiative auprès de la population, 4 nouveaux espaces devraient ouvrir en 2014.



Eviter les matières plastiques et l'hégémonie du tout-jetable

Sensibilisation en grandes et moyennes surfaces

La majorité de nos emballages et déchets plastiques sont issus d'emballages à usage unique et de produits sur emballés. Un stand a été créé pour sensibiliser les consommateurs sur une économie possible de 25% sur leurs achats en évitant ces produits superflus. En partenariat avec les magasins Leclerc, 7 interventions ont ainsi eu lieu, touchant 1500 personnes.

Bannir les déchets dangereux

Diffuser des supports sur les moyens de jardiner naturellement

Avec 68% des habitants pratiquant le jardinage, le TCO veut privilégier le jardinage au naturel. Un guide est ainsi proposé sur le site web du TCO et sur le site « pressecologie ». Un stand de sensibilisation a été créé et présenté durant le salon Flore et Halle puis auprès des scolaires et du grand public. 1000 personnes ont ainsi été approchées. 20 médiateurs ont suivi une formation sur les manières respectueuses de jardiner.

ZOOM

Tonnages collectés par habitant

	Ordures ménagères résiduelles	Emballages recyclables ménagers	Déchets végétaux (*)	Encombrants	Verre	Déchèteries	Total
TOTAL 2013 (kg/hab)	263	34	166	33	13	67	576
TOTAL 2009 (kg/hab)	271	31	171	76	10	40	599
Delta 2009/2013	-3%	10%	-3%	-57%	30%	68%	-4%

Pour rappel, les objectifs du programme local de prévention sont de - 7% par rapport à 2009.
Le résultat obtenu à ce stade est de -4%.

EN CHIFFRES

Le produit de la TEOM couvre 60% des dépenses

Coût du service à l'habitant = 192 €/habitant

Nbre d'appels au numéro vert : 41 220 en 2013
contre 39 005 en 2012 soit une progression de
5,7 %

Taux de réclamations / relances des usagers
passe de 17% en 2012 à 12% en 2013 marquant
une amélioration globale de la qualité du service à la population

Offrir aux usagers un service de collecte et de traitement durable

Avec un budget de plus de 42 M€, la collecte et le traitement représentent plus de 50% des dépenses de prestations aux usagers. D'ici à 2020, ce budget pourrait fortement augmenter. L'enjeu pour le TCO est donc de maintenir un service public de gestion des déchets de proximité, de qualité, tout en maîtrisant ses coûts sans peser sur l'imposition des foyers.

Développer un service de collecte efficace à un coût maîtrisé

Organiser la pré collecte

Un mode innovant de collecte en apport volontaire des déchets a été mis en test au boulo-drome de l'Ermitage, avec l'installation de 4 conteneurs enterrés à destination de 5 restaurateurs (déchets d'OMR, ERM, verre). Les objectifs visés sont : une meilleure intégration visuelle dans l'environnement ; un gain de place, une optimisation des collectes grâce à des fréquences de collecte réduites. Les premiers résultats sont mitigés (odeurs, coûts de fonctionnement élevés, dysfonctionnements et dégradations des bornes d'introduction) et n'ont pas permis son déploiement, qui nécessitera une seconde phase d'expérimentation en 2014.

Optimiser la collecte

Externalisation du service de collecte des corbeilles de propreté urbaine : jusqu'à présent géré en régie, ce service a vocation à être externalisé via un marché public, dans une logique d'optimisation et de pérennisation des emplois que le TCO souhaite privilégier. 8 agents sont concernés par le transfert.

Nouveaux marchés de collecte : l'anticipation de la fin des marchés de collecte actuels prévue pour mi 2014 a nécessité un travail de préparation administratif et technique (attribution des marchés, nouveaux circuits, réduction des fréquences...), d'autant plus important qu'il s'accompagne d'un changement de philosophie de gestion des déchets axée sur la responsabilisation des usagers.

Collectes en apport volontaire	Fréquentation des déchèteries	Tonnages collectés en déchèteries	Tonnages de verre collecté en BAV
TOTAL 2013	153 250	14 127	2 712
TOTAL 2012	135 493	11 328	2 556
Delta 2012/2013	13%	25%	6%

Des résultats 2013 très positifs avec une augmentation de la fréquentation des déchèteries de 13% et des quantités de verre de 6%. Les quantités collectées enregistrent une progression remarquable de 25% principalement sur les flux déchets végétaux et encombrants.

Collectes en Porte à porte	Ordures ménagères résiduelles	Emballages recyclables ménagers	Déchets végétaux	Encombrants
TOTAL 2013	56 011	7 394	35 364	6 917
TOTAL 2012	57 619	7 272	35 437	7 354
Delta 2012/2013	-3%	2%	0%	-6%

Des résultats 2013 très positifs avec une baisse générale des tonnages collectés en porte à porte, sauf pour les emballages recyclables (+ 2%) qui montre un maintien de l'effort de tri.

ZOOM

Tonnages collectés par habitant

Suite aux cyclones DUMILE et FELENG, ce sont 10 000 tonnes de déchets végétaux (DV) collectées sur 5 semaines et traitées sur 6 mois, soit 150% de plus qu'un mois de janvier habituel. D'où l'ouverture en urgence d'un site de stockage provisoire à Cambaie afin d'éviter la saturation des équipements existants.

Développer un traitement des déchets efficace à un coût maîtrisé

Assurer un service de tri soutenable

Le centre de tri du TCO est entré en gestion sous forme de délégation de service public au 1er janvier 2013, avec un objectif d'amélioration des résultats, le délégataire étant rémunéré sur les résultats d'exploitation du service, et l'économie du contrat supposant des recettes complémentaires issues du développement d'activités privées.

Garantir la conformité des sites et optimiser le traitement

Un travail d'externalisation a été entrepris pour confier la plateforme de broyage de Saint-Leu à un prestataire privé via un marché public qui sera attribué en 2014. 3 équivalents temps plein en CDI sont transférés.

Tonnages traités

Traitement	Déchets végétaux		Déchets ultimes	
	Plateforme de broyage de St Leu	Station de compostage du Port	Transit du Port	ISDnD Rivière St Etienne+ Ste Suzanne
TOTAL 2013	12 278	29 078	59 055	79 713
TOTAL 2012	9 914	28 074	63 133	85 845
Delta 2012/2011	24%	4%	-6%	-7%

Le cyclone Dumile explique l'augmentation des tonnages traités en déchets végétaux, tandis que la baisse des tonnages enfouis ou transférés est cohérente avec la diminution des quantités collectées en ordures ménagères et en encombrants

Taux de valorisation

Tri des EMR	Tonnage entrant	Tonnage valorisé	Taux de valorisation
TOTAL 2013	7 769	5 491	71%
TOTAL 2012	7 634	5 863	77%
Delta 2012/2013	2%	-6%	

L'augmentation des quantités collectées en emballages recyclables s'est accompagnée d'une baisse de la qualité des apports avec un recul de 6 points du taux de valorisation.

LES PERSPECTIVES

- ◆ Tandis que le programme local de prévention des déchets reste un axe permanent, un axe prioritaire sera de rechercher des solutions pour optimiser et rationaliser le service public de déchets, notamment via une analyse de ses modes de gestion.
- ◆ Le TCO poursuivra le transfert de l'activité de traitement au syndicat mixte de traitement de déchets, et apportera sa contribution à l'étude du syndicat sur l'outil 'multifilières' qui servira à dimensionner les futurs équipements.



FAVORISER LA MIXITÉ SOCIALE PAR LE LOGEMENT

- Contribuer à la mise en œuvre de parcours résidentiels cohérents progressifs
- Garantir et améliorer le niveau de confort du parc

LES FAITS MARQUANTS

1^{ères} garanties d'amprunt consacrées au logement social

Le TCO a redéfini en juin 2013, l'intérêt communautaire pour prendre en compte la possibilité de garantir les emprunts contractés par les bailleurs sociaux auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. L'intervention du TCO à hauteur de 100% a été ciblée sur les opérations de logement locatif social (LLTS et PLS) pour une durée de 2 ans (2013-2014).

Ainsi, le TCO a garanti des prêts à hauteur de 37 M€ en faveur de 14 opérations, représentant au total 400 logements.

Contribuer à la mise en œuvre de parcours résidentiels cohérents progressifs

Renforcer l'offre locative sociale

Dans le cadre du régime d'aides du PLH 2, des mesures ont été proposées afin d'atteindre les objectifs qualitatifs et quantitatifs en matière de logement social. L'action foncière et l'aménagement constituent l'axe principal d'intervention retenu. Ainsi, l'opération d'aménagement « Résidence des personnes âgées » - 14 LLTS à la Chaloupe St Leu a pu bénéficier d'un soutien du TCO à hauteur de 198 417€.

Par ailleurs, l'opération de la SHLMR « Pentes mandarines » - 20 LLTS à St-Paul pour laquelle le TCO a participé à hauteur de 10 000 € par logement au titre du PLHI, a été livrée au mois de juin.

Enfin, afin de soutenir le logement des jeunes, le TCO a participé à hauteur de 765 071€ aux travaux de réhabilitation du Foyer des Jeunes Travailleurs du Port.

Garantir et améliorer le niveau de confort du parc

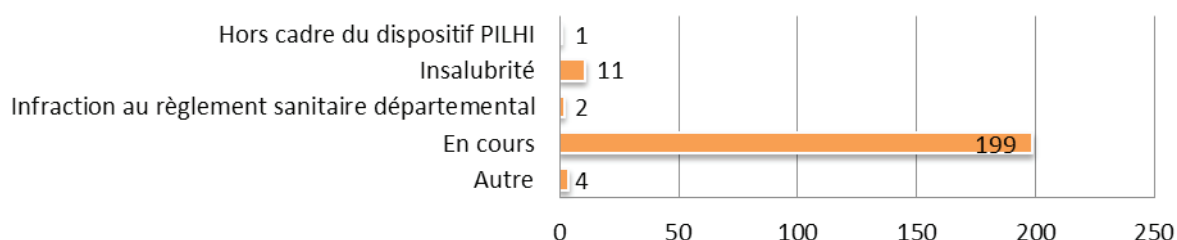
Lutter contre l'habitat indigne

L'année 2013 a été marquée par le recrutement de l'équipe d'ingénierie dédiée : 1 coordonnateur, 3 chargés d'opérations sur les 3 Zones d'Habitat Précaire Insalubre : Nord, Centre et Sud.

La nouvelle équipe a pour missions :

- D'accompagner les communes en matière d'ingénierie ;
- D'assurer la cohérence globale du projet et des actions mises en œuvre ;
- De représenter les communes auprès des différents partenaires ;
- De créer un observatoire de l'insalubrité sur le Territoire Ouest.
- Le guichet unique de l'insalubrité

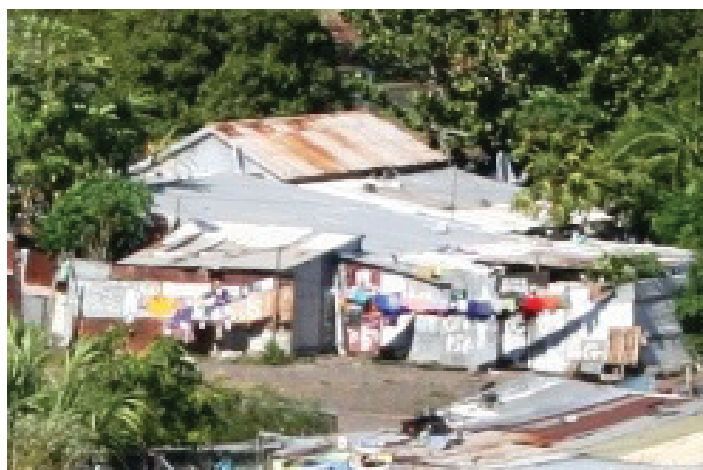
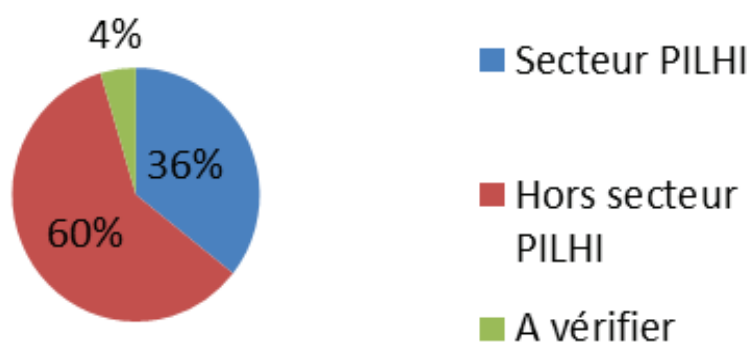
Situation des signalements



ORIGINE DES SIGNALEMENTS



REPARTITION PILHI



ZOOM

Le guichet unique de l'insalubrité

En 2013, il y a eu 216 signalements de situation d'habitat indigne au service PILHI. La réception des premiers signalements a débuté en novembre 2013.

La majorité de ces signalements concerne la commune de Saint-Paul.

LES PERSPECTIVES

◆ Renforcer l'offre locative sociale :

- Proposition de modification du régime d'aides PLH2 en vigueur par rapport aux capacités de financement du TCO.
- Reconduction de la participation du TCO en faveur des garanties d'emprunt.
- Démarche partenariale dans le cadre de la mise en place d'une commission intercommunale d'attribution de logements pour la gestion du quota réservataire du TCO.
- Réflexion sur les modalités de mise en œuvre des nouvelles compétences issues de la loi ALUR concernant la gestion de la demande sociale, au niveau de l'EPCI.

◆ Lutter contre l'habitat indigne

- Lancement et démarrage des études pré-opérationnelles.
- Publication et distribution du guide de l'insalubrité.
- Mise en place d'une mission de diagnostic bâti interne au TCO sur 2 secteurs à définir.
- Actualisation des données PCRI par l'équipe PILHI.
- Partenariats :
 - ▶ Convention Compagnons Bâtisseurs et Fondation Abbé Pierre : auto amélioration encadrée.
 - ▶ Convention Etat/Bailleurs/TCO/Communes pour les relogements prioritaires PILHI dans le cadre des garanties d'emprunts (quotas réservataires TCO).
 - ▶ Convention de démolition/relogement.

◆ L'élaboration du Plan Climat Energie Territorial permettra de proposer un plan d'action pour réduire les émissions de gaz à effets de serre à partir des résultats des bilans carbone. Une expérimentation sera menée sur des véhicules électriques alimentés à l'énergie solaire.

◆ La nécessité de modifier les comportements face aux problématiques environnementales sera également un axe prioritaire, avec un plan de communication plus percutant et un protocole de verbalisation à élaborer pour un volet répressif.

CONTRIBUER À L'ÉPANOUISSEMENT DES HABITANTS ET AU RAYONNEMENT DU TERRITOIRE

- Démocratiser l'accès à la culture et contribuer à faire de l'ouest un foyer artistique et culturel de référence
- Conforter l'attractivité touristique et de loisirs du territoire
- Développer les conditions de pratique des activités sportives de pleine nature
- Favoriser l'accès aux savoirs à travers l'appropriation d'internet et des TIC

LES FAITS MARQUANTS

- ◆ L'Office de Tourisme Intercommunal Ouest a pour objectif de maintenir et développer une activité créatrice d'emplois en créant une dynamique touristique sur l'ensemble du territoire. Ses actions prioritaires sont : animation et mise en marché de produits touristiques adaptés aux attentes des cibles de marchés et aux potentialités réelles du territoire, structuration des filières stratégiques (croisière, activités de pleine nature et hébergement touristique) et évolution numérique des services d'accueil et d'information des bureaux d'information touristiques.
- ◆ La mise en place de la régie d'enseignements artistiques : elle a pour mission d'écrire et de mettre en œuvre un projet pédagogique qui englobe une dimension humaine, sociale, artistique et éducative qualitative. Cette structure est un service à la population (travail avec les publics, médiation) mais aussi un facteur de développement pour les usagers (lien social, pratiques amateurs) et un outil de dynamisation du territoire (spectacles, manifestations, insertion sociale, consolidation de l'emploi...).
- ◆ L'élaboration du Plan Climat Energie Territorial (PCET) a été lancée, avec la réalisation d'un diagnostic du territoire. Le TCO souhaite une concertation des acteurs institutionnels et socio-économiques tout au long du projet. 38 organismes ont ainsi été rassemblés en 4 ateliers thématiques de concertation pour les impliquer dès le démarrage du projet.

Démocratiser l'accès à la culture et contribuer à faire de l'ouest un foyer artistique et culturel de référence

Le TCO encourage et accompagne les projets artistiques et culturels qui irriguent l'ouest : le soutien à la création et à la diffusion dont les festivals majeurs de l'ouest. La régie des enseignements artistiques, créée récemment, doit proposer une offre d'enseignement aux arts de la scène et aux arts plastiques.

Encourager et accompagner les projets artistiques et culturels qui irriguent l'Ouest

- Les salles de l'Ouest (Kabardock, Léspas et Le Séchoir) sont les opérateurs privilégiés du TCO pour la décentralisation de leur programmation auprès des publics n'ayant pas un accès aisé à la culture. Ces opérateurs gèrent aussi le dispositif « Békali », qui consiste en un accompagnement volontariste des artistes émergents.
- Le soutien à des festivals majeurs : Leu Tempo, Danse péi, Opus Pocus, Tam Tam.
- D'autres compagnies ont obtenu des subventions pour leur création et/ou leur diffusion.

Proposer une offre d'enseignement aux arts de la scène et aux arts plastiques

- Dans l'attente de la mise en place de l'école d'enseignements artistiques, le TCO a soutenu les associations qui ont dispensé des cours ou des ateliers de danse, de musique et de théâtre.
- La Régie des enseignements artistiques a été mise en place.
- Les annexes de Trois-Bassins ont été réhabilitées en Centre Culturel, lieu de pratiques artistiques inauguré en août 2013.
- Les études de conception de l'école d'enseignements artistiques à Plateau Caillou ont été réalisées.

EN CHIFFRES

1 M € consacrés à la culture

Plus de 1100 personnes ont bénéficié d'ateliers ou de cours de pratique artistique à travers 14 projets soutenus.

Plus de 20 000 personnes ont assisté à un spectacle grâce au soutien financier du TCO.

Conforter l'attractivité touristique et de loisirs du territoire

Ouvrir de nouveaux sites de loisirs, créer des équipements correctement gérés et valoriser le patrimoine naturel pour tous les usagers de l'Ouest. Renforcer la vocation d'accueil touristique du territoire et accompagner les prestataires de l'Ouest grâce à l'action de l'Office de Tourisme intercommunal. Proposer un plan de développement et d'articulation des trois ports de plaisance dans la perspective de leur transfert.

Créer et gérer des équipements de loisirs

- Gestion du camping Ermitage Lagon : inauguré fin 2012, le camping, géré par la SPL Tamarun, a accueilli 16 700 clients venus de toute l'île. 25% d'entre eux sont des allocataires CAF. La forte demande pour des produits confortables et de qualité incite à lancer une réflexion sur l'évolution des tentes « safari ».
- Pôle loisirs nature de Dos d'Ane : en 2013, le TCO a consulté et retenu les entreprises de travaux. L'année 2014 pourrait être consacrée à la réalisation des travaux si ce projet est réaffirmé sur la nouvelle mandature.

Ouvrir de nouveaux sites de loisirs en valorisant le patrimoine naturel et les animer

- Aménagement du littoral Sud Saint-Leu et réhabilitation des bâtiments du four à chaux : en complément de la zone sportive et de loisirs inaugurée fin 2012 et très appréciée par la population, la réhabilitation des 3 bâtiments du four à chaux et la définition d'un parcours muséographique autour de l'histoire du site ont été lancées.
- Sentier Littoral en forêt domaniale de Saint-Paul : l'année 2013 aura confirmé les limites du partenariat avec l'ONF. La mission de conception confiée n'a pas abouti faute de moyens d'ingénierie.
- Gestion de la Pointe de Trois-Bassins : initialement géré en régie par le TCO, cet espace public et naturel est désormais entretenu par la SPL Tamarun via un contrat de prestations intégrées qui prévoyait le recrutement de 2 agents.



Renforcer la vocation d'accueil touristique du territoire

- Signalisation touristique : après l'équipement de la route Hubert Delisle, le TCO a poursuivi, en 2013, la conception des itinéraires de jalonnement et la pose des panneaux sur l'ensemble du territoire.
- Transfert de la gestion des trois ports de plaisance de la côte Ouest : la volonté d'améliorer l'offre et la qualité des services rendus aux usagers des ports ainsi que la création du Grand Port Maritime ont permis d'envisager un projet commun et structurant pour l'activité de plaisance à l'échelle de la côte Ouest (1 000 anneaux, soit 60% de l'offre à La Réunion).
- Office de Tourisme Intercommunal : les réflexions sur la faisabilité et les conditions de création d'une structure intercommunale ont abouti à la création d'un EPIC le 16 décembre 2013 en conseil communautaire.



Développer les conditions de pratique des activités sportives de pleine nature

La compétence sportive du TCO est axée sur la pleine nature avec trois types d'actions : offrir de nouveaux lieux de pratiques, soutenir les projets sportifs qui contribuent à sa diffusion et organiser « Cap à l'Ouest ».

Offrir des lieux de pratique d'activités physiques en milieu naturel

- Aménagement de sites d'escalade déclarés d'intérêt communautaire : en 2013, la ligue d'escalade a mis à profit une subvention perçue en 2012 pour l'équipement et la mise aux normes des falaises. Une étude sur l'aménagement des stationnements et voies d'accès est par ailleurs confiée par le TCO au CAUE.
- Aménagement de sites de pratique de sports de pleine nature : le TCO a validé le principe d'aménagement de 5 sites communautaires de pratiques sportives en milieu naturel (Savane de Plateau Caillou, Grand Stella, Dos d'Ane, littoral de Trois Bassins, Bellemène, Gorges du Bernica, Berges de la Rivière des Galets).

Soutenir les pratiques de sports de pleine nature

Les sites de pratique des sports de nature ont été mis en valeur par le biais des évènements sportifs soutenus par le TCO. Ainsi, le « Raid'Av » 974 », mis en place par l'association « 974Action » a permis à 18 équipes mixtes de 14 à 16 ans, de sortir de leur quartier afin de pratiquer des activités sportives (VTT, tyrolienne, canoë, équitation, tir à l'arc, franchissement aérien, stand up paddle, etc), culturelles et éducatives. Ce partenariat a aussi conforté les relations avec des équipes venant de l'extérieur : les jeunes du département de la Dordogne et les Sud-africains de Durban. La première édition du « Trail de Minuit » du 18 au 19 mai 2013 a permis à plus de 400 concurrents de traverser Mafate.

Le « X run duathlon et triathlon » s'est déroulé sur les aménagements du littoral de la Pointe de Trois-Bassins, la plage de la Saline-Les-Bains et les mi pentes. La natation dans le lagon de Trou d'Eau, le VTT et le trail ont permis à 220 concurrents jeunes et adultes de participer au seul duathlon nature mis en place dans l'ouest.

ZOOM

Cap à l'Ouest

Durant ce week-end nature du 2 au 4 août 2013, « Cap à l'Ouest » a permis de conforter l'attractivité du territoire, la valeur de ses paysages mais aussi le dynamisme de ses acteurs. En 2013, l'organisation de « Cap à l'Ouest » s'est affinée en intégrant des animations sur le littoral avec l'OT de Saint-Paul.

5 randonnées pédestres ont été mises en place par l'Office de Tourisme de Saint-Leu mais également des randonnées en vélo couché et en VTT.

Le trail de 60 km et le semi trail de 30 km ont fait le plein d'inscrits avec 600 traillleurs et les bases nautiques de l'Ouest ont accueilli 1 200 personnes qui ont découvert la voile, la plongée, le canoë kayak et le dragon boat !



Favoriser l'accès aux savoirs à travers l'appropriation d'internet et des TIC

Associés aux médiathèques ou aux plates-formes de services, les cinq espaces Cyber-base® du TCO proposent un accès aux outils numériques à tous les types de publics. Lorsque ceux-ci sont éloignés ou empêchés, les équipes Cyber-mobile vont à leur rencontre. Le réseau Cyber-base® est local et national.

Sensibiliser, initier et accompagner à la pratique d'Internet et des TIC au sein des espaces de proximité

De nombreux partenariats transverses aux 5 communes s'inscrivent dans la durée, notamment avec le Complexe Edmond Albius – ALEFPA (Etablissement de Service d'Aide par le Travail, Institut Médico-Educatif, Foyer d'Accueil Occupationnel).

Pour autant, de nouvelles thématiques sont apparues en 2013 : la Cyber-base® de Trois-Bassins a pris la gestion de la salle d'éducation à l'image du centre artistique de Trois-Bassins, dédiée à l'apprentissage du traitement des photos et vidéos.

Une nouvelle collaboration est née entre la Mairie de Saint-Leu et la Cyber-base® sur l'Espace Numérique centre-ville en parallèle avec les autres partenariats sur les plates-formes de services, les maisons de quartiers, les événementiels.

Le concept « Espace Numérique Santé » a été créé dans la continuité du partenariat entre l'Etablissement Public de Santé Mentale de la Réunion (EPSMR) et la Cyber-base® de Saint-Paul.

Le Cyber-mobile de La Possession est intervenu lors des Temps d'Accueil Périscolaire (TAP).

Le partenariat avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Port a été pérennisé.

Assurer la promotion et le développement des TIC

Pour aller vers de nouveaux publics, les Cyber-bases® s'associent à de nombreux événementiels, participent aux rencontres régionales sur les logiciels libres, animent des journées d'information au sein du TCO ; elles sont les relais locaux de nombreuses politiques publiques sur le territoire.

En 2013, l'accent a été mis sur l'adaptation aux besoins et la qualité du service rendu aux usagers. Aussi, en interne, une nouvelle organisation s'est mise en place : 5 responsables de sites ont été identifiés et formés. Sur la base des projets de services, les équipes ont construit des plans d'actions locaux et l'ensemble du parc informatique et une partie du mobilier ont été renouvelés.



ZOOM

« Cyber Solid'R » à l'« Espace numérique Santé »

Le premier contact entre le Territoire de la Côte Ouest et l'Établissement Public de Santé Mentale de La Réunion s'est établi à la suite de la mise en place de l'évènement « Cyber Solid'R » en septembre 2013. Il s'agissait alors de proposer les services de la Cyber-base® à des usagers dits « empêchés » et ne pouvant y accéder parce qu'hospitalisés. Les activités autour d'Internet, de la photo, de la vidéo et un accès libre et/ou accompagné ont eu un grand succès. Aussi, pour favoriser la réinsertion et le développement des compétences des patients, les animateurs du réseau Cyber-base® du territoire de la Côte Ouest proposent aux usagers une continuité administrative via le net et des ateliers d'initiation.

LES PERSPECTIVES

◆ La poursuite du Sentier littoral Ouest, l'étude du transfert des ports de plaisance et le plan de développement de l'Office de Tourisme Intercommunal sont les 3 grands chantiers 2014 en matière de tourisme et de loisirs.

Pour la culture, il s'agit de mettre en œuvre le projet d'enseignements artistiques avec une préfiguration pour septembre 2014 (construction du siège et réflexion sur l'affectation de la maison principale du centre de Trois-Bassins complèteront le projet). Outre le soutien à la diffusion et au dispositif « Békali », le partenariat avec le PRMA doit permettre de travailler sur la professionnalisation de la filière (dispositif « Tournée générale » et mise en place de studios de répétition). Une réflexion sur le transfert des 3 salles de diffusion au TCO pourrait être menée.

◆ En matière sportive, les principaux dossiers seront la programmation de l'aménagement de sites de pleine nature, la révision du Pôle loisirs nature de Dos d'Ane et le conventionnement avec les propriétaires en vue de l'aménagement de stationnements et chemins d'accès des sites d'escalade.

◆ Les Cyber-bases® poursuivront la mise en œuvre du projet de service en concordance avec les besoins de la population.

◆ A terme, il s'agit de créer un service d'animation du territoire transversal entre les compétences tourisme, sport, culture et Cyber-base® avec pour objectifs de :

- S'adresser à un public le plus large possible pour contribuer au bien-être des habitants et favoriser l'accès à la connaissance,
- Travailler à l'attractivité du territoire en étant attentif à la créativité et l'expression des talents.

DISPOSER D'UNE ADMINISTRATION PERFORMANTE

- Le TCO propriétaire et maître d'ouvrage
- Le TCO expert
- Le TCO responsable

LE FAIT MARQUANT

◆ Le Projet de réhabilitation et d'extension des bureaux du TCO

Un diagnostic, réalisé en 2010, a montré la nécessité de réhabiliter et d'étendre le siège du TCO, le « Crayon », situé au Port. Au vu de l'évolution des missions et des effectifs, mais également de la vétusté du siège historique, il a été nécessaire de :

- monter un projet de réhabilitation et d'extension du « Crayon »,
- prévoir des opérations-tiroirs le temps des travaux,
- anticiper sur l'évolution des missions et des effectifs en cherchant des locaux supplémentaires sur le long terme.

Le TCO propriétaire et maître d'ouvrage

Développer un patrimoine durable, adapté et au service de l'usager

Le patrimoine du TCO s'est construit dans un premier temps, à partir des biens mis à disposition par les communes membres. Puis, pour répondre aux besoins croissants dans ses différents domaines de compétences, le TCO a dû développer un patrimoine durable, adapté et au service de l'usager.

Via sa récente Direction des Investissements et du Patrimoine (DIP), le TCO s'attache à répondre à cette mission et a entamé pour ce faire, en 2013, une démarche de performance patrimoniale.

Cette démarche se décline en 4 grands axes stratégiques :

- Mener une politique stratégique d'optimisation et de valorisation du patrimoine immobilier
- Optimiser la gestion de nos biens et de nos occupants ;
- Assurer la conduite d'opérations de travaux ;
- Améliorer notre politique de transactions immobilières.

EN CHIFFRES

163 marchés notifiés par la DIP 2013

Le TCO est propriétaire de 130 parcelles (624 500 m²) et de 75 bâtis (20 500 m²) répartis en fonction de ses domaines de compétences.

Les marchés lancés ont une valeur de 65 M€

Mener une politique stratégique d'optimisation et de valorisation du patrimoine immobilier (Asset management)

Il s'agit de conforter la stratégie patrimoniale du TCO au travers d'une meilleure connaissance du patrimoine.

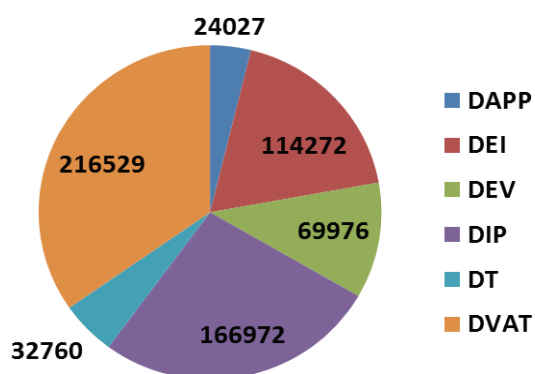
- Mettre en place un système d'information patrimonial performant :

Réalisation d'une base de données permettant de recenser le patrimoine immobilier bâti et non bâti et d'en avoir une meilleure connaissance.

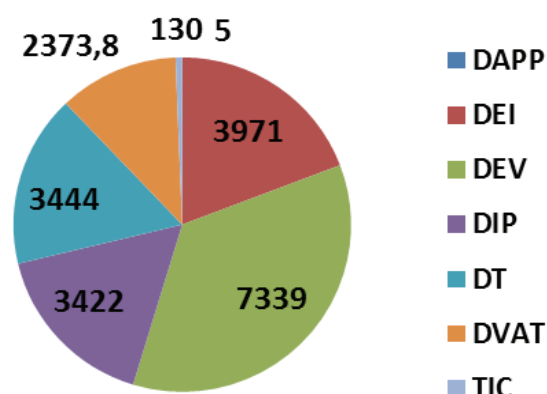
- Définir une stratégie immobilière en fonction des besoins recensés :

Réalisation du schéma directeur immobilier des bureaux du TCO, qui devra être intégré au travail à réaliser en 2014 sur le schéma directeur immobilier global.

**Surfaces cadastrales en m²
par domaine de compétences**



**Surfaces bâties en m²
par domaine de compétences**



Optimiser la gestion de nos biens et de nos occupants (Property et facility management)

Il s'agit d'apporter une gestion plus qualitative du patrimoine, en tenant compte de la satisfaction des usagers et utilisateurs, et des contraintes budgétaires de la collectivité.

Optimiser la gestion juridique, administrative et financière de nos biens

- Optimisation des locaux artisanaux (Vue-Belle et Montvert) afin de limiter la vacance à 10%.
- Valorisation de 3 biens vacants sur les communes de Saint-Paul (Villa des Roches-Noires et maison de Vue-Belle) et de Trois-Bassins (Maison principale des Ateliers artistiques-Ancienne Mairie-Annexe).

Mettre en place une politique de maintenance du parc immobilier

- Elaboration de carnets de santé pour chaque site, outil de diagnostic et de connaissance du patrimoine ayant pour but d'identifier les interventions nécessaires de remise à niveau, de réhabilitation ou de déconstruction et d'élaborer le plan de maintenance préventive.
- Réalisation d'études en 2013 afin d'équiper de systèmes de vidéosurveillance la gare routière de Saint-Paul.

Assurer la conduite des nombreuses opérations de travaux (Project management)

Optimiser la conduite d'opérations en Maîtrise d'Ouvrage Public en favorisant une politique de constructions durables

Réaliser le Plan Pluriannuel des Investissements

Le Plan Pluriannuel des Investissements du TCO prévoit une réalisation annuelle de 20 M € dans les secteurs et filières du BTP. Le TCO est un maître d'ouvrage qui participe activement de l'économie du BTP.

Les équipements livrés en 2013 :

1 559 arrêts de bus sont aménagés sur l'ensemble du territoire, soit une réalisation de 90% des 1731 points d'arrêts.

La réhabilitation des annexes du centre de loisirs de Trois-Bassins en centre artistique.

Réalisation de 4 piézomètres pour le suivi de la nappe phréatique sur le secteur Ecocité.

Aménagement de la Rue du Lagon à Saint-Leu.

Trois équipements débutés :

Deux plates-formes de broyage des déchets verts à Saint-Leu et à Cambaie.

Une déchèterie à La Chaloupe Saint-Leu.

Cinq opérations engagées avec attribution des marchés de travaux dont notamment :

Le Pôle Loisirs Nature de Dos d'Ane et la réhabilitation des bâtiments classés « Four à Chaux Méralikan » à Saint-Leu.

Douze études préalables aux travaux sont en cours dont notamment :

La réhabilitation et l'extension des bureaux du siège du TCO.

La construction de 4 km de voirie TCSP sur les rues RNIE (Commune du Port et de La Possession) et 20 décembre (Commune du Port).

Améliorer notre politique de transactions immobilières et foncières

Piloter la gestion des acquisitions et des cessions.

Le TCO réalise les transactions immobilières et foncières de l'ensemble de ses opérations, soit directement via son service immobilier, soit par le biais de son mandataire opérateur foncier ou encore par le biais de l'EPFR.

Parmi elles :

- la maîtrise foncière de l'emprise du projet de Pôle Loisirs Nature (12 parcelles) à Dos D'Ane Commune de La Possession – et du ZENITH au Port.
- Le lancement de la procédure de déclaration d'utilité publique afin de constituer des réserves foncières dans le cadre du projet d'aménagement urbain Ecocité et l'aboutissement de l'enquête publique le 23 décembre 2013.
- Des acquisitions pour un montant de 1 619 520 € et cessions pour un montant de 326 350 €.

Acquisitions TCO										
Projets	Commune	Parcelles	Nature	Vendeur	Acquéreur	Acte	Date avis France Domaine	Date de délibération/ décision	Date de signature d'acte authentique	Prix de la transaction
Pôle Loisirs Nature	LA POSSESSION	Parcelle AY 250	Foncier nu	M.JF PAYET	TCO	Acquisition	05/03/2012	Délibération du 15/10/2012	25/04/2013	89 600 €
Pôle Loisirs Nature	LA POSSESSION	Parcelle AY 237	Foncier nu	Mme G.BOYER	TCO	Acquisition	11/10/2012	Délibération du 08/04/2013	16/09/2013	14 350 €
Pôle Loisirs Nature	LA POSSESSION	Parcelle AY 163	Foncier + 3 bâtiment insalubre	TCO/Commune	TCO	Echange foncier	10/10/2011	Délibération du 16/12/2011	09/09/2013	166 160 € au profit du TCO
Pôle Loisirs Nature	LA POSSESSION	Parcelle AY 55	Foncier nu	M. BOYER et Mme PIGNOLET	TCO	Acquisition	27/05/2013	Délibération du 05/08/2013	15/11/2013	335 570 €
ZENITH	LE PORT	Parcelles BI 107, BI 225, BK 129, BK 127, BK 123, BK 120	Foncier nu	Commune du PORT	TCO	PV de mise à disposition	/	Délibération du 7/11/2011	01/07/2013	Transfert de compétence de droit
ECOCITE/ IP	LE PORT	Parcelle AX 96 AX 99 et AX 98	Foncier + entrepôt	SCI LATOUR	TCO	Acquisition/ Préemption	mai-13	Décision du Président n° 2013-022 du 21/06/2013	09/12/2013	1 145 000 €
Régularisations TCO										
Siège TCO	LE PORT	Parcelles AS 1185-1186	Foncier	Commune du PORT	TCO	Acquisition	27/06/2011	07/11/2011	01/06/2013	35 000 €
Total acquisitions									1 619 520 €	
Cessions TCO										
Projets	Commune	Parcelles	Nature	Vendeur	Acquéreur	Acte	Date avis France Domaine	Date de délibération	Date de signature d'acte authentique	Prix de la transaction
RHI Monvert	TROIS BASSINS	Parcelles AI 504 à 512 et AI 551	Foncier	TCO	SIDR	Cession	18/09/2013	18/11/2013	16/12/2013	326 350 €

ZOOM

Procédure foncière de Cambaie-Oméga

La procédure de maîtrise foncière de Cambaie-Oméga dans le cadre du grand projet d'aménagement urbain d'ECOCITE : procédure entamée en février 2013 et dont l'enquête publique s'est terminée le 23 décembre 2013.

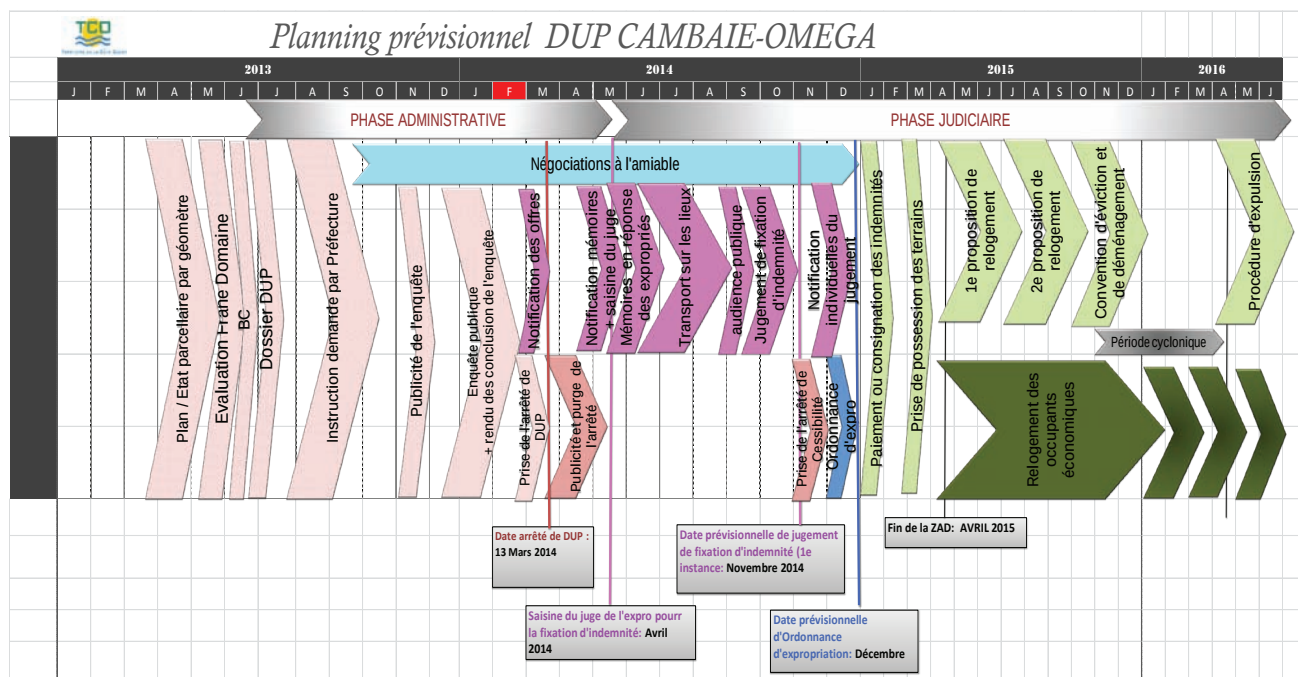


Tableau des réalisations

2009	2010	2011	2012	2013
2 déchèteries (ZI du Port et Plateau Caillou)	Aménagement aire naturelle du camping	Gare routière de Saint-Paul	Réhabilitation de la déchèterie du Guillaume	Réhabilitation des annexes du centre de loisirs de Trois-Bassins en centre artistique
Réhabilitation déchèterie de l'Ermitage	2 déchèteries (Mont Roquefeuil et Montvert)	Itinéraire privilégié rue Saint-Louis	Aménagement littoral Sud de Saint Leu	1 559 arrêts de bus aménagés sur l'ensemble du territoire, soit une réalisation de 94% des 1656 points d'arrêts
4 points de regroupement des déchets verts	Extension Plateforme de compostage du Port 1er tranche	Signalisation touristique sur la Route Hubert Delisle	Le camping Intercommunal	Aménagement du littoral sud de Saint Leu : surfacage de la Rue du Lagon et réalisation d'un tourne à gauche
	Aménagement littoral de Trois Bassins	Réhabilitation de 4 déchèteries (Thénor, Boulevard la marine, St Laurent et l'Etang).	Réhabilitation de 2 déchèteries de (Pointe des Châteaux et Guillaume)	Travaux de signalisation sur la Rue Saint Louis
	Dépollution de zone de Cambaie	7 Aménagements aux abords de la Route Hubert Delisle	Voirie de la route ZAC 2000	
	17 points de regroupement des déchets verts	Aménagement Place Maxime Laope	Extension plate plateforme de compostage du Port 2e tranche Parking rue Saint Louis	
	Aménagement de la cour intérieure et cantine du TCO		Travaux de mise en conformité de la fourrière animale	

LES PERSPECTIVES

2014 verra la continuation des projets tels que :

- Intégration dans chaque opération de construction des objectifs de Qualité Environnementale et de Maîtrise De l'Énergie ;
- Intégration dans les marchés de travaux, quand le tissu économique le permet, d'une clause d'insertion sociale afin de s'adapter aux contraintes économiques locales ;
- Réhabilitation et extension des bureaux du TCO : déménagement du siège vers ANSELLIA, optimisation du Foyer des dockers.

◆ Dans le domaine de la stratégie et gestion immobilière :

L'année 2014 permettra de finaliser les outils existants en matière de connaissance de notre patrimoine et de les diffuser mais aussi de mettre en place des outils plus aboutis en termes de stratégie et de gestion immobilière (Cartographie de notre patrimoine ; Bornage des terrains ; Fiches d'identité des bâtiments ; Schéma directeur immobilier...)

◆ Dans le domaine des transactions immobilières et foncières :

L'accent en 2014 sera mis sur l'anticipation des transactions et le développement d'une stratégie de maîtrise foncière afin de piloter au mieux les acquisitions et les cessions :

- Maîtrise foncière des itinéraires privilégiés et pôle d'échange de La Saline, déchèteries, zones d'activités,
- Procédure d'expropriation sur le périmètre de Cambaie-Oméga (ordonnance d'expropriation) et négociations amiables avec 62 propriétaires.

◆ Dans le domaine de la gestion technique du patrimoine :

En 2014, mise en place ou finalisation des projets suivants :

- Elaboration d'une politique de maintenance ;
- Réorganisation du service intégrant la maintenance préventive ;
- Elaboration des carnets de santé ;
- Diagnostics techniques et réglementaires ;
- Scénarii sur le mode de gestion ou exploitation (externalisation, mutualisation des services ou régie) ;
- Déploiement d'une gestion de maintenance assistée par ordinateur et mise en place d'un outil de gestion du stock ;
- Améliorer la réactivité aux demandes d'intervention;
- Développer la communication client ;
- Mise en place d'enquêtes de satisfaction.

◆ Dans le domaine de la construction sous maîtrise d'ouvrage propre

En 2014, mise en place ou finalisation des projets suivants :

- Itinéraires privilégiés sur les territoires du Port, de La Possession et de Saint-Paul ;
- Aménagement du littoral sud de Saint-Leu : réhabilitation des bâtiments du Four à chaux "Méralikan" ;
- Construction des plates-formes de broyage des déchets verts à Saint-Leu et à Cambaie ;
- Construction d'une déchèterie à La Chaloupe Saint-Leu ;
- Réhabilitation et extension des bureaux du siège du TCO.

◆ Dans le domaine de la politique d'achat public

En 2014 seront établies les modalités de la mise en place d'une stratégie d'achat basée sur la performance contractuelle.

Pour ce faire, la réalisation des actions suivantes est prévue :

- Elaboration d'une stratégie et organisation d'un achat public performant pour les prestations relatives au monde du bâtiment et des travaux publics;
- Mise en place d'une base des prix, études, fournisseurs, travaux ;
- Elaboration avec les acteurs locaux d'une convention de partenariat (Small Business Act) ayant pour objectif la mise en place d'une démarche partenariale afin de conclure des contrats « gagnant -gagnant ».

Le TCO expert

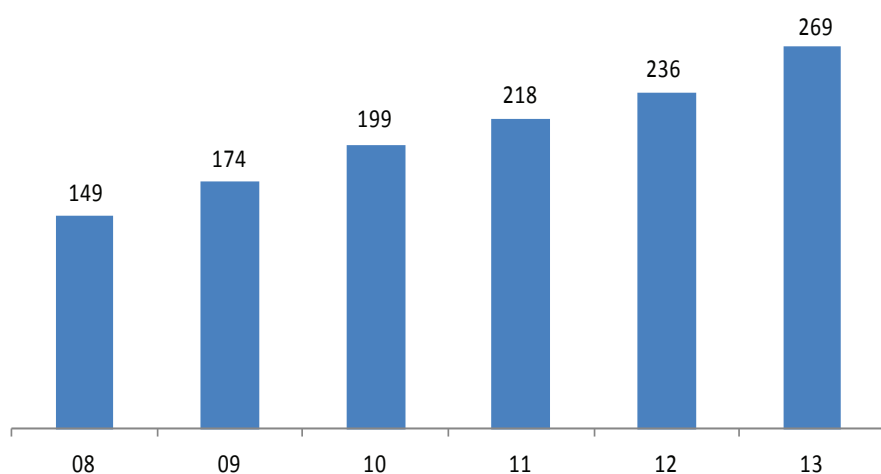
LES RESSOURCES HUMAINES

LES FAITS MARQUANTS

- ◆ Des entretiens d'évaluation (2ème campagne en 2013) qui se professionnalisent encore davantage grâce à la formation des encadrants à la définition des objectifs, incluant un service « après-vente »
- ◆ Formation des directeurs de l'établissement au management
- ◆ Mise en place de la participation du TCO aux frais de mutuelle
- ◆ Une politique de recrutement active

Les recrutements

Evolution de l'effectif du TCO (au 31/12/N)



ZOOM

Focus : Mouvements enregistrés

Total des entrées : 40 (dont 26 nouveaux recrutements, 14 remplacements)

Total des sorties : 7

L'augmentation des effectifs du TCO s'explique par 3 éléments principaux :

1- la réalisation du plan pluri annuel d'investissement (augmentation de + 31% du volume des investissements entre 2010 et 2013), l'augmentation significative du nombre de marchés (+ 163 % sur la même période) a imposé à l'établissement de poursuivre sa politique volontariste en matière de recrutement visant à :

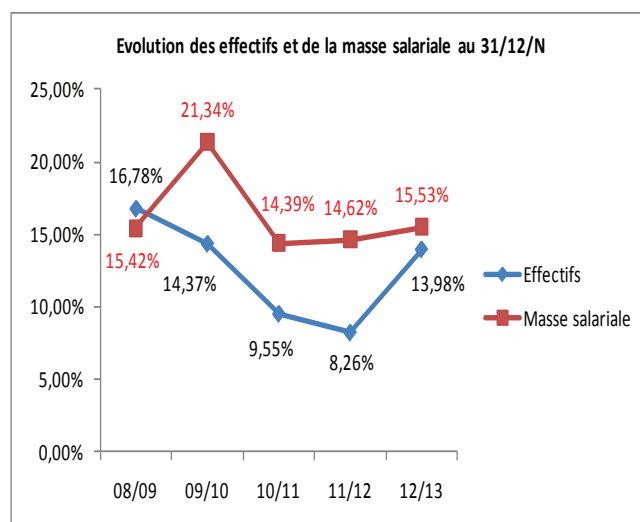
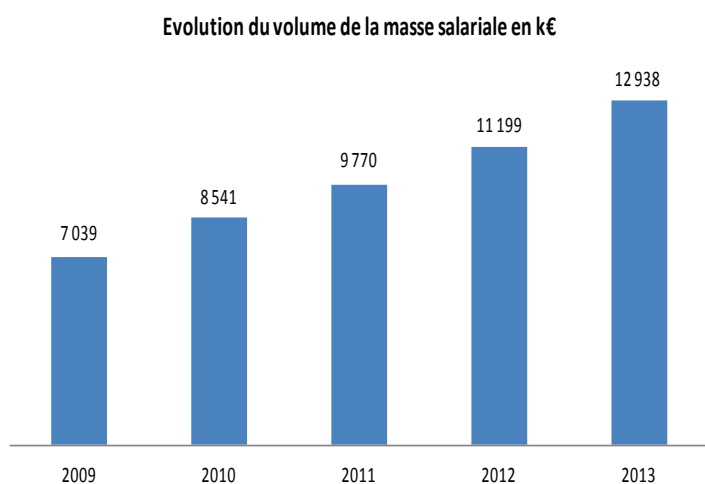
- Soutenir les logiques de production (projets-construction-commande publique) : 1cadre A chargé de la commande publique – 1 chargé d'opérations sénior
- Renforcer le contrôle d'exploitation : en matière de transports – recrutement d'un cadre A responsable du service « optimisation des réseaux » et d'un technicien d'exploitation cadre B
- Soutenir les fonctions supports : en communication : 2 cadres A chargés de communication et d'un webmaster cadre B et 1 contrôleur de gestion (cadre A)

2- De nouveaux enjeux ont également justifié le recrutement de cadres :

- La lutte contre l'habitat indigne : constitution d'une équipe de 4 cadres A au sein de la direction de l'aménagement, planification et prospective
- La coopération décentralisée : recrutement d'un cadre A
- L'accompagnement des projets éducatifs globaux : 1 cadre A
- L'aboutissement juridique de certains projets : création de l'Office de Tourisme Intercommunal et de la régie d'enseignement artistique (portage temporaire des agents devant pré figurer ces structures)
- L'ouverture du TCO aux contrats d'apprentissage : 2 agents recrutés en bachelor RH

3- Les remplacements générés par les mobilités internes favorisées au sein de l'établissement.

Anticiper et planifier les besoins en RH nécessaires au développement de l'établissement

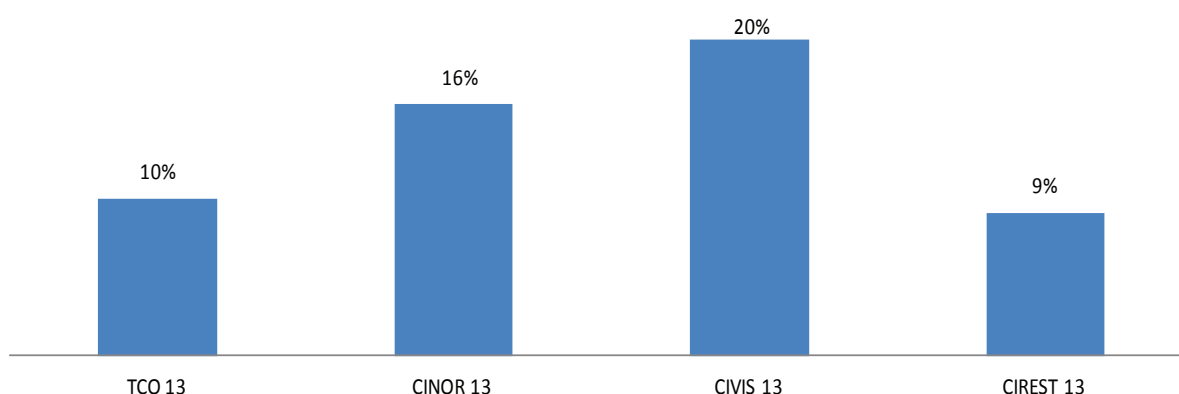


Le rythme de croissance de la masse salariale qui a connu une baisse significative depuis 2010 enregistre une augmentation de 1,54 point entre 2012 et 2013.

Cette situation s'explique par essentiellement par l'impact financier de la croissance des effectifs (impact des mouvements constatés en N-1 et mouvements réalisés en N) qui représente 11% de la masse salariale réalisée de 2013 contre 8% en 2012 et 7% en 2011.

Cependant, il est à noter que le ratio des dépenses de personnels / dépenses de fonctionnement reste maîtrisé si on doit le comparer à la métropole et au niveau local (17 % en métropole) et 15% en moyenne pour les autres CA de La Réunion.

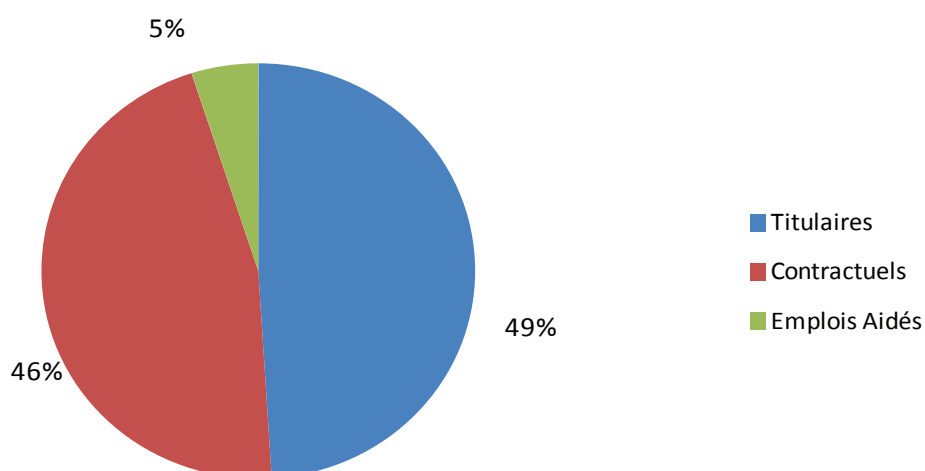
Comparaison du poids des dépenses de personnel/dep de fonctionnement

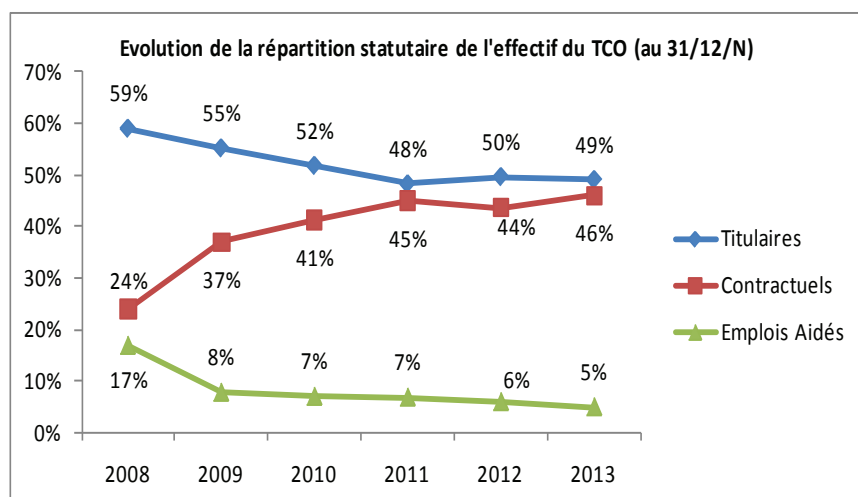


Les principales caractéristiques du personnel au 31/12/2013

Répartition statutaire

Répartition statutaire de l'effectif du TCO au 31/12/2013





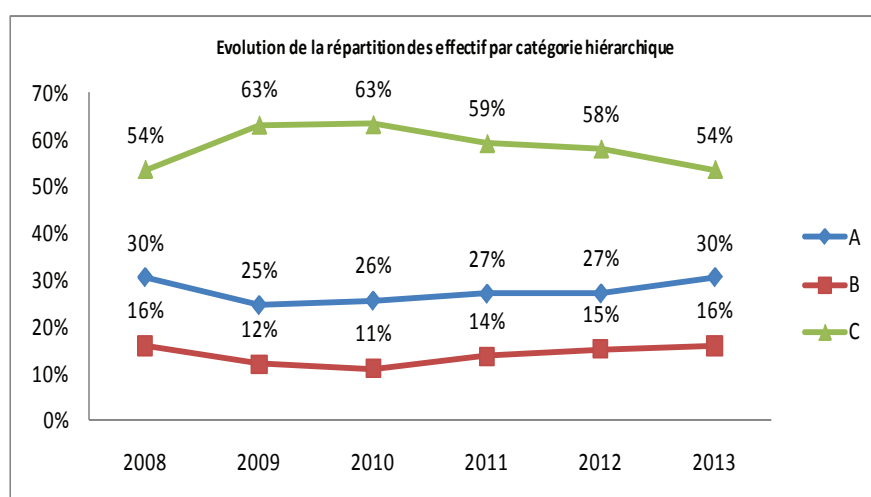
Trois catégories statutaires composent l'effectif du TCO au 31/12/2013 :

- Les agents titulaires : 49%
- Les agents contractuels de droit public : 46%
- Les agents en contrats aidés : 5%.

Si la tendance est à l'augmentation constante des effectifs d'agents contractuels, on peut noter qu'un équilibre s'est instauré depuis 2011 entre ces derniers et les agents titulaires.

Ceci s'explique essentiellement par le recrutement d'agents titulaires et le départ d'agents contractuels.

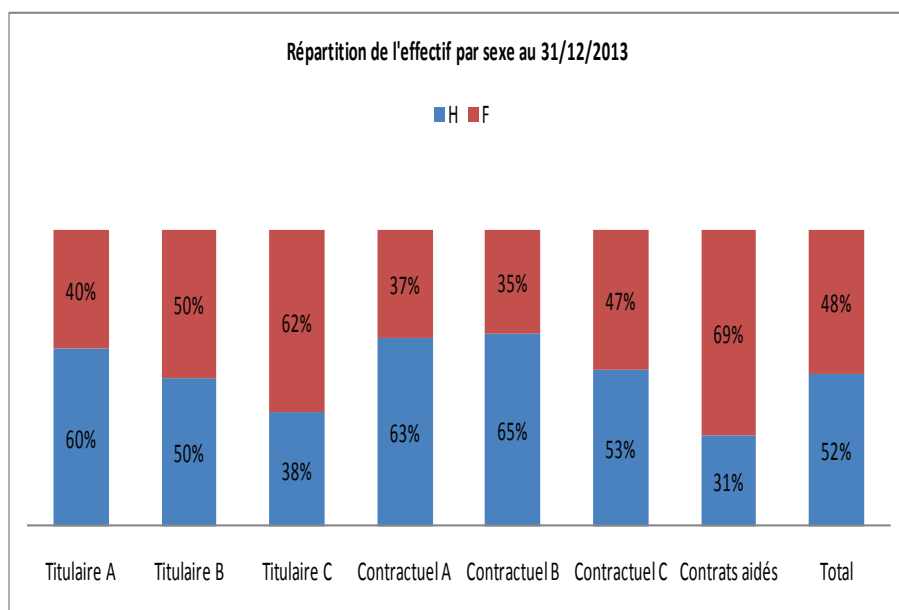
Répartition hiérarchique



Les logiques d'ingénierie qui ont défini la nature des recrutements opérés ont favorisé l'embauche de cadre de catégorie A (+3pts entre 2012 et 2013). Le TCO poursuit également ses efforts en matière d'encadrement intermédiaire (+1 pt).

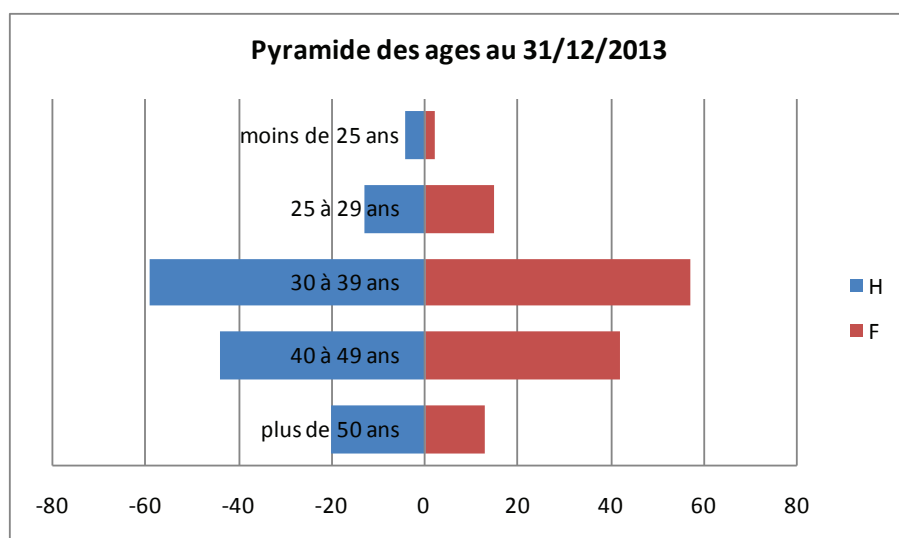
Le taux d'encadrement du TCO (part des catégories A et B) s'établit à 46% contre 42% en 2012.

Répartition par sexe

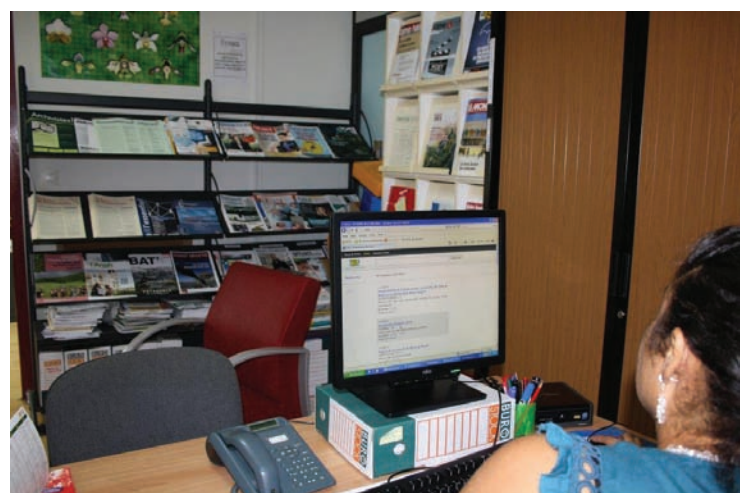


139 hommes et 130 femmes

Répartition par âge



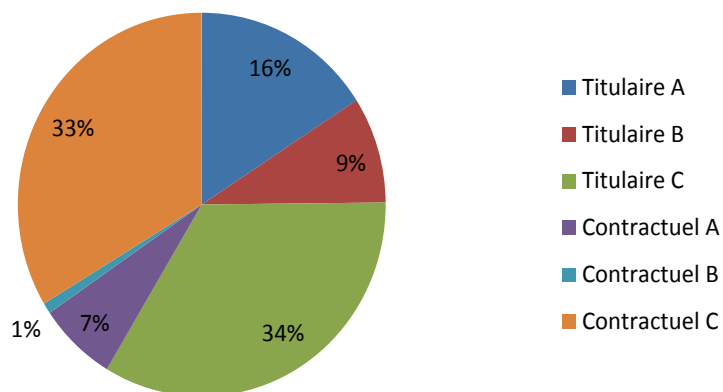
Une moyenne d'âge de 39 ans



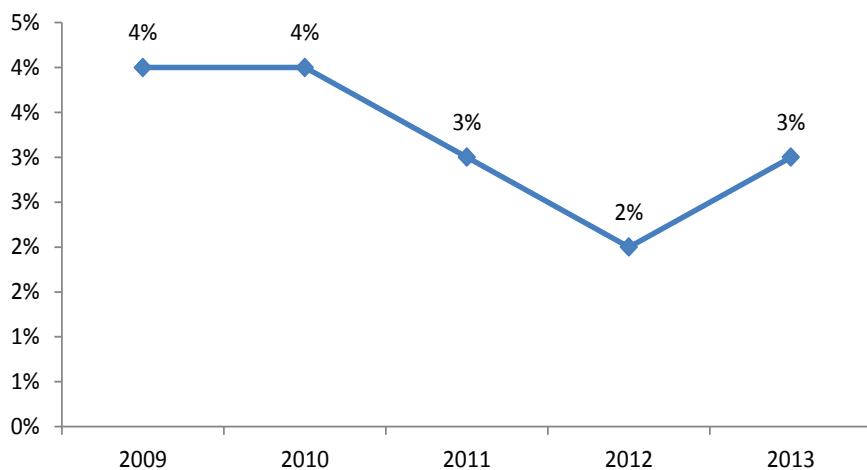
Développer les compétences individuelles et collectives

Absentéisme

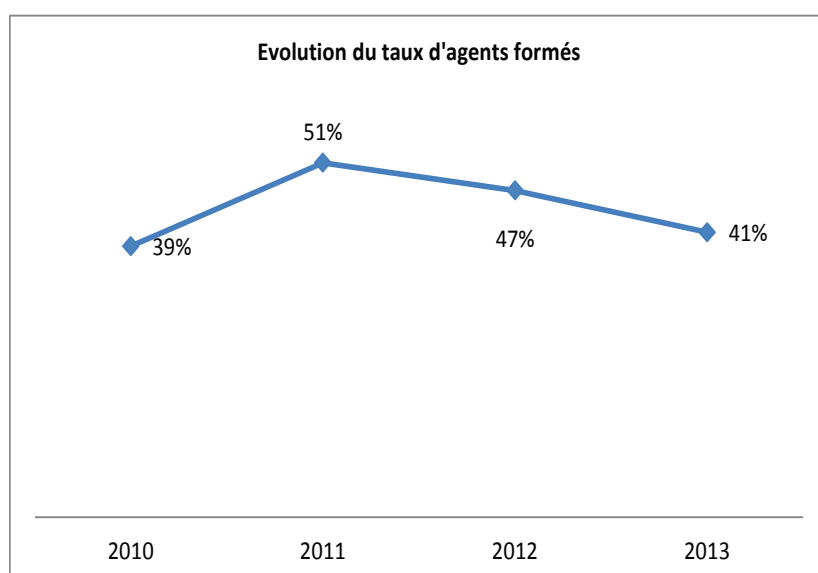
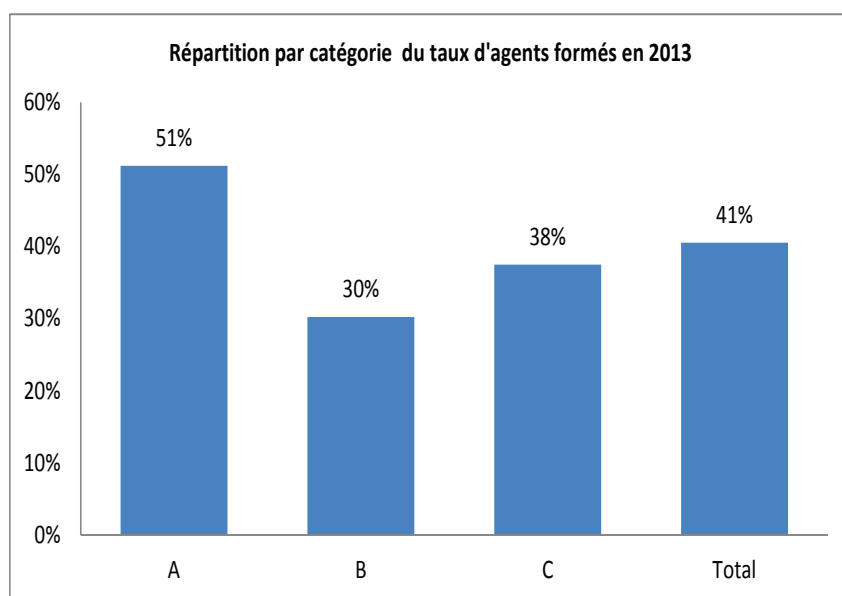
Répartition de l'absentéisme par catégorie et par statut en 2013



Evolution du taux d'absentéisme



Formation



LES PERSPECTIVES

Pour la poursuite des dossiers en cours :

- ◆ Adoption du Règlement intérieur
- ◆ Adoption du Règlement intérieur concernant les règles d'avancement (échelon/grades/promotion interne)
- ◆ Généralisation du contrôle informatisé des horaires
- ◆ Informatisation du support/processus d'évaluation professionnelle
- ◆ Etude concernant la classification des postes (impact régime indemnitaire)
- ◆ Plan de formation/GPEC
- ◆ Elections professionnelles

Pour les chantiers à venir :

- ◆ Définition du plan et de la procédure de recrutement
- ◆ Définition des plans de charges dans le cadre de la participation à la rationalisation des dépenses
- ◆ Plan de mutualisation des services
- ◆ Plans d'intégration travailleurs handicapés/séniors
- ◆ Développement « mode projet »

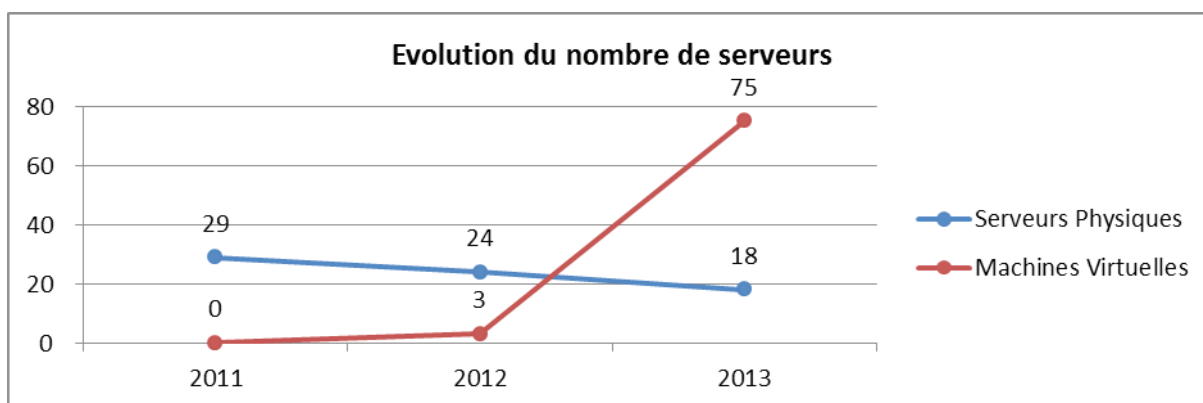
LE FAIT MARQUANT

♦ La suite du renforcement de l'équipe et son organisation tel que préconisé dans le Schéma Directeur Informatique avec l'intégration d'un technicien de maintenance supplémentaire et la structuration du service support utilisateurs (« Support 300 »).

Gérer l'environnement technique

Réalisation de projets techniques

La gestion des « serveurs » a été modifiée suite à la consolidation et à la rationalisation des serveurs permettant d'héberger de nouvelles applications en toute sécurité. La mise en œuvre de la virtualisation a été une étape importante dans cet objectif.



Courant 2013, la direction a été sollicitée pour assurer techniquement (interconnexions des sites, télécommunications, déplacement physique des matériels et continuité du service) le déménagement d'une partie du personnel au Foyer des Dockers au Port et de la Cyber-base de Trois-Bassins. Le portail extranet du TCO permettant les échanges entre le TCO et des partenaires extérieurs a été consolidé et sécurisé.

Les marchés de télécommunication fixe, mobiles et internet du TCO arrivant à échéance fin 2014, une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la préparation du nouvel appel d'offre « Télécommunication » a été retenue.

Réalisation de projets transverses de services structurants

Une nouvelle plateforme collaborative a été déployée en remplacement de la plateforme existante. La direction informatique a dû accompagner l'ensemble des Directions dans ce changement.

Le service de visio-conférence a été consolidé.

Un module de génération d'enquêtes électroniques a été mis en œuvre.

L'ensemble du parc d'ordinateurs des Cyber-bases a été renouvelé.

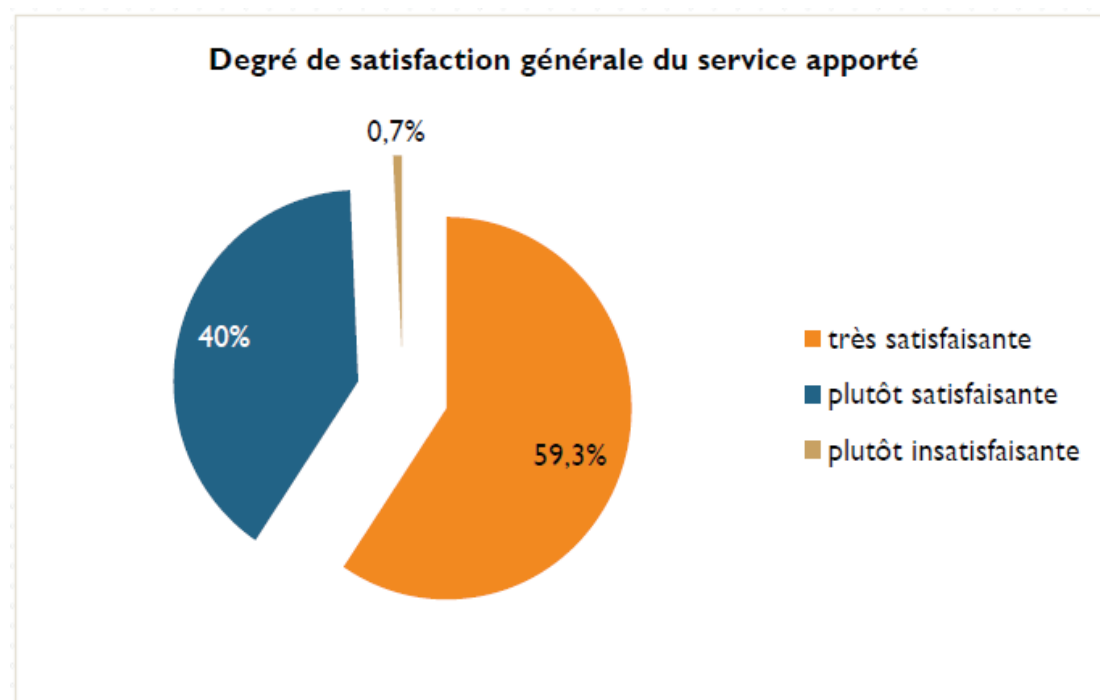
Les outils bureautiques des agents ont migré progressivement vers de nouveaux environnements (Windows 7, Office 2010).

En vue du déménagement du siège, les postes de téléphonie fixe ont progressivement été remplacés par des postes IP.

Du matériel hors d'usage a été déclassé et évacué via la filière de traitement des Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques.

La solution de télé-déploiement de logiciels a été consolidée.

Afin d'améliorer la qualité du service rendu aux agents, la direction informatique a souhaité évaluer l'activité du service aux utilisateurs en lançant une enquête de satisfaction auprès des agents.



Définir la stratégie et le développement du système d'information

Réalisation de projets métiers

Une solution permettant le pointage dématérialisé des présences a été mise en place à la direction informatique et à la direction des ressources humaines (contrôle automatique des horaires).

Le Service de Gestion Patrimoniale s'est vu doté d'une solution permettant la gestion des incidents et de leurs interventions.

L'inscription en ligne aux formations proposées par la CNFPT est désormais possible grâce au déploiement du module du CNFPT d'inscriptions dématérialisées.

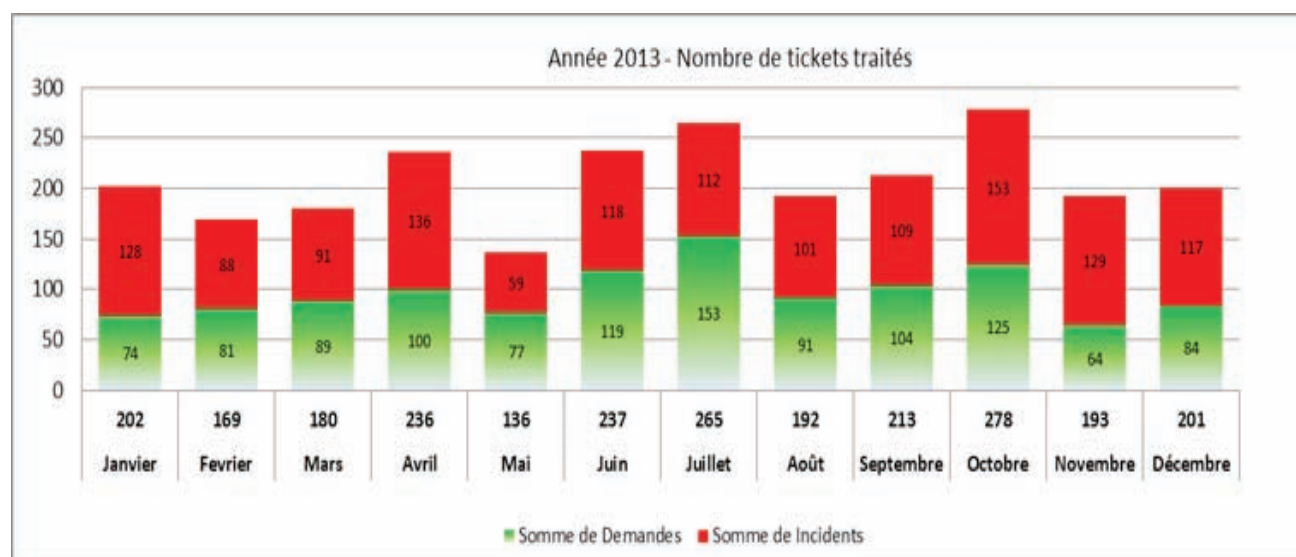
La direction informatique a été à l'initiative de la mise en œuvre de processus interne en cas d'arrivée, de départ, de mobilité ou de changement de nom d'agents.

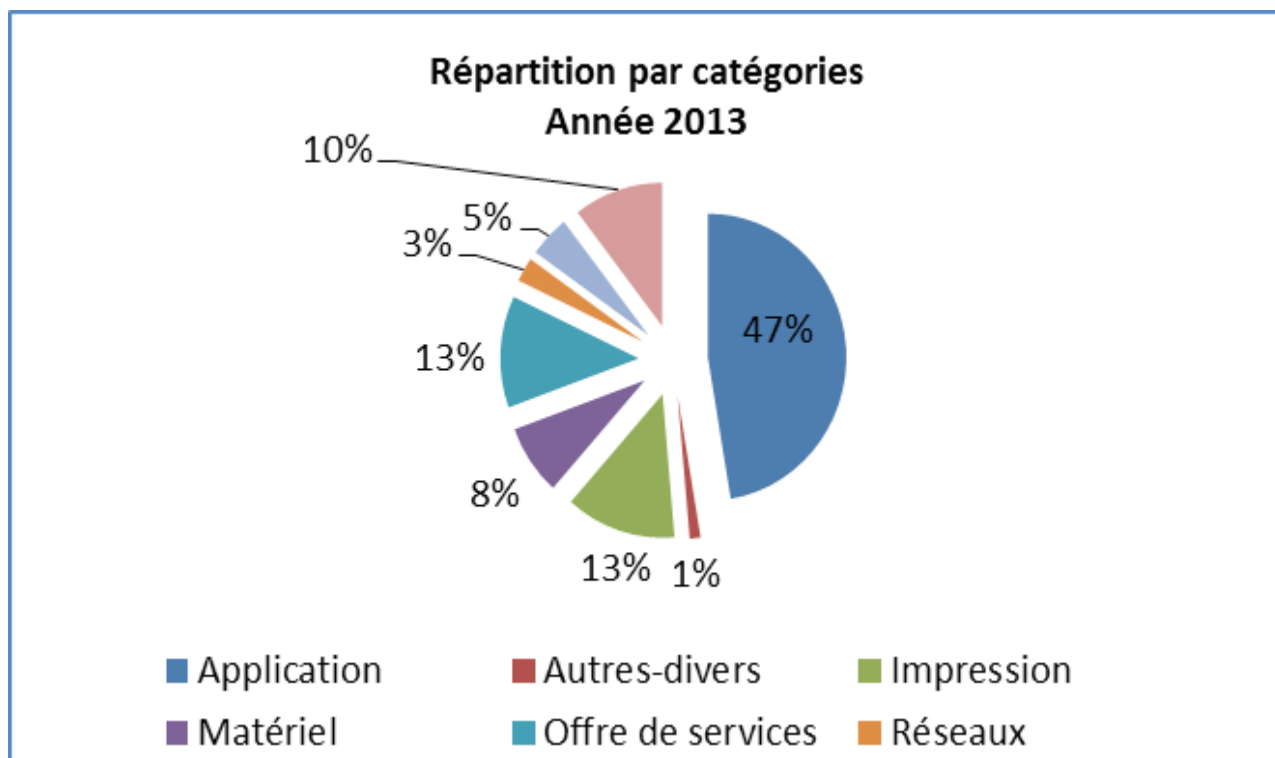
Plusieurs directions ont été accompagnées dans la réalisation de projets notamment la Direction des Transports concernant l'informatisation du contrôle d'exploitation et la Direction de l'Aménagement sur le projet d'observatoire de l'habitat.

Gérer les services aux utilisateurs

Le service aux utilisateurs « service 300 » centralise l'ensemble des sollicitations (incidents, demandes, conseils, ...) des agents.

Nombre de tickets ouverts par mois durant l'année 2013.



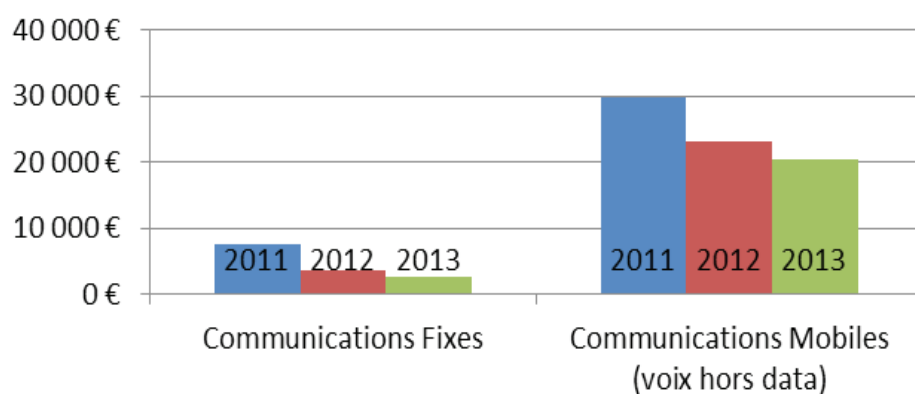


ZOOM

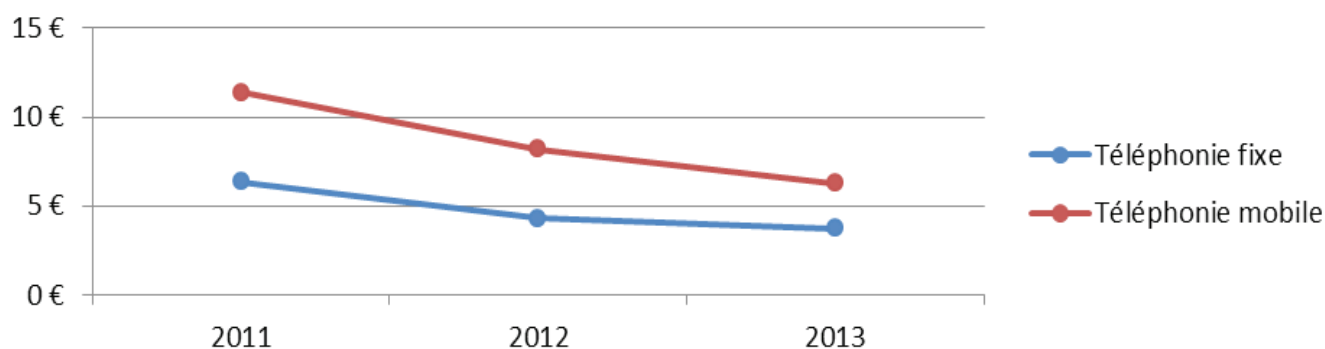
La téléphonie

Les marchés de télécommunications mis en œuvre depuis 2011 ont permis une baisse globale des coûts de communication en téléphonie fixe et mobile

**Coût des communications de la téléphonie
(Hors Numéro Vert)**



Coût mensuel moyen de la téléphonie par agent (Hors Abonnements, Data et Numéro Vert)



Malgré une augmentation notable des effectifs du TCO durant ces trois dernières années, le coût moyen mensuel de la téléphonie par agent a continué de baisser.

LES PERSPECTIVES

Projets applicatifs :

La réalisation de projets se poursuivra avec :

- ◆ La mise en place d'un système de gestion des actes administratifs (arrêtés et délibérations) pour la Direction des Affaires Générales
- ◆ La finalisation de l'informatisation du contrôle d'exploitation pour la Direction des Transports
- ◆ L'accompagnement sur le projet de Système Décisionnel Informatique, sur le projet « le changement gagnant » pour la Direction de l'Environnement et sur la mutualisation du Numéro vert pour service de Gestion Patrimoniale et la Direction des Transports

Projets techniques :

La direction informatique devra assurer techniquement le déménagement des agents du siège vers les nouveaux locaux sur La Possession dont le Numéro vert, la Direction informatique et ses infrastructures...

Les marchés de télécommunication fixe, mobiles et internet arrivant à échéance fin 2014, un marché regroupant toutes les problématiques « Télécommunication » devra être attribué avant le 31/12/2014.

Recrutements :

Le recrutement supplémentaire d'une assistante est à considérer dans le cadre de l'application du Schéma Directeur Informatique et de son organisation à mettre en place.

LE FAIT MARQUANT

Cap à l'Ouest, un vrai succès !

Organisée par le TCO, en partenariat avec l'association Tipa Tipa, les Offices de Tourisme de Saint-Leu et de Saint-Paul, et la Base nautique des Mascareignes, la deuxième édition de la manifestation sportive et culturelle «Cap à l'Ouest» s'est déroulée les 2, 3 et 4 août 2013 sur les communes du Territoire de la Côte Ouest (la Possession, le Port, Saint-Paul, Trois Bassins, Saint-Leu).

Parrainé par Danyèl Waro, Cap à l'Ouest s'adresse à tous, sportifs et grand public, avides d'aventure et de découvertes.

Durant trois jours, ce sont près de 40 événements qui ont été proposés aux participants, avec plus de 70 activités.

Ainsi, petits et grands, sportifs ou non, ont pu apprécier les villages d'animations, les épreuves sportives telles que les trails et les courses nautiques, les randonnées et autres balades, les circuits VTT et vélo couché, les initiations aux activités sur l'eau, les concerts...

Des navettes kar'ouest gratuites ont également permis la réussite de cette manifestation.

Cap à l'Ouest s'inscrit dans la logique de valorisation du territoire et des sports et loisirs de pleine nature du TCO. L'occasion pour les sportifs, et non sportifs, de l'île de découvrir ou redécouvrir les sentiers de l'Ouest.



Sensibiliser et informer

Plus de 20 000 personnes sensibilisées lors des animations publiques et scolaires

Avec l'appui des médiateurs de Cycléa et les agents de la Semto, de nombreuses animations et sensibilisations ont pu être menées avec succès. Ces actions ont porté essentiellement sur la gestion des déchets et leur valorisation, mais aussi sur le transport public ou encore la pratique du vélo.

Près de 2000 personnes ont par ailleurs visité nos sites de traitement des déchets : station de transit, plateforme de compostage des déchets végétaux, déchèteries, centres de propreté, et centre de tri des déchets à recycler.

Le TCO a également participé à de nombreuses manifestations publiques et internes, telles que la Semaine du développement Durable, le Forum des métiers, la Semaine de la réduction des déchets, la Semaine de la Mobilité, la Fête de la forêt, 6 randos vélos, Cap à l'Ouest, Grand Boucan, Esprit Beach, ...

Valoriser

De nouveaux supports créés pour mieux informer

Aux supports d'information « traditionnels » comme le journal intercommunal ou le site internet, cette année 2013 a vu la création de la lettre électronique destinée aux élus communautaires. Cette lettre permet à chaque élu demandeur de recevoir dans sa boîte mël toutes les actualités sportives, culturelles, économiques..., soutenues par le TCO. Ces informations leur permettent de participer aux différents événements du territoire.

Un autre dispositif a également été lancé en 2013 avec une mise en service décalée à 2014, compte tenu de la période électorale. Il s'agit de la communication par SMS. Le service communication a en effet lancé un marché pour l'envoi de messages d'information aux usagers par SMS. Cette technique sera utilisée pour toute information liée aux compétences du TCO et notamment les invitations à participer aux manifestations de la communauté d'agglomération, ou les messages d'urgence, en cas de grève par exemple.

Par ailleurs, le service communication a réalisé 8 plaquettes et dépliants, 12 affiches, pour des manifestations comme Cap à l'Ouest, la semaine de la réduction des déchets, celle du développement durable, l'itinéraire privilégié de la Rue St Louis, ou encore le rapport d'activités 2012, et le budget primitif 2014...

Des encarts publicitaires et des spots radiophoniques et vidéos ont complété le dispositif de communication relatif aux événementiels et aux campagnes d'information lancé par le TCO.



EN CHIFFRES

**RELATIONS PRESSE : 66 sollicitations,
21 conférences et points presse**

**MARCHES PUBLICS : 51 consultations
lancées par le service communication**

Offrir aux bénéficiaires un support et un accompagnement de qualité

Des compétences au service des autres

95 reportages photographiques et 11 reportages vidéos ont été réalisés en 2013 en interne afin d'immortaliser les moments phares et les événements portés par la communauté d'agglomération. 10 spots radios ont par ailleurs été créés pour promouvoir les nouveaux services (kar'ouest Mouv', Ti navèt) et les manifestations.

Des logos (kar'ouest Mouv', Cap à l'Ouest, Camping), des panneaux, kakémonos et expositions (aménagement Piton St Leu, centre de loisirs de Dos d'Âne, Cap à l'Ouest...), des plans de communication (kar'ouest Mouv', l'action culturelle, Cap à l'Ouest,...) ont également été réalisés.

LES PERSPECTIVES

En 2014, le TCO communiquera pour mieux informer et modifier les comportements des habitants.

Il s'agit de faire de l'utilisateur un « éco-citoyen », l'inciter à changer ses comportements dans la gestion de ses déchets et dans ses déplacements.

Des actions de promotion des activités et événementiels permettront de renforcer l'attractivité du territoire, tout comme la communication sur la construction d'équipements structurants : le pôle loisirs nature de Dos d'Âne, les sites de pratique de loisirs nature, les déchèteries de la Chaloupe St Leu et de La Possession, le siège du TCO, l'école d'enseignement artistique de Plateau Caillou, les arrêts de bus, les espaces économiques, les aménagements d'itinéraires privilégiés (avenue du 20 Décembre 1948 et RN1E), Ecocité...

Enfin, il est prévu de développer la communication interne afin de mieux informer et de renforcer le sentiment d'appartenance au TCO.



LE FAIT MARQUANT

Aide exceptionnelle de 50 000 € aux Philippines

Fin 2013, le typhon Haiyan a frappé les Philippines, causant la mort de milliers de personnes et d'importants dégâts matériels. Afin de contribuer à l'aide internationale, le TCO a accordé une aide exceptionnelle de 50 000 € au Fonds de concours dédié à l'action humanitaire des collectivités.

En ce qui concerne la coopération décentralisée, la mission du TCO consiste principalement à offrir un support technique et financier aux projets communaux de coopération décentralisée. Le TCO accompagne ainsi les communes membres dans leurs actions internationales avec leurs villes jumelles des pays de l'océan Indien (Madagascar, Maurice, Afrique du Sud,...) et agit dans le champs des compétences transférées (déchets, aménagement, économie, tourisme...).

Les actions réalisées

En 2013, le TCO a participé aux projets et aux actions de coopération décentralisée suivants :

- Green Corridor (Le Port-Durban) : développement éco-touristique, structuration d'activités sportives de pleine nature, partenariat autour d'évènements sportifs ;
- Appui au co-développement durable de Tamatave (Le Port-Tamatave) : plan d'aménagement des quartiers de Tamatave, chantier jeunes ;
- Mission médicale de Médecins de l'Océan Indien (MOI) à Antanifotsy (La Possession-Antanifotsy).

EN CHIFFRES

Budget annuel de 51 000 € ;
1 personne à temps plein
(depuis septembre 2013)

Les associations soutenues

En ce qui concerne les adhésions et/ou subventions, les associations suivantes ont été soutenues par le TCO en 2013 :

- L'Association Internationale des Villes et Ports (AIVP) ;
- L'Observatoire Villes et Ports de l'Océan Indien (OVPOI) ;
- L'Association RAID'AV 974 pour son action à Durban;
- L'Association de Gestion pour l'Insertion et Développement Economique et Social Urbain (AGIDESU) pour son action à Tamatave;
- L'Association Médecins de l'océan Indien (MOI) pour son action à Antanifotsy.

LES PERSPECTIVES

2014 sera une année de transition avec des projets de coopération qui se sont achevés en 2013 (Green Corridor, Appui au co-développement durable de Tamatave).

La mission coopération du TCO veillera donc d'une part à accompagner les communes dans la finalisation et/ou la poursuite des accords de coopération existants et d'autre part à identifier, définir et proposer de nouveaux projets susceptibles de valoriser à l'international les compétences du TCO et les atouts de la région Ouest.



La boucherie du marché municipal d'Antanifotsy fera l'objet d'une rénovation en 2014 dans le cadre d'un chantier d'insertion international cofinancé par le TCO

LE FAIT MARQUANT

OMEGA

Après plus d'un an de préparation et de procédure, le service de la commande publique propose depuis mai 2013, un outil centralisé de rédaction, suivi et exécution des marchés :

OMEGA (Outils des Marchés Et de Gestion Administrative)

Le projet, menée en étroite collaboration avec la direction informatique, a pour objectif de proposer aux directions un progiciel de gestion des marchés publics permettant une assistance, de la rédaction des pièces administratives de la consultation jusqu'à la publication via la plateforme de dématérialisation ainsi qu'une assistance pour l'exécution administrative des marchés.

L'outil permet également la gestion des différentes commissions (CAO/CDSP) et l'édition de statistiques par le service de la commande publique.

Les différents utilisateurs ont bénéficié d'une formation complète début 2013 et un club utilisateurs dédié a été mis en place.

A ce jour, l'intégralité des marchés sont gérés par le biais du progiciel OMEGA (soit environ 350 marchés en un an)

Un rôle d'assistance

Le service de la commande publique a un rôle d'assistance, de veille juridique et de contrôle des commandes publiques.

Sa mission peut se décliner en 3 fonctions essentielles :

- mise à disposition auprès des directions et des services de documents types mis à jour,
- secrétariat des commissions d'appel d'offres et de délégation de service public,
- contrôle et conseil des directions sur des questions relatives à la passation des commandes publiques.

La cellule est également chargée, avec l'appui des services concernés, du suivi des recours gracieux ou contentieux formulés ou introduits contre les marchés du TCO.

ZOOM

Les 386 marchés lancés en 2013 (30% de plus qu'en 2012) équivalent à une masse financière de 350 000 000 d'euros.

Le TCO n'a été destinataire que d'1 seule lettre d'observation de la part du contrôle de légalité.

4 contentieux ont été traités devant le Tribunal administratif, tous gagnés par le TCO.

ZOOM

Depuis septembre 2013, l'intégralité des marchés et actes afférents sont télétransmis au contrôle de légalité via la plateforme de dématérialisation.

Cette démarche, initiée et prise en charge par le service de la commande publique, permet :

- Une économie de papier (plus de copie intégrale du dossier)
- Un gain de temps (accusé de réception quasi immédiat)
- Un stockage électronique des documents concernés

LES PERSPECTIVES

La commande publique étant un levier économique majeur, le TCO entend s'inscrire dans le modèle américain et européen du Small Business Act (SBA).

En effet, le principe d'égal accès à la commande publique n'exclut pas que des mesures particulières puissent être prises à l'égard des TPE/PME pour compenser des difficultés d'accès aux marchés publics qui leur sont propres, compte tenu de leur taille et de leurs moyens.

Le TCO prévoit ainsi de rencontrer en 2014 les différentes instances professionnelles (CGPME, CAPEB, FRBTP ...), afin d'élaborer ensemble une convention de partenariat pour favoriser le dynamisme économique des TPE/PME.

LE FAIT MARQUANT

L'année 2013 a été marquée par la formalisation des premiers actes nécessaires à la création du syndicat mixte de traitement des déchets et par la mise en œuvre de la réforme territoriale imposant un nouveau mode de répartition des sièges entre communes membres au conseil communautaire.

Assistance juridique

L'accompagnement juridique a imposé des interventions en tant que service support dans toutes les équipes projet. A ce titre, de nombreuses matières ont été abordées.

Notamment, le service juridique a d'une part suivi l'attribution de nouvelles compétences (Office de Tourisme Intercommunal et le port de plaisance de St-Leu) et d'autre part accompagné la création des syndicats mixtes (transports et déchets). Dans le cadre du projet Ecocité, le lancement de la phase administrative de l'expropriation sur la zone de Cambaie a imposé une collaboration étroite entre service juridique et service foncier. Enfin, la mise en œuvre de la réforme territoriale et ses nombreuses modifications impactant le fonctionnement des établissements de coopération intercommunale dont le mode de répartition des sièges entre communes membres a nécessité une attention particulière.

Suivi des affaires contentieuses

La transmission de 460 actes au service du contrôle de la légalité a donné lieu à une seule lettre d'observation et à aucun déféré préfectoral. En 2013, la cellule juridique a suivi 9 contentieux dont 3 en appel et 2 nouvelles affaires.

ZOOM

Deux juristes, deux marchés de prestations d'avocats pour suivre les contentieux et assurer le conseil juridique.

Suivi du service des instances délibérantes

La garantie des délais et le formalisme des actes administratifs du TCO ont impliqué, en 2013, la supervision de la télétransmission de 460 actes au service du contrôle de la légalité ainsi que 80 documents administratifs en lien avec la gestion des instances délibérantes.

EN CHIFFRES

**En 2013, les dépenses en prestations d'avocats ont été de 138 000 € HT.
Sur 5 décisions de justice rendues en 2013, 3 ont été favorables au TCO.**

LES PERSPECTIVES

Outre l'accompagnement à l'installation des nouveaux conseillers communautaires et des projets TCO, l'année 2014 devrait être principalement marquée par la fin du contentieux liées aux indemnités allouées dans le cadre de l'expropriation « Four à Chaux » et par le lancement de la phase judiciaire de l'expropriation « Cambaie-Oméga ».

Le renforcement de l'équipe permettra aussi une meilleure assistance aux directions.

LES FAITS MARQUANTS

- Le produit «Nouveautés du portail documentaire » a pour objectif d'informer l'ensemble des agents sur les nouvelles acquisitions du mois et leur offre la possibilité de consulter le catalogue complet des ouvrages. Depuis son lancement en février 2013, le nombre de prêts d'ouvrages a quadruplé.
- Communication de la base « Etudes » aux directeurs. Afin de valoriser le fonds d'archives de la CCCO et du TCO, toutes les études commandées ou acquises par ces EPCI depuis leur création (1997) ont été référencées. Plus de 170 études sont signalisées dans cette base par la compétence, le titre, date et la localisation. Ces documents sont communicables conformément à la loi d'accès aux documents administratifs (CADA).

LA DOCUMENTATION

- Achète des ouvrages
- Abonne aux revues
- Alimente un portail documentaire sur l'intranet
- Gère la circulation et le prêt des documents
- Diffuse chaque semaine une «revue administrative» électronique avec l'autorisation du CFC, la société habilitée à gérer les droits de copie pour le compte des auteurs et des éditeurs
- Effectue les recherches documentaires à la demande des directions

ZOOM

Recherches documentaires : 667 recherches faites en 2013.

Revue administrative : 1286 articles enregistrés en 2013 sur un total de 3898 articles dans la base depuis 2004.

Prêts : 199 documents prêtés en 2013

1384 **ouvrages** dans la base au 31/12/2013

Abonnements : 30 titres actifs au 31/12/2013

Portail documentaire sur l'intranet : 2000 fiches enregistrées au 31/12/2013

Désherbage du fonds de périodiques

Ce fonds (revues, CD) enrichi depuis 2002 à la création du TCO et conservé d'une part dans les magasins d'archives au sous-sol et d'autre part dans les bureaux des directions n'avait jamais fait l'objet d'évaluation et d'élimination.

Afin de sortir de la collection les documents obsolètes, de gagner de la place dans les rayonnages et enfin d'évaluer la cohérence du fonds, un travail de d'inventaire a commencé au cours de l'année 2012. Les critères d'élimination seront décidés après analyse fine de chaque collection. S'appliquera alors la politique documentaire du don ou du pilonnage.

Information aux agents sur les actualités du fonds documentaire

Depuis février 2013, chaque mois les agents sont informés par mail des nouveautés du portail documentaire. En un an, les prêts ont été multipliés par quatre.

Paiement des droits d'auteurs dans le cadre de la diffusion électronique de la revue administrative et de la revue de presse locale

En 2013, le nombre d'articles ayant fait l'objet de déclaration au titre du droit de la propriété intellectuelle a doublé par rapport à 2012. 2613 déclarés en 2013 pour 1127 en 2012.



EN CHIFFRES

Réalisation = 73 766,13 €

Dont 73 563,86 € en Documentation
et 202,27€ en Archives

LES ARCHIVES

- Sensibilise les directions sur la politique d'archivage interne, les assiste dans le classement de leurs archives
- Collecte et traite les archives intermédiaires et définitives dans les directions
- Veille à la bonne conservation des documents et à la sécurité des locaux d'archives
- Elimine les documents après évaluation et concertation avec les directions sous le visa et le contrôle scientifique et technique de la Direction des Archives Départementales de la Réunion
- Communique les dossiers à la demande des directions

Poursuite de la collecte d'archives dans le cadre du déménagement des services

Le travail de collecte commencé en 2012 dans les bureaux s'est poursuivi pour les directions qui ont été délocalisées au Foyer des Dockers en début d'année 2013 :

- Sensibilisation des agents sur l'intérêt de l'archivage des documents,
- Assistance des producteurs sur la mise en ordre, la description et le versement des dossiers,
- Traitement des arriérés laissés lors des déménagements ou des départs des agents.

Création d'une base «Etudes »

Les collectes d'archives depuis 2010 nous ont permis de valoriser un fonds intéressant de dossiers d'études commandées par l'intercommunalité depuis 1997. Toutes les études commandées par la CCCC et le TCO ont fait l'objet de signalements. Cette base sera mise à la disposition des agents du TCO ou des communes sur demande dans le respect des règles de communication des archives.

ZOOM

11 Directions sensibilisées à l'archivage.

107 versements reçus (115 mètres linéaires d'archives collectés en 2013), ce qui remplit les sous-sols.

543.20ml de rayonnages remplis au sous-sol sur un total de 803ml.

69.37ml d'archives éliminées.

72 communications de dossiers en 2013

LE COURRIER

- Réceptionne et enregistre dans la base informatique Cindoc tous les courriers arrivés par flux postal, mains propres, fax, mails dans le respect de la démarche qualité Marianne.

EN CHIFFRES

La base Cindoc recense 229 323 courriers arrivés ces 8 dernières années dont 17 237 pour l'année 2013.

ZOOM

En 2013, 75% des courriers ont été enregistrés dans un délai inférieur à 2 jours sur une moyenne de 60 courriers/jour.

LES PERSPECTIVES

- **Projet d'archivage électronique de la base Courrier Arrivée et Départ.**
Mise aux normes des bases Courrier Arrivée et Départ dont les documents les plus anciens datent de 2003.
- **Courrier : amélioration des objectifs fixés par la démarche qualité Marianne.**
sur les délais d'enregistrements des mails et des fax et sur la qualité de traitement du courrier arrivée et départ.

LE FAIT MARQUANT

Le service Pome, résolument transversal et fonctionnel a pu collaborer avec la Direction Informatique pour la mise en place d'une plateforme documentaire et collaborative.

Au-delà de l'évolution technologique de ce projet (solution "libre"), il s'agissait de pouvoir mobiliser les directions sur l'importance d'organiser la donnée, de stabiliser des architectures type et de développer une culture de la collaboration autour d'objets stratégiques et transversaux (zone de collaboration projets, espaces administratifs et financiers etc...).

Contribuer à l'amélioration de l'efficience et de l'efficacité par la mise en œuvre d'actions structurantes
Cet axe se décline au travers de trois démarches clé du service, le label Marianne, la démarche Processus et l'Evaluation des Politiques Publiques.

2013 a été l'année de la stabilisation, avec l'élaboration des outils processus, la stabilisation d'indicateurs, et la structuration des procédures qualité.

La Démarche Processus

Après une phase de définition et de recensement (segmentation stratégique, processus) en 2012, nous avons consolidé la démarche par la création de l'outil structurant pour chacune des directions : le PASS.

Cet outil regroupe en un seul visuel, les clés organisationnelles et managériales de chaque direction :

- Segmentation stratégique : finalité politique, axe stratégique, objectifs opérationnels
- Les processus
- Les activités récurrentes et projets qui s'y rapportent
- Les ressources humaines et budgétaires
- Et les indicateurs qui s'y rapportent.

ZOOM

En 2013, le PASS a été un outil pour l'élaboration des orientations budgétaires des directions, une amorce au projet de directions, et enfin, un socle pour le lancement fin 2013 du projet de mise en œuvre d'un système d'information décisionnel.

Le Label Marianne

Avec pour objectif la labellisation en 2014, nous avons consacré l'année 2013 à la structuration des outils et procédures qualité, ainsi qu'à la remobilisation interne autour des bonnes pratiques en matière d'accueil et de gestion de la Relations aux Usagers.

Sur la base d'une enquête de satisfaction réalisée en mai 2013, nous avons surtout travaillé sur l'amélioration de notre gestion des courriers (de l'organisation du service courrier, à l'optimisation de nos délais de traitement, ainsi que de la qualité des réponses aux usagers).

EN CHIFFRES

61% de taux de satisfaction sur la Relation usagers
Une note moyenne de 8/10 pour la qualité de notre accueil et de la prise en charge des usagers.
82% de réponse en délai pour nos courriers (objectifs de 80%)

L'Évaluation des politiques publiques

La démarche d'évaluation a été mise en œuvre dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence Française de Développement (AFD) et consistait à pouvoir expérimenter une méthodologie et des outils d'évaluation sur certaines politiques publiques (mobilité) ou sur des projets structurants du territoire (camping Ermitage Lagon par exemple).

EN CHIFFRES

21 actions du PPI évaluées,
en collaboration avec les directions.

Développer et diffuser une culture de performance et de partage

Deux actions sont à noter en 2013 pour satisfaire à la fois aux besoins collaboratifs et évaluatifs de la collectivité.

Zodiac

Il s'agit du projet phare du service Pome pour l'année 2013, tant pour la réussite de la collaboration intra direction (dgs/direction informatique) que pour la mobilisation interne qu'il a engendré et l'effort de structuration documentaire qui a été produit par chacune des directions.

Il a également permis de repenser et d'organiser certains processus de travail transversaux et de tendre vers une fluidité des échanges entre les directions.

Pilotage

Plusieurs directions ont pu être accompagnées dans l'organisation de leur pilotage de projets ou de leurs activités, tant sur le plan de la gouvernance, du pilotage que sur le plan de l'évaluation.

EN CHIFFRES
+ de 80 projets créés à ce jour dans l'espace Projet.

ZOOM

A ce titre, il a pu être proposé des outils de structuration des projets (fiche projet, groupe projet, synoptique dévaluation) ainsi que des outils de pilotage et d'évaluation de l'activité à chaque niveau d'encadrement :

- au niveau du management stratégique, avec l'accompagnement à la mise en place d'un reporting des projets stratégiques,
- au niveau du management de proximité avec l'élaboration de tableaux de bord d'activité (exemples : service documentation-archives-courrier, cyber bases®)
- Au niveau du pilotage d'activité ou de dispositifs (exemples : tableau de bord d'exploitation du camping intercommunal, suivi-évaluation du PLIE)

LES PERSPECTIVES

- Démarche processus : finalisation des PASS pour l'ensemble des directions et élaboration des premiers projets de direction,
- Label Marianne : labellisation d'ici la fin 2014
- Évaluation des politiques publiques : finalisation du partenariat avec l'AFD avec la définition du plan pluriannuel d'évaluation des politiques publiques du TCO
- ZODIAC : accompagnement et structuration des flux d'échanges transversaux et fonctionnels, (Processus administratifs, financiers et projets), avec pour objectif : 0 envoi de pièces jointes en interne par mail.
- Pilotage : démarrage et livraison du projet Management et Système Décisionnel (MSD), qui sur le périmètre de Pôle SPIP, consiste à développer un système de pilotage d'activité (des indicateurs clé de suivi à chaque niveau managérial, une autonomie pour les directions dans la production de la donnée et la possibilité pour le service POME, d'organiser et de structurer les données pour des requêtes et des démarches d'évaluation spécifiques.

Le TCO responsable

LA RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES

LE FAIT MARQUANT

La responsabilité sociétale des entreprises (RSE), aussi appelée responsabilité sociale des entreprises, est un « concept dans lequel les entreprises intègrent les trois piliers du développement durable (c'est-à-dire les préoccupations sociales, environnementales, et économiques). Cette intégration s'effectue dans leurs activités et dans leurs interactions avec les acteurs individuels ou collectifs, internes et externes, concernés activement ou passivement par les projets/décisions de l'entreprise.

La pleine considération de ce concept passe par son intégration dans la culture de l'entreprise et doit permettre d'aboutir à une meilleure gouvernance.

La RSE se traduit ou devrait se traduire de différentes manières

- La définition d'une éthique, formalisée dans une charte,
- La mise en relation avec les parties prenantes de l'entreprise (tous acteurs ayant des intérêts dans la gestion de l'entreprise : clients, fournisseurs, employés, associations locales, collectivités territoriales, société civile représentée par les ONG),
- La mise en place de programmes de gestion des risques,
- Une surveillance accrue des principes de sécurité,
- Une veille, notamment environnementale, sociale, sociétale, et juridique,
- Des projets de gestion des connaissances en support à l'innovation qui impliquent également plusieurs types d'agents économiques : les acteurs publics territoriaux de l'enseignement et de la recherche (pôles de compétence).
- Des programmes d'assurance qualité, avec la mise en œuvre de nouvelles normes,
- La corrélation avec la nature du lien social et de la performance,
- Une communication interne et externe, avec notamment des bilans sociaux et environnementaux.

Quelques traductions pour le TCO

Thème	Interne	Externe
La mise en relation avec les parties prenantes de l'entreprise	Introduction de la notion de RSE dans la gestion de projets	Projet de démocratie participative-concertation
Conditions de travail	Accompagnement à la gestion des risques psycho sociaux (psychologue du travail) Elaboration d'une charte du dialogue social	
Projets de gestion des connaissances en support à l'innovation		Partenariat avec les laboratoires de recherches (CIRAD- projet Girovar), l'Université
Protection de l'Environnement	Application des pratiques du tri en interne, Plan de Déplacement d'Administration, Semaine du développement durable	PCET

